Ministère d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention d'un diplôme de master en sciences financières et comptabilité

Spécialité : Finance d'entreprise

Thème :

Construction d'un indice d'inclusion financière : Cas de l'Algérie

Elaboré par :

CHIKH Alaa Eddine

ALLOU Ismail

Encadré par :

Dr. BENACHOUR Amira

Lieu de stage : Ministère des Finances

Période de stage : du 23/02/2025 au 04/05/2025

Année universitaire 2024/2025

Ministère d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention d'un diplôme de master en sciences financières et comptabilité

Spécialité : Finance d'entreprise

Thème :

Construction d'un indice d'inclusion financière : Cas de l'Algérie

Elaboré par :

CHIKH Alaa Eddine

ALLOU Ismail

Encadré par :

Dr. BENACHOUR Amira

Lieu de stage : Ministère des Finances

Période de stage : du 23/02/2025 au 04/05/2025

Année universitaire 2024/2025

Remerciement

Avant tout, nous remercions **Dieu Tout-Puissant** pour nous avoir accordé la santé, la patience et la force nécessaire pour mener à bien ce travail.

Nos remerciements vont ensuite à **Mme BENACHOUR AMIRA**, notre encadrante académique, pour son accompagnement, sa disponibilité et ses conseils avisés tout au long de ce projet.

Nous exprimons également notre reconnaissance à **Mme TERBAGOU MERIEM**, notre encadrante de stage au **Ministère des Finances**, pour son encadrement, sa patience et son soutien précieux durant notre stage, qui ont grandement enrichi ce mémoire.

Nous remercions l'ensemble du personnel du **Ministère des Finances** pour leur accueil chaleureux et leur collaboration.

Nous n'oublions pas nos camarades de promotion et amis pour leur soutien, leurs échanges constructifs et les moments de partage qui ont jalonné cette période de recherche.

Nous exprimons notre profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à nos familles respectives pour leur soutien moral et leurs encouragements constants, qui nous ont permis de mener à bien ce projet.

Dédicace

Je dédie ce travail :

***À ma mère**, pour son amour inconditionnel, sa tendresse infinie, ses prières silencieuses et ses sacrifices quotidiens.*

***À mon père**, pour sa sagesse, son soutien inébranlable et la confiance qu'il m'a toujours* accordée.

***À mon frère Idris**, pour sa présence bienveillante et ses encouragements constants.*

***À mes sœurs et à leurs familles**, pour leur affection sincère et leur soutien tout au long de ce parcours.*

***À Thamer et Louai**, pour nos souvenirs inoubliables et les instants marquants vécus ensemble dans F22.*

***À Ahmed**, mon colocataire, pour sa camaraderie, sa patience et les instants de complicité durant ce voyage académique.*

***À mes amis et collègues,** pour leur précieuse amitié, leur soutien constant et les instants partagés, et tout particulièrement **à mon binôme Alaa,** pour sa présence fidèle tout au long de cette belle aventure.*

"Last but not least, I wanna thank me for believing in me … and for never quitting"

Ismail

Dédicace

Je dédie ce mémoire :

***À mes très chers parents**, mes piliers, mes premiers guides et mes sources d'inspiration. Vous avez toujours cru en moi, même dans les moments où moi-même je doutais. Votre amour inconditionnel, vos encouragements permanents, vos sacrifices silencieux et vos prières quotidiennes ont tracé le chemin de ma réussite. C'est grâce à vous que je suis celui que je suis aujourd'hui. Je suis infiniment reconnaissant pour votre soutien indéfectible et votre présence rassurante à chaque étape de ma vie.*

***À mes frères,** pour leur tendresse, leur complicité et leur précieuse présence à chaque étape de ma vie.*

***À mon oncle**, pour ses conseils avisés, son affection et son soutien constant, qui m'ont tant aidé et encouragé.*

***À mon cousin Zoheir**, ami fidèle et confident, pour son écoute, ses mots réconfortants et sa bonne humeur qui ont su apaiser mes moments de doute.*

***À mes amies**, pour leur amitié sincère, leur soutien et leur présence précieuse durant cette aventure. Sans oublier **mon binôme Ismail,** pour son engagement, son sérieux et l'excellente collaboration tout au long de ce travail.*

*Enfin, humblement mais fièrement, je remercie la personne qui a cru en moi depuis le début : **moi-même.***

Alaa

Sommaire

Remerciement.....
Dédicace.....
Sommaire I
Liste des tableaux II
Liste des figures III
Liste des abréviations V
Résumé VI
Abstract VII
Introduction générale ..... A-E
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL DE L'INCLUSION FINANCIERE.....1
Introduction du chapitre.....2
Section 01 : Inclusion financière, genèse et fondements de base 3
Section 02 : L'exclusion financière : Le concept opposé de l'inclusion financière 13
Conclusion du chapitre 23
CHAPITRE 2 : ÉTAT DE LIEU SUR L'INCLUSION FINANCIERE EN ALGERIE 25
Introduction du chapitre.....26
Section 01 : les principaux indicateurs de l'inclusion financière.....27
Section 02 : L'inclusion financière en Algérie : Analyse Économique et Stratégies de Développement 46
Conclusion du chapitre 59
CHAPITRE 03 : ESSAIE DE QUANTIFICATION DE L'INCLUSION FINANCIERE POUR L'ALGERIE 61
Introduction du chapitre.....62
Section 01 : Cadre méthodologique de l'étude.....63
Section 02 : Analyse et discussion des résultats.....88
Conclusion du chapitre 119
Conclusion générale 121
Bibliographie.....125
Annexes i

Liste des tableaux

Tableau 1: La segmentation de la population cible 20
Tableau 2: classement des pays arabes selon l'indice de l'éducation financière de 2017**.**.....41
Tableau 3 : La corrélation entre les variables de l'accessibilité 71
Tableau 4: La corrélation entre les variables de l'disponibilité.....72
Tableau 5: La corrélation entre les variables de l'utilisation.....73
Tableau 6 : calcul des valeurs minimales et maximales de chaque indicateur de disponibilité ..89
Tableau 7 : calcul des valeurs minimales et maximales de chaque indicateur d'utilisation.....91
Tableau 8 : calcul des valeurs minimales et maximales de chaque indicateur d'accessibilité 93
Tableau 9 : Calcul des indices partiels pour chaque sous-indicateur de Disponibilité des Services Financiers en Algérie.....95
Tableau 10 : Calcul des indices partiels pour chaque sous-indicateur d'utilisation des Services Financiers en Algérie 98
Tableau 11 : Calcul des indices partiels pour chaque sous-indicateur d'Accessibilité des Services Financiers en Algérie.....100
Tableau 12 : Calcul de l'Indice Global de Disponibilité des Services Financiers en Algérie....103
Tableau 13 : Calcul de l'Indice Global d'utilisation des Services Financiers en Algérie 106
Tableau 14 : Calcul de l'Indice Global d'accessibilité des Services Financiers en Algérie 109
Tableau 15 : Calcul de l'indice de l'inclusion financière.....112

Liste des figures

Figure 1 : Evolution des logiques capitalistiques envers la finance inclusive 5
Figure 2 : Dimensions de l'inclusion financière 9
Figure 3 : Segmentation de la population dans l'accès aux services financiers 19
Figure 4 : Nuage de mots résumant les concepts fondamentaux développés dans le chapitre 1 sur le cadre conceptuel de l'inclusion financière 23
Figure 5 : le nombre des comptes actifs en Algérie entre 2009 et 2020. 33
Figure 6 : le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) par 1000 km² en Algérie entre 2004 et 2021 35
Figure 7 : le nombre de succursales de banques commerciales Par 100,000 adultes en Algérie entre 2004 et 2021 36
Figure 8 : le nombre de succursales des banques commerciales en Algérie entre 2004 et 2021 ..37
Figure 9 : l'évolution du nombre d'agences bancaires commerciales pour 100 000 adultes entre 2004 et 2021. 38
Figure 10 : le nombre de bureaux de postes en Algérie entre 2009 et 2021. 38
Figure 11 : l'évolution du nombre d'ATM et de TPE sur un horizon qui dépasse les dix ans. 39
Figure 12 : le nombre de dépôts et de prêts. 42
Figure 13 : l'évolution du nombre des opérations effectuées sur les TPE et les ATM en Algérie entre 2016 et 2022. 44
Figure 14 : Activité de paiement sur internet en Algérie entre 2016 et 2022. 44
Figure 15 : Liens entre l'inclusion financière et la stabilité financière 47
Figure 16 : Liens entre l'inclusion financière et la croissance économique 52
Figure 17 : Inclusion financière, inégalité des revenus et pauvreté 53
Figure 18 : la place de la bourse des valeurs mobilières d'Alger (BVM) sur le continent Africain 55
Figure 19 : Nuage de mots résumant les notions clés développées dans le chapitre 2 sur l'état de l'inclusion financière en Algérie 59
Figure 20 : Organigramme de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP) ..64
Figure 21 : Le nombre de déposants (CCP) 75
Figure 22 : Les déposants auprès du Trésor 76
Figure 23 : le nombre de déposants (banques) 76
Figure 24 : Le nombre d'emprunteurs(banques) 77
Figure 25 : Le nombre de comptes actifs en devises 77
Figure 26 : Les comptes actifs en dinars 78
Figure 27 : Le nombre d'agences par wilaya 78
Figure 28 : Le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des agences bancaires ...79
Figure 29 : Le nombre de DAB dans les établissements postaux 79
Figure 30 : Le nombre de cartes de débit 80
Figure 31 : Le nombre de cartes de débit 80

Figure 32 : Le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales 81
Figure 33 : Le nombre de comptes de dépôt dans les banques commerciales 81
Figure 34: Distributeurs automatiques de billets (DAB) par 100000 adultes 82
Figure 35: Banques commerciales 82
Figure 36: Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB 83
Figure 37: Sociétés d'assurances par 100000 adultes 83
Figure 38: succursales de banques commerciales par 100000 adultes 84
Figure 39: prêts en cours, Banques commerciales par PIB 84
Figure 40 : l'évolution de l'indice de l'inclusion financière 114
Figure 41 : Nuage de mots résumant les résultats empiriques du chapitre 3 sur la quantification de l'inclusion financière en Algérie 119

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
ATM	Automated Teller Machine (Distributeur Automatique de Billets)
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BVM	Bourse des Valeurs Mobilières
CCP	Compte Chèque Postal
C.A.	Chiffre d'Affaires
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DGPP	Direction Générale de la Prévision et des Politiques
FEMIP	Facility for Euro-Mediterranean Investment and Partnership
FMI	Fonds Monétaire International
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
IIF	Indice d'Inclusion Financière
MT	Moyen Terme
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PEA	Plan d'Épargne en Actions
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	Terminal de Paiement Électronique
AGR	Activité Génératrice de Revenus
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Résumé

L'inclusion financière est devenue une priorité stratégique pour les pays en développement, visant à favoriser un accès équitable aux services financiers pour toutes les couches de la population. Ce mémoire a pour objectif de mesurer le niveau d'inclusion financière en Algérie à travers la construction d'un indice composite multidimensionnel. La méthodologie repose sur l'identification de trois dimensions clés : l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation des services financiers, en s'inspirant des travaux de Sarma (2012). À partir de données secondaires issues de sources fiables telles que la Banque d'Algérie et la Banque Mondiale, des indicateurs représentatifs ont été normalisés puis agrégés pour former un Indice d'Inclusion Financière (IIF) spécifique au contexte algérien. Les résultats révèlent un niveau d'inclusion financière modéré, avec de fortes disparités régionales et des faiblesses dans l'usage effectif des services, malgré des efforts d'amélioration de l'accès. Ce travail propose des recommandations en faveur d'une stratégie plus inclusive, fondée sur la digitalisation, l'éducation financière et l'innovation sociale.

Mots clés : Inclusion financière, Indice composite, Algérie, Accessibilité, Disponibilité, Utilisation des services.

Abstract

Financial inclusion has emerged as a strategic priority for developing countries, aiming to ensure equitable access to financial services across all social groups. This thesis seeks to assess the level of financial inclusion in Algeria by constructing a multidimensional composite index. The adopted methodology identifies three key dimensions—access, availability, and usage of financial services—based on Sarma's (2012) approach. Using secondary data from reliable sources such as the Bank of Algeria and the World Bank, representative indicators were normalized and aggregated into a Financial Inclusion Index (FII) tailored to the Algerian context. The findings indicate a moderate level of financial inclusion, characterized by regional disparities and limited-service usage, despite recent improvements in physical access. The study concludes with recommendations for a more inclusive strategy, emphasizing digitalization, financial education, and social innovation.

Keywords : Financial inclusion, Composite index, Algeria, Accessibility, Availability, Service usage.

Introduction générale

Introduction générale

Au cours des dernières décennies, l'inclusion financière est devenue un enjeu prioritaire à l'échelle internationale. De nombreuses organisations telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et les Nations Unies ont mis en avant le rôle crucial de l'accès aux services financiers pour promouvoir la croissance économique, réduire les inégalités sociales et atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'inclusion financière consiste non seulement à permettre l'accès aux services bancaires de base, mais également à garantir leur utilisation effective, la qualité des produits proposés, ainsi que leur disponibilité pour toutes les couches sociales.

Cette thématique s'est imposée dans les agendas politiques et économiques mondiaux. En 2010, lors du Sommet du G20 à Séoul, l'inclusion financière a été identifiée comme une priorité majeure pour stimuler une croissance inclusive et durable. Depuis, plusieurs initiatives mondiales, telles que l'Alliance for Financial Inclusion (AFI) ou le programme "Universal Financial Access 2020" de la Banque Mondiale, ont vu le jour pour étendre l'accès aux services financiers à plus de 1,7 milliard d'adultes encore exclus du système bancaire. De plus, les études empiriques ont démontré qu'une meilleure inclusion financière contribue à la résilience économique des ménages, à la formalisation de l'économie et à la stabilité du système financier mondial.

Sur le plan national, l'Algérie a entrepris plusieurs réformes pour améliorer son niveau d'inclusion financière, notamment à travers la modernisation de son secteur bancaire, l'encouragement de la numérisation des paiements et la promotion de l'éducation financière. Cependant, malgré ces efforts, des défis importants subsistent : faible taux de bancarisation, disparités régionales, prédominance du cash et développement encore limité de la finance numérique. Dès lors, mesurer avec précision le niveau d'inclusion financière devient indispensable pour évaluer les progrès réalisés, identifier les lacunes et orienter les politiques publiques.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi de consacrer notre mémoire à l'étude de l'inclusion financière en Algérie. Ce choix est motivé par l'importance stratégique de cette thématique pour le développement économique du pays, mais aussi par le besoin d'élaborer des outils de mesure fiables et adaptés au contexte algérien. En effet, il ne suffit pas d'observer quelques indicateurs isolés : il est nécessaire de construire un indice multidimensionnel qui prenne en compte les différentes facettes de l'accès, de l'utilisation et de la disponibilité des services financiers.

L'objectif principal de ce travail est donc de **mesurer et quantifier l'inclusion financière en Algérie** en construisant **un indice composite**, capable de synthétiser de manière rigoureuse et pertinente les différentes dimensions de l'inclusion financière. À ce titre, notre problématique de recherche s'énonce comme suit :

Problématique

Dans quelle mesure est-il possible de quantifier le niveau d'inclusion financière en Algérie à travers un indice composite multidimensionnel, reflétant fidèlement les spécificités structurelles, économiques et sociales du pays ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons décliné les sous-questions suivantes :

Questions secondaires

Q01 : Quelles sont les principales dimensions retenues par la littérature économique internationale pour mesurer l'inclusion financière de manière multidimensionnelle ?

Q02 : Quels sont les indicateurs les plus pertinents pour évaluer le niveau d'inclusion financière en Algérie ?

Q03 : Quel est le niveau de l'évolution de l'inclusion financière en Algérie ?

Afin de répondre à ces questions, nous formulons plusieurs hypothèses de recherche qui visent à préciser les relations entre les différentes dimensions de l'inclusion financière et à encadrer la construction d'un indice multidimensionnel adapté au contexte algérien.

Hypothèses

H1 : Les dimensions retenues par la littérature internationale sont : l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation.

H2 : Les indicateurs tels que le nombre de comptes bancaires par habitant, la densité des DAB/postes bancaires et le volume des prêts/dépôts rapportés au PIB sont pertinents pour mesurer l'inclusion financière en Algérie.

H3 : l'Algérie est un pays développé dans l'inclusion financière.

Méthodologie du travail

Pour atteindre les objectifs de notre recherche, nous avons adopté une démarche méthodologique en deux grandes étapes complémentaires. Dans un premier temps, nous avons procédé à une étude théorique à travers une revue de littérature, en mobilisant les principales références académiques et institutionnelles sur l'inclusion financière. Cette étape nous a permis de clarifier les concepts clés, d'identifier les dimensions pertinentes de l'inclusion financière et de sélectionner les

indicateurs nécessaires pour la construction de l'indice. Dans un second temps, nous avons réalisé une analyse empirique basée sur la collecte de données secondaires provenant de sources fiables telles que la Banque d'Algérie, la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales. Nous avons ensuite construit un indice multidimensionnel en suivant une méthode d'agrégation normalisée, permettant de combiner plusieurs variables représentatives de l'accès, de l'utilisation et de la disponibilité des services financiers. Cette approche nous a permis de mesurer de manière synthétique le niveau d'inclusion financière en Algérie et d'en analyser les résultats afin de formuler des recommandations pratiques.

Plan de travail

Notre travail s'organise en trois chapitres, chacun structuré en deux sections. Dans le premier chapitre, nous introduirons le cadre conceptuel de l'inclusion financière. Nous explorerons les bases théoriques de l'inclusion financière et son importance dans le contexte global et local. Une première section traitera de l'historique et des principes fondamentaux de l'inclusion financière, tandis qu'une deuxième section abordera l'exclusion financière, son concept opposé, en analysant ses causes et ses conséquences. Ce chapitre se conclura par une synthèse des concepts essentiels de l'inclusion et de l'exclusion financières, établissant ainsi une base solide pour les analyses ultérieures.

Le deuxième chapitre fournira un état des lieux détaillé de l'inclusion financière en Algérie, propose une évaluation empirique des principaux indicateurs de l'inclusion financière à l'échelle nationale. La première section analyse les déterminants et les indicateurs quantitatifs de l'inclusion, tandis que la seconde examine les stratégies de développement adoptées et les défis persistants.

Enfin, le troisième chapitre sera dédié à l'analyse empirique des données collectées, afin de valider les hypothèses théoriques et de fournir des recommandations basées sur des preuves concrètes. Nous décrirons la méthodologie utilisée, les sources de données, les techniques d'analyse et les critères de sélection dans une première section. La seconde section présentera et discutera en détail les résultats de notre étude, offrant des insights précieux sur l'inclusion financière en Algérie. Le chapitre se conclura par une synthèse des principaux résultats et des recommandations concrètes pour améliorer l'inclusion financière en Algérie.

Revue de la littérature

- REZKI Chahinez, Inclusion financière en Algérie, 2021

La diversité des produits et services financiers sont devenus un support important dans le développement des économies des pays et des activités sociales à la fois. Le présent travail tente à définir les déterminants d'accès et d'utilisation des cartes paiement électronique en Algérie à l'aide d'une étude empirique, et pour les besoins de ce travail de recherche une analyse factorielle exploratoire et une analyse de régression linéaire ont été effectuées sur nos données collectées à travers un questionnaire. Les résultats de cette étude ont montré que l'accès et l'utilisation des cartes paiement électronique sont déterminés par la situation financière, le sexe, les connaissances des notions financières et la satisfaction envers les produits et services fournis par les institutions financières.

- LASHEB Juba, IACHOURENE Farid, État des lieux et analyse du niveau d'inclusion financière en Algérie : cas de la société générale Algérie, 2023

Dans cette étude, ils examinent l'évolution des services financiers, qui ont connu une croissance considérable au cours des dernières décennies, devenant un acteur majeur de la vie socio-économique. Ils constatent que cette expansion est principalement due au développement rapide des technologies financières. Pour encourager une plus large adoption de ces innovations, ils notent que les gouvernements mettent en œuvre diverses initiatives. En Algérie, ils observent que le taux de bancarisation demeure particulièrement faible. Afin de remédier à cette situation, ils soulignent que les bureaux de poste et les institutions de microcrédit jouent partiellement le rôle des banques pour répondre aux besoins financiers de la population. Dans leur analyse des données de la Société Générale Algérie, ils relèvent une progression constante du niveau de bancarisation, confirmant que la région de Tizi Ouzou reste l'une des zones les mieux incluses financièrement du pays.

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL DE L'INCLUSION FINANCIERE

Introduction du chapitre

L'inclusion financière est devenue, au cours des deux dernières décennies, un enjeu majeur dans les politiques économiques et sociales des pays en développement comme des pays développés. Elle est reconnue comme un levier essentiel pour réduire la pauvreté, promouvoir l'égalité des chances et stimuler la croissance économique durable. En effet, l'accès aux services financiers permet aux individus et aux entreprises de mieux gérer leurs finances, d'investir dans leur avenir et de se protéger contre les risques économiques.

Cependant, malgré son importance, le concept d'inclusion financière reste complexe et multidimensionnel. Il englobe non seulement l'accès aux services financiers, mais aussi leur utilisation effective et la qualité des produits proposés. Par conséquent, comprendre ses fondements théoriques, ses origines historiques et ses dimensions pratiques est indispensable pour concevoir des politiques efficaces visant à améliorer l'inclusion financière.

Dans ce chapitre, nous nous attacherons à définir et analyser les concepts clés liés à l'inclusion financière. Dans la première section, nous commençons par définir l'inclusion financière puis nous explorerons sa genèse et ses fondements de base, en mettant en lumière les principaux facteurs qui ont contribué à son émergence comme priorité mondiale. Nous examinerons également les différentes dimensions qui composent l'inclusion financière, en nous appuyant sur son importance et ses objectifs. Dans une deuxième section, nous aborderons le concept opposé, à savoir l'exclusion financière, en identifiant ses causes, ses conséquences et les mesures prises pour y remédier. Cette analyse conceptuelle fournira ainsi un cadre solide pour les chapitres suivants, où nous étudierons plus spécifiquement l'état de l'inclusion financière en Algérie et les méthodes pour construire un indice pertinent.

En somme, ce chapitre vise à poser les bases théoriques nécessaires à une compréhension approfondie du phénomène de l'inclusion financière, tout en soulignant son importance dans le contexte algérien.

Section 01 : Inclusion financière, genèse et fondements de base

L'inclusion financière est un levier essentiel de développement économique et social, visant à intégrer au système financier formel les populations exclues. Cette section explorera en profondeur cette notion, en définissant ses dimensions, en retraçant son histoire et son évolution, et en soulignant son importance. Nous examinerons également les objectifs de l'inclusion financière, les acteurs clés et les défis à relever.

1. Définition de l'inclusion financière

L'inclusion financière consiste en l'offre de services financiers adaptés, accessibles et abordables, destinée aux populations exclues du système financier traditionnel. Elle vise à permettre un accès permanent et efficace à une gamme diversifiée de produits financiers, dans des conditions soutenables pour les fournisseurs légalement reconnus ainsi que pour les bénéficiaires. En tant que composante essentielle de l'inclusion sociale, elle favorise un développement durable en renforçant l'économie, en mobilisant l'épargne publique, en augmentant les revenus des agents économiques et en facilitant l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, emploi). À long terme, elle contribue à réduire la pauvreté et les inégalités, promouvant ainsi un développement équilibré et durable. BCEAO (03 juin 2019)

Selon la banque mondiale « L’inclusion financière rend compte de la possibilité pour les individus et les entreprises d’accéder à toute une gamme de produits et de services financiers (transactions, paiements, épargne, crédit, assurance) qui soient d’un coût abordable, utiles, adaptés à leurs besoins et proposés par des prestataires fiables et responsables ». (Banque mondiale)

Selon la Banque d’Algérie « L'inclusion financière est mesurée par la disponibilité en termes d’offre des services financiers et par leurs utilisations en termes de demande, ainsi que par la qualité de ces services ». Banque d’Algérie (2022)

Selon la Banque de France « L’inclusion financière, c’est permettre à toute personne d’avoir accès aux services financiers de base qui sont nécessaires au quotidien : un compte bancaire, des moyens de paiement adaptés, un accès au crédit pour réaliser des petits projets d’insertion, etc.

C’est aussi protéger et informer les personnes qui se trouvent en situation de fragilité, grâce à des mesures adaptées. ». (Banque de France)

L'inclusion financière signifie l'accès et l'utilisation (efficace) par les individus et les entreprises de services financiers formels, fournis à un prix raisonnable et de manière responsable. Mekouar & Robert (2019)

Toutes ces définitions mettent en évidence l'importance de l'inclusion financière comme un processus multidimensionnel visant à rendre les services financiers accessibles à tous, quels que soient leur revenu, leur situation géographique ou leur statut social. Cela implique non seulement l'accès à ces services, mais aussi leur utilisation effective et adéquate, dans le respect des besoins et des capacités de chacun, tout en garantissant la qualité et la responsabilité des prestataires.

2. Historique et évolution de l'inclusion financière

L'historique de l'inclusion financière peut être reconstitué à travers plusieurs étapes marquantes qui témoignent de son évolution au fil du temps.

Au 14 ème siècle, en Europe, les prêts sur gage ont été introduits par le pape Léon X pour éliminer les pratiques usuraires, offrant ainsi un accès financier aux populations modestes. Plus tard, au 18ème siècle, l'Irlande a mis en place des « fonds de prêt » permettant aux foyers pauvres, principalement agricoles, de contracter des micros prêts.

Au 19ème siècle, les coopératives financières émergent dans les pays en voie de développement avant de s'étendre aux zones rurales de l'Amérique latine, proposant des services financiers adaptés aux besoins locaux. Après la Seconde Guerre mondiale, entre 1950 et 1970, les prêts concessionnels agricoles sont apparus, avec des taux d'intérêt réduits par rapport aux banques traditionnelles, afin de soutenir les petits agriculteurs. Dans les années 1970-1980, le concept de microcrédit est né, visant à fournir des prêts aux plus défavorisés pour financer des micros entrepris. Cependant, cette approche restait limitée aux crédits et ne couvrait pas d'autres aspects financiers.

À partir des années 1990, le terme « microfinance » a émergé, intégrant non seulement les crédits mais aussi l'épargne, l'assurance et le transfert d'argent. Malgré ses avancées, ce système a souffert d'une hétérogénéité institutionnelle, d'une opacité contractuelle et d'un risque accru de surendettement, démontrant ses limites comme solution durable à la pauvreté.

Dans les premières décennies du 21ème siècle, l'accent s'est déplacé vers une inclusion financière universelle et intégrée, répondant aux besoins variés des populations exclues.

En 2013, environ 3 milliards de personnes étaient encore considérées comme exclues financièrement, avec une couverture du secteur de la microfinance estimée à seulement 17% du

marché mondial. Les ONG britanniques, telles que « Care International UK » et « Plan International UK », soulignent que la bancarisation de 2,7 milliards de personnes pourrait dynamiser l'économie locale à hauteur de 175 milliards de dollars par an. Ainsi, l'inclusion financière a évolué d'une simple forme de crédit médiéval à des systèmes complexes et intégrés, mais elle continue de faire face à des défis majeurs en termes de transparence, de durabilité et de portée.

L'objectif actuel reste donc de promouvoir une inclusion financière véritablement universelle et inclusive pour stimuler la prospérité économique globale. Ayachi & Mossadak (2024)

Figure 1 : Evolution des logiques capitalistiques envers la finance inclusive

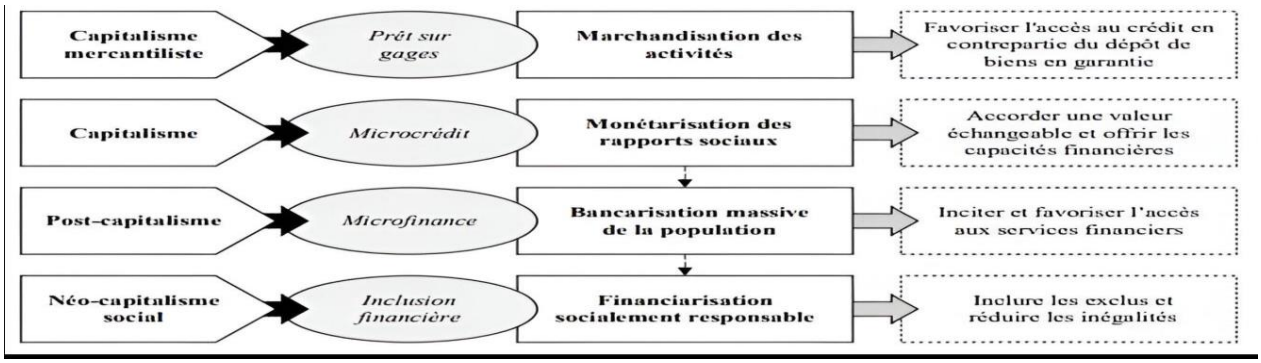

Source : Ayachi & Mossadak (2024).

3. Importance de l'Inclusion Financière

Dans un monde marqué par les inégalités économiques et les défis sociaux, l'inclusion financière est progressivement reconnue comme un pilier essentiel du développement humain et de l'intégration sociale. Alors que les systèmes financiers traditionnels ont longtemps exclu les populations marginalisées, les récentes initiatives internationales et les travaux de recherche soulignent un changement de paradigme : l'accès aux services financiers ne relève plus seulement de l'économie, mais devient un enjeu de justice sociale et de dignité humaine. C'est dans ce contexte que des experts et institutions mondiales ont commencé à conceptualiser l'inclusion financière comme un levier incontournable pour réduire la pauvreté et construire des sociétés plus équitables : Priyanka (2014) a insisté sur le fait que l'inclusion financière est essentielle pour mener une vie sociale normale, une idée soutenue par le Groupe des Vingt (G20) en 2016. Ce dernier a décrit l'accès aux services financiers formels pour les populations pauvres comme la clé différenciant la survie de la prospérité. Sonja (2016) a qualifié l'inclusion financière de « nouvel enfant dans le bloc

», Alberto et David (2018) ont quant à eux souligné que l'accès aux services financiers est une condition fondamentale pour l'intégration sociale dans les sociétés modernes.

Donc l''inclusion financière, bien plus qu'un simple accès aux services bancaires, est un levier essentiel de développement économique et social. Elle permet aux populations exclues du système financier formel de participer pleinement à l'économie, de développer leurs activités, d'épargner pour l'avenir et de se protéger contre les aléas de la vie. L'importance de l'inclusion financière est illustrée par les éléments suivants :

- **Lutte contre la pauvreté :** Un levier majeur pour réduire la pauvreté, améliorer les conditions de vie et atteindre la prospérité financière en intégrant les populations exclues du système formel ;
- **Égalité des opportunités :** Permettre à tous, notamment aux groupes vulnérables, de bénéficier des opportunités économiques, stimulant ainsi la croissance via un accès élargi aux ressources financières ;
- **Protection financière :** Offrir des mécanismes d'épargne sécurisés, améliorer la gestion des finances personnelles et mieux anticiper/gérer les crises financières imprévues ;
- **Accès aux services de base** : Faciliter les transferts d'argent sécurisés, le crédit équitable, l'assurance contre les risques, et l'accès aux aides gouvernementales ;
- **Soutien aux petites entreprises** : Fournir des services adaptés aux revenus modestes et aux micro-entreprises pour optimiser leurs ressources productives et réduire le coût du capital ;
- **Innovation financière :** Les technologies réduisent les coûts des transactions et élargissent l'accès aux services, favorisant des modèles économiques durables pour les PME ;
- **Efficacité des paiements publics** : Rationaliser la collecte des taxes, douanes et redevances publiques ;
- **Transparence économique :** Mieux évaluer les revenus réels des individus et des entreprises (notamment les PME) pour optimiser la fiscalité et augmenter les recettes de l'État ;
- **Limiter le crédit informel :** Réduire les risques liés aux prêts informels, souvent prédateurs où illégaux ;
- **Formalisation de l'économie :** Intégrer l'économie informelle, notamment les microentreprises, dans le secteur formel. (2022) عبده الحمامصي

4. Objectifs de l'Inclusion Financière

L'inclusion financière poursuit plusieurs objectifs interdépendants, tous visant à améliorer le bien-être économique et social des individus et des communautés :

4.1 Promotion de la Croissance Économique

L'un des principaux objectifs de l'inclusion financière est de contribuer à la croissance économique. Un système financier performant, via une inclusion optimale, favorise une allocation efficace des ressources et soutient le développement économique. Cela repose sur les théories de la croissance endogène, qui montrent que le financement inclusif stimule l'épargne, l'investissement et l'accumulation de capital, tout en réduisant les inégalités.
Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

4.2 Réduction de la Pauvreté et Insertion Sociale

L'inclusion financière joue un rôle clé dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de l'insertion sociale. Elle permet aux populations vulnérables d'accéder aux services financiers de base, tels que les comptes bancaires et les crédits, ce qui facilite leur autonomisation économique. Les indicateurs sociaux comme le taux de pauvreté, les inégalités de revenu, le chômage de longue durée et l'espérance de vie sont directement impactés par une meilleure inclusion financière. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

4.3 Atteinte des Objectifs des Nations Unies

Conformément aux engagements internationaux, notamment ceux définis par les Nations Unies, l'inclusion financière vise à promouvoir une société plus équitable et durable. Elle contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment la réduction de la pauvreté, la lutte contre la faim, l'amélioration de la santé et du bien-être, ainsi que la promotion de l'emploi décent. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

4.4 Lutte Contre l'Exclusion Bancaire

Un objectif majeur de l'inclusion financière est de combattre l'exclusion bancaire, notamment pour les populations fragiles ou marginalisées. Par exemple, en France, des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour permettre aux personnes interdites bancaires ou surendettées d'accéder à des services financiers de base, tels que des comptes avec cartes à autorisation systématique et des alertes par SMS. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

4.5 Encouragement de la Finance Responsable

La finance responsable est un levier essentiel pour garantir que l'inclusion financière ne se limite pas à un accès formel aux services, mais qu'elle s'accompagne également d'un développement éthique et transparent des marchés financiers. Cette approche assure que les besoins des clients soient respectés tout en favorisant des pratiques durables et justes. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

4.6 Stabilité Financière et Diversification des Produits

Pour assurer la stabilité du système financier, il est crucial que la majorité des individus et entreprises fassent partie intégrante du tissu économique. Cela passe par une diversification des produits et services financiers, adaptés aux besoins de toutes les catégories sociales. Cette diversification favorise également la concurrence entre institutions financières et aide à réduire les activités informelles. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

4.7 Focus sur les Groupes Vulnérables

L'inclusion financière met un accent particulier sur les populations à faible revenu, les femmes, les petites et moyennes entreprises (PME) et les bénéficiaires de microfinance. En offrant des solutions adaptées, elle vise à réduire les écarts économiques et sociaux et à promouvoir un développement inclusif. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

5. Les dimensions de l'inclusion financière

Selon la méthodologie proposée par la Banque mondiale, l'inclusion financière repose sur trois principales dimensions essentielles pour comprendre et évaluer son état dans une économie donnée Banque mondiale (2018). Ces dimensions sont présentées ci-dessous :

Figure 2 : Dimensions de l'inclusion financière

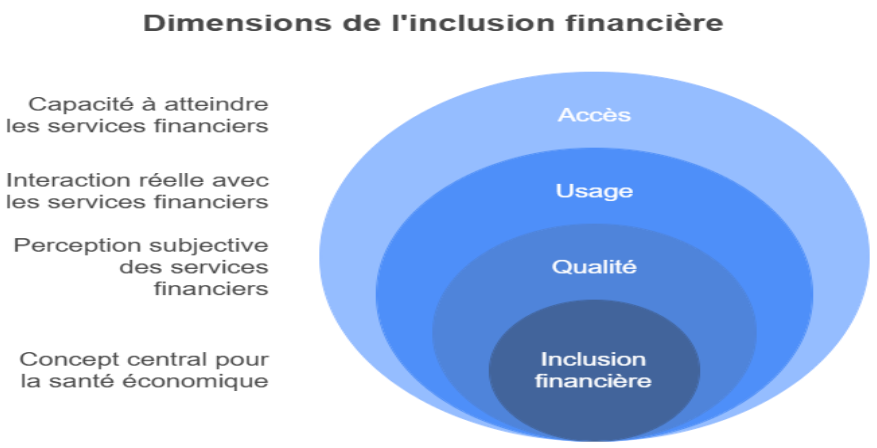

Source : élaboré par nos soins à partir de Merniz & Bendjelloul (2024).

5.1 L'accès

Cette dimension concerne la capacité des individus à atteindre les produits et les services financiers offerts par des institutions formelles. Plusieurs obstacles peuvent limiter cet accès, notamment la proximité géographique des points de service bancaire (agences, distributeurs automatiques, etc.) ou encore leur coût. Pour mesurer cette dimension, on utilise les indicateurs suivants :

- Le nombre de points d'accès disponibles pour 10 000 adultes ;
- Le nombre de distributeurs automatiques de billets pour 1 000 kilomètres carrés ;
- La présence et l'utilisation de comptes d'accès électroniques ;
- L'étendue des réseaux reliant les différents points de prestation de services ;
- Le pourcentage d'individus vivant dans des zones résidentielles où l'accès aux services financiers est insuffisant. Merniz & Bendjelloul, (2024)

5.2 L'usage

La deuxième dimension porte sur la manière dont les services financiers sont effectivement utilisés. Elle englobe la diversité des services proposés, la durée et la fréquence de leur utilisation. Les indicateurs clés associés à cette dimension incluent :

- Le pourcentage d'adultes possédant un compte unique de crédit ou d'épargne régulier ;
- Le nombre de détenteurs de polices d'assurance pour 1 000 adultes ;
- Le nombre de transactions en espèces au détail réalisées par individu ;

- Le nombre de paiements effectués via téléphone mobile ;
- Le pourcentage d'adultes utilisant régulièrement un compte bancaire fonctionnel ;
- Le pourcentage d'adultes ayant ouvert un compte bancaire au cours de l'année précédente ;
- Le pourcentage d'adultes recevant des transferts financiers nationaux ou internationaux ;
- Le pourcentage de petites et moyennes entreprises (PME) disposant de comptes financiers officiels, de comptes de dépôt ou de prêts en cours. Merniz & Bendjelloul (2024)

5.3 La qualité

La troisième dimension, plus complexe, se concentre sur la perception subjective des utilisateurs concernant la qualité des services financiers reçus. Évaluer cette dimension nécessite souvent des enquêtes auprès des clients pour recueillir leurs opinions et analyses. Les principaux indicateurs utilisés sont les suivants :

- **Transparence :** Cette composante mesure si les informations fournies par les prestataires de services financiers sont claires, complètes et compréhensibles, permettant ainsi aux consommateurs de prendre des décisions éclairées.
- **Confort et facilité d'utilisation :** Cet indicateur évalue le niveau de satisfaction des clients quant à la simplicité et à la praticité d'accès et d'utilisation des services financiers.
- **Protection des consommateurs :** Il s'agit de vérifier l'existence de réglementations visant à protéger les droits des consommateurs et à prévenir les pratiques abusives ou trompeuses, garantissant ainsi un traitement équitable.
- **Éducation financière :** Cet indicateur mesure le niveau de connaissances financières de base des utilisateurs ainsi que leur capacité à planifier et gérer efficacement leurs revenus.
- **Comportement financier :** Ce critère examine les habitudes des emprunteurs, notamment leur respect des délais de remboursement dans des périodes données.
- **Multiplication des choix :** L'inclusion financière ne se limite pas seulement à l'accès et à l'utilisation des services financiers ; elle implique également de donner aux clients la possibilité de choisir parmi une large gamme de produits et services financiers adaptés à leurs besoins. Merniz & Bendjelloul (2024)

6. Les acteurs de l'inclusion financière

L'inclusion financière est un enjeu majeur pour le développement économique et social, et elle implique une multitude d'acteurs qui jouent des rôles complémentaires pour faciliter l'accès aux services financiers aux populations exclues. Ces acteurs incluent les gouvernements, les institutions financières, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG), et les acteurs technologiques.

6.1 Les gouvernements et les régulateurs

Les gouvernements jouent un rôle central dans la promotion de l'inclusion financière en mettant en place des politiques publiques et des cadres réglementaires favorables. Ils peuvent, par exemple, encourager l'ouverture de comptes bancaires pour les populations non bancarisées, soutenir la création de produits financiers adaptés, ou encore promouvoir l'éducation financière. Selon la Banque mondiale (2018), les politiques publiques visant à réduire les coûts d'accès aux services financiers et à renforcer la protection des consommateurs sont essentielles pour accroître l'inclusion financière. Les régulateurs, quant à eux, veillent à ce que les institutions financières opèrent dans un cadre sécurisé et équitable, tout en encourageant l'innovation financière. Banque mondiale (2018)

6.2 Les institutions financières traditionnelles

Les banques commerciales, les coopératives de crédit et les institutions de microfinance sont des acteurs clés de l'inclusion financière. Elles fournissent des services de base tels que les comptes d'épargne, les prêts, et les assurances. Les institutions de microfinance, en particulier, jouent un rôle crucial en ciblant les populations à faible revenu et les petites entreprises qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels. Selon Armendáriz et Morduch (2010), la microfinance a permis à des millions de personnes d'accéder à des services financiers, bien que son impact sur la réduction de la pauvreté reste un sujet de débat. Armendáriz et Morduch (2010)

6.3 Les organisations internationales

Des organisations comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), et les Nations Unies soutiennent des initiatives d'inclusion financière à travers le monde. Elles fournissent des financements, des conseils techniques, et des données pour aider les pays à développer des stratégies nationales d'inclusion financière. Par exemple, la Banque mondiale a

lancé l'initiative Universal Financial Access 2020, qui vise à garantir que tous les adultes aient accès à un compte transactionnel d'ici à 2020. Banque mondiale (2015)

6.4 Les organisations non gouvernementales (ONG)

Les ONG jouent un rôle important dans la sensibilisation et l'éducation des populations sur les avantages de l'inclusion financière. Elles travaillent souvent en partenariat avec les gouvernements et les institutions financières pour atteindre les communautés rurales et marginalisées. Par exemple, l'ONG BRAC au Bangladesh a développé des programmes de microfinance qui ont touché des millions de personnes, en particulier des femmes. Khandker (2005)

6.5 Les acteurs technologiques et les fintechs

L'émergence des technologies financières (fintech) a révolutionné l'inclusion financière en rendant les services financiers plus accessibles et abordables. Les plateformes de mobile banking, les portefeuilles électroniques, et les services de transfert d'argent mobile ont permis d'atteindre des populations rurales et éloignées. Selon GSMA (2020), les services de mobile money ont permis à plus de 1 milliard de personnes dans le monde d'accéder à des services financiers de base. Les fintechs, comme M-Pesa au Kenya, ont démontré comment l'innovation technologique peut transformer l'inclusion financière. GSMA (2020).

Section 02 : L’exclusion financière : Le concept opposé de l’inclusion financière

L'exclusion financière se réfère à la situation dans laquelle des individus ou des groupes ne parviennent pas à accéder aux services financiers de base, tels que les comptes bancaires, les crédits, l'épargne ou les assurances, en raison de divers obstacles. Ces obstacles peuvent être économiques (faibles revenus, absence d'antécédents de crédit), sociaux (manque de formation, ignorance des mécanismes financiers) ou culturels (différences linguistiques, croyances religieuses ou valeurs locales qui affectent leur relation avec l'argent). L'exclusion financière touche principalement les populations défavorisées, les immigrants, les minorités ethniques, les personnes âgées ou celles vivant dans des zones rurales isolées où les infrastructures bancaires sont limitées. En outre, l'exclusion financière est souvent exacerbée par un manque de compétences financières, qui rend ces individus incapables de comprendre et d'utiliser efficacement les produits financiers disponibles. OCDE (2006).

1. Définition de l'exclusion financière

« L'exclusion financière est le processus par lequel une personne rencontre des difficultés pour accéder et utiliser des services et produits financiers proposés par les prestataires "classiques", adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient » Bayot, Jérusalmy (2011). Toutefois, il convient de relever que ce concept est au centre d'un phénomène complexe. L'exclusion financière est souvent considérée comme l'une des conséquences de l'exclusion sociale ou le produit de l'exclusion bancaire, entendue comme étant « des pratiques bancaires qui conduisent à maintenir en dehors du système bancaire une partie de la population Gloukoviezoff (2010). N'Guessan (2024)

2. L'historique de l'exclusion financière

L'exclusion financière a connu une évolution complexe à travers les siècles, marquée par des transformations sociales, économiques et culturelles. Au Moyen Âge, l'exclusion économique et sociale des Juifs était principalement fondée sur des interdits religieux et des pratiques jugées impures, comme l'usure. Bien que prospères grâce à leurs activités commerciales ou financières, les Juifs restaient marginalisés en raison de leur appartenance religieuse, subissant persécutions,

expulsions et confiscations arbitraires. Cette exclusion ne résultait donc pas directement d'une situation de pauvreté mais plutôt de différences culturelles et religieuses.

À l'époque moderne, la pauvreté n'était pas forcément synonyme d'exclusion, car les individus démunis pouvaient compter sur des réseaux sociaux solidement ancrés dans leur communauté locale. Ces réseaux offraient un accès au crédit, essentiel pour leur survie quotidienne, permettant ainsi de maintenir ces personnes incluses dans leur groupe social. Le crédit jouait ici un rôle crucial en atténuant les effets de la précarité économique.

Au XVIIIe siècle, le cas de Jacques Gatu, un mendiant lyonnais relativement aisé, illustre les ambiguïtés liées à la notion de mendicité. Ce dernier disposait de biens matériels appréciables (vêtements propres, logement, épargne importante) et semblait intégré dans des réseaux sociaux protecteurs. Si la loi imposait des restrictions strictes aux mendiants, la pratique montrait que ceux-ci pouvaient bénéficier de formes d'assistance informelles de la part de la population. Cela met en lumière une distinction entre pauvreté structurelle et contingente, certains mendiants parvenant à accumuler des ressources malgré leur statut précaire.

Le XIXe siècle marque un tournant avec l'avènement du capitalisme industriel et l'émergence du salariat. Les protections traditionnelles offertes par les maîtres artisans ou les réseaux locaux s'érodent progressivement, laissant place à une relation salariale impersonnelle et instable. La concentration des travailleurs dans les villes entraîne une augmentation massive de la pauvreté, notamment chez les canuts lyonnais, symbole de cette nouvelle figure du prolétaire vulnérable. Initialement, la mobilité ouvrière permettait de conserver une certaine indépendance vis-à-vis des patrons, mais elle devient perçue comme suspecte à la fin du siècle, marginalisant les ouvriers itinérants dans le cadre du nouveau système capitaliste.

Enfin, la dette occupe une place centrale dans cette histoire, oscillant constamment entre inclusion et exclusion. Comme le souligne Laurence Fontaine, elle peut être à la fois un facteur d'appauvrissement lorsqu'elle devient insoutenable et un élément protecteur lorsqu'elle renforce les solidarités sociales. Les obligations mutuelles créées par la dette peuvent ainsi construire ou détruire les liens sociaux selon les circonstances.

En conclusion, l'exclusion financière a évolué de manière continue au fil des siècles, passant d'une exclusion fondée sur des interdits religieux au Moyen Âge, à une pauvreté systémique touchant les classes laborieuses urbaines au XIXe siècle. À chaque période correspond une réalité différente,

où les mécanismes d'inclusion ou d'exclusion se reconfigurent en fonction des contextes socio-économiques et des représentations dominantes. Centre Walras (1999-2000)

3. Les obstacles à l'accès aux services financiers au niveau de l'offre et de la demande

L'accès aux services financiers est un pilier essentiel de l'inclusion financière, permettant aux individus et aux entreprises de gérer leurs ressources, d'investir et de résister aux chocs financiers. Pourtant, des milliards de personnes restent exclues de ces services, freinant leur épanouissement socio-économique. Cette exclusion résulte d'un ensemble complexe de barrières à la fois du côté de l'offre (liées aux institutions financières et aux structures du marché) et du côté de la demande (liées aux caractéristiques socio-économiques des populations).

3.1 Les barrières d'accès aux services financiers au niveau de l'offre

Les difficultés rencontrées par les individus pour accéder aux services financiers sont largement influencées par des facteurs structurels, économiques et réglementaires propres aux systèmes financiers. N'Guessan (2024)

3.1.1 Disparités démographiques et géographiques

À travers le monde, les femmes et les jeunes rencontrent davantage de difficultés pour ouvrir un compte bancaire dans un établissement traditionnel. Seulement 47% des femmes et 37% des jeunes possèdent un compte bancaire. Ces écarts varient selon les régions :

- En Asie du Sud, l'écart entre les femmes et la population totale est particulièrement marqué.
- En Amérique latine, dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale, les jeunes sont plus touchés que d'autres groupes.

Les habitants des zones urbaines bénéficient d'un meilleur accès aux services financiers grâce à une densité plus importante d'agences bancaires et de distributeurs automatiques. N'Guessan (2024)

3.1.2 Coûts élevés et infrastructure limitée

Les coûts associés aux opérations bancaires, notamment pour les petits montants, peuvent être prohibitifs pour les populations à faible revenu. Cela inclut les frais d'ouverture et de maintenance des comptes, ainsi que les frais de transaction.

Dans les zones rurales, le manque d'agences bancaires augmente les coûts indirects liés aux trajets et au temps passé pour accéder aux services. N'Guessan (2024)

3.1.3 Barrières administratives

Les exigences en matière de documentation (bulletins de salaire, déclarations fiscales, justificatifs de résidence) posent problème pour certaines catégories de population :(Les travailleurs du secteur informel, les habitants des zones rurales, les migrants) qui ne disposent souvent pas de ces documents officiels. N'Guessan (2024)

3.1.4 Manque de confiance et de connaissances

La méfiance envers les institutions financières est fréquente dans les pays où le secteur financier est peu développé. Cette défiance peut découler d'un manque de compréhension des produits financiers ou d'une expérience négative antérieure.

De plus, un faible niveau de littératie financière limite la capacité des individus à utiliser efficacement les services proposés. N'Guessan (2024)

3.1.5 Dysfonctionnements structurels du marché

- Lorsque les prestataires financiers disposent d'une information incomplète sur les emprunteurs, cela peut entraîner une restriction de l'offre de crédit pour certains groupes (par exemple, les pauvres ou les non bancarisés). À l'inverse, une surabondance de l'offre peut engendrer des risques moraux et du surendettement.
- Concurrence imparfaite : Une concentration excessive du marché bancaire peut conduire à une hausse des coûts, une segmentation de la demande et un déficit d'offre pour les populations rurales et marginalisées.
- Secteurs financiers peu diversifiés : Ces systèmes sont plus vulnérables aux chocs extérieurs, ce qui perturbe l'offre de services financiers. N'Guessan (2024)

3.1.6 Cadre réglementaire inadapté

Certaines réglementations bien intentionnées peuvent avoir des effets pervers :

- Les lois anti-blanchiment exigent des justifications strictes d'identité et de résidence, décourageant ainsi les populations à faible revenu.
- Les règles sur l'épargne et l'investissement peuvent désavantager les petits épargnants.
- Le versement en espèces des prestations sociales rend les services bancaires moins nécessaires pour certains groupes.

Pour remédier à ces problèmes, il est crucial de concevoir des réglementations équilibrant efficacité et équité, afin de favoriser un accès universel et abordable aux services financiers. N'Guessan (2024)

3.2 Les barrières d'accès aux services financiers au niveau de la demande

Les barrières d'accès aux services financiers au niveau de la demande sont principalement liées aux caractéristiques individuelles ou sociales des populations exclues. Voici une synthèse des principales barrières :

3.2.1 Pauvreté et faible capacité financière

La pauvreté reste l'une des barrières majeures à l'accès aux services financiers. Les individus à revenus faibles ou précaires ne disposent pas des ressources nécessaires pour couvrir les coûts élevés des produits et services financiers (comme les frais d'ouverture de compte, les commissions bancaires ou les intérêts des prêts). De plus, l'absence de solutions financières adaptées aux besoins des populations vulnérables (microcrédits, comptes à seuil minimal faible ou services dématérialisés peu coûteux) limite leur accès aux services formels. Ces contraintes financières excluent de facto une grande partie de la population, notamment dans des régions comme l'UEMOA, où 82 % des adultes n'ont pas de compte bancaire. N'Guessan (2024)

3.2.2 Illettrisme financier et manque de connaissance

Le manque de culture financière constitue une barrière psychologique et cognitive importante. Beaucoup de personnes ne comprennent pas les mécanismes des produits financiers (intérêts, risques, mécanismes d'épargne) ou ne savent pas comment naviguer dans les processus administratifs (ouverture de compte, demande de crédit). Cette ignorance conduit souvent à un rejet des services formels en raison de la crainte de mal utiliser ces outils ou de subir des arnaques. Par exemple, des individus peuvent préférer des systèmes informels (comme les tontines) par manque de confiance ou de compréhension des alternatives formelles. N'Guessan (2024)

3.2.3 Pratiques culturelles, religieuses et sociales

Certaines traditions ou interprétations religieuses renforcent l'exclusion financière. En islam, par exemple, l'interdiction de l'intérêt (riba) peut dissuader les musulmans de recourir aux prêts bancaires classiques. À cela s'ajoutent des tabous sociaux, comme la stigmatisation de l'endettement ou l'épargne, qui freinent l'accès aux crédits ou aux comptes bancaires. Les normes culturelles excluent également des groupes marginalisés (femmes, populations rurales) en limitant leur accès à des preuves d'identité ou en les privant de droits de propriété, rendant impossible l'ouverture d'un compte. N'Guessan (2024)

3.2.4 Asymétrie informationnelle et manque de confiance

Les populations exclues manquent souvent d'informations sur l'existence des services financiers ou sur leurs avantages concrets. La méconnaissance des produits (comme les comptes mobiles) ou la crainte des arnaques (liée à la corruption perçue des institutions) génère un manque de confiance dans les systèmes formels. Parallèlement, les publicités ou les campagnes d'éducation financière sont souvent insuffisantes, surtout dans les zones rurales ou marginalisées. N'Guessan (2024)

3.2.5 Facteurs psychologiques et discrimination

La peur du rejet ou de la discrimination (notamment envers les femmes, les jeunes ou les groupes ethniques minoritaires) dissuade certains individus de solliciter des services financiers. Par exemple, les femmes peuvent être exclues des prêts si elles ne disposent pas de garanties matérielles ou d'un statut légal reconnu. De plus, les coûts psychologiques (stress, honte) associés à la demande de crédit ou à l'épargne limitent parfois l'engagement dans ces systèmes. N'Guessan (2024)

4. Effets de l'exclusion financière

L'exclusion financière engendre des conséquences profondes, nuisibles à la fois à l'économie dans son ensemble et aux individus en particulier. Des niveaux élevés d'exclusion financière se répercutent négativement sur le degré de développement et la profondeur du secteur financier, compromettant ainsi la réalisation d'une croissance économique et sociale équilibrée. Ce phénomène est classé comme un problème social, dont la responsabilité incombe aux politiques publiques. Les preuves empiriques indiquent que l'un des impacts majeurs de l'exclusion financière est l'exclusion sociale, définie comme un état dynamique de privation résultant de l'accès limité aux services financiers de base, dû à un revenu insuffisant et à d'autres facteurs. Cette exclusion sociale s'élargit selon trois dimensions : l'exclusion économique, l'exclusion des services sociaux et l'exclusion des droits civils.

Parmi les manifestations de l'exclusion économique, on trouve la pauvreté, l'instabilité des revenus, les inégalités dans la répartition des richesses et des revenus entre les individus, ainsi que les disparités dans les structures de consommation. Concernant les théories explicatives des inégalités, la théorie du patrimoine imparfait souligne que les populations pauvres souffrent d'un manque de financement, bien que cela relève de leurs droits civils, ce qui limite leur capacité à acquérir même les biens essentiels à leur subsistance.

L'exclusion financière affecte également le principe d'égalité des chances. Les contraintes financières imposées aux pauvres les obligent à vivre avec des options limitées, exacerbant les inégalités et accroissant la pauvreté. Ces populations, souvent cantonnées à l'économie informelle, ne disposent pas d'outils financiers leur permettant de construire un patrimoine ou d'atteindre une sécurité financière durable. Les premiers effets de l'absence de compte bancaire ou d'accès aux services financiers de base incluent des difficultés pour trouver un emploi, notamment lorsque les salaires sont versés exclusivement via des transferts électroniques sur des comptes postaux ou bancaires. (2022) مطاير وسامية

5. La segmentation de la population

L'inclusion financière est un concept central dans le développement économique et social, car elle vise à garantir que chaque individu ait accès à des services financiers abordables, adaptés et fiables. Cependant, la réalité montre que toutes les populations ne bénéficient pas de manière égale de ces opportunités. La société peut être divisée en plusieurs segments en fonction de leur relation avec les services financiers. Ces segments incluent les inclus mal servis, les inclus satisfaits, les exclus involontaires et les exclus volontaires. Chacun de ces groupes reflète une situation spécifique qui met en lumière les défis, les besoins et les comportements liés à l'accès aux services financiers. FEMIP Trust Fund (2014)

Figure 3 : Segmentation de la population dans l'accès aux services financiers

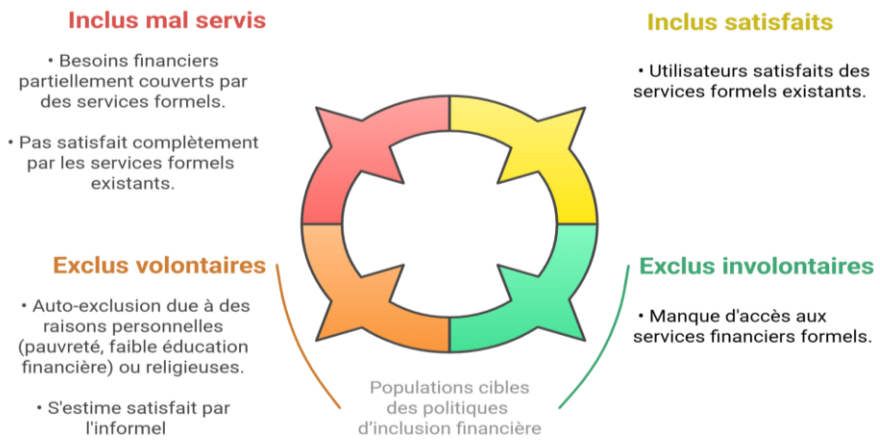

Source : élaboré par nos soins à partir de FEMIP Trust Fund (2014)

5.1. La segmentation de la population cible

La population cible fait référence aux groupes de personnes qui sont ciblés par des politiques, programmes ou initiatives visant à leur donner accès aux services financiers formels. Ces populations comprennent généralement les individus et les communautés qui, pour diverses raisons, sont exclues ou sous-desservies par le système financier traditionnel. Donc les populations ciblées par les stratégies d'inclusion financière sont celles qui ont le plus de contraintes à l'accès et à l'utilisation. FEMIP Trust Fund (2014).

Tableau 1: La segmentation de la population cible

Segments	**Caractéristiques**	**Services adaptés**
Jeunes non autonomes et adultes démunis	• Personnes disposant de peu de revenus ou dépendantes de leurs proches ou des indemnités de l'Etat. • Pour les jeunes (15-24 ans), il s'agit des étudiants, des jeunes n'ayant pas de travail formel ou informel pour prendre en charge au moins leurs dépenses personnelles. • Les familles démunies sont celles qui sont éligibles au carnet blanc et autres services et indemnités de l'Etat	• Compte dépôt/retrait, épargne • Paiement par carte, mobile ou Internet • Transfert d'argent (réception) • Education financière de base
Adultes à faibles revenus et jeunes en voie D'autonomisation	• Personnes ayant des revenus limités ou instables. • Salariés du secteur privé et public, déclarés ou pas à la CNSS • Personnes développant des activités dans le secteur informel, ayant une situation professionnelle	• Compte dépôt/retrait, épargne • Transfert d'argent (réception) • Education financière • Paiements pour régler factures • Petits crédits pour AGR, biens d'équipement, habitat social jusqu'à 5000

	et sociale fragile et n'ayant une situation professionnelle et sociale fragile et ne bénéficiant pas de couverture sociale. • Chômeurs	• Assurance santé, retraite
Micro-entreprises	• Entreprises patentées comprenant moins de 6 salariés et déclarant un C.A. annuel insignifiant.	• Compte et moyens de paiement • Crédits pour BFR • Financement création entreprise • Assurances équipement • Services d'accompagnement
Très petites entreprises / Mésofinance	• Continuum de très petites et petites entreprises formelles tenant des registres comptables a minima.	• Compte et moyens de paiement • Crédits MT équipement et prêts participatifs • Crédits pour BFR • Micro-leasing – Assurance équipement • Services d'accompagnement
Exploitations agricoles familiales	• Exploitations agricoles le plus souvent familiales dont la principale source de revenu est l'agriculture mais pas la seule et dont l'exploitant est le chef de ménage. Les exploitations sont en général de taille modeste	• Compte dépôt/retrait, épargne • Financement de campagne, de l'élevage…. • Financement lissage revenus • Transfert d'argent • Assurance climatique

Source : FEMIP Trust Fund (2014)

6. Approches pour combattre l'exclusion financière

L'exclusion financière, qui prive des millions d'individus de l'accès aux services bancaires de base, freine non seulement l'épanouissement social mais aussi la croissance économique. Pour y

remédier, plusieurs stratégies ont été conceptualisées, reflétant des visions divergentes sur les liens entre développement financier et progrès économique. Malik et Sikarwar (2024).

6.1. Développement financier actif comme levier économique

Selon cette vision, le renforcement préalable du secteur financier stimule l'économie. Faciliter l'accès aux services bancaires (comptes, crédits, assurances) pour les populations marginalisées permettrait de les intégrer au système économique formel, générant ainsi une croissance inclusive. L'Inde illustre cette approche : depuis la nationalisation des banques en 1969, l'expansion de leur réseau et la création de comptes à faible coût (No-Frill Accounts) visent à familiariser les non-bancarisés avec les outils financiers, créant un cercle vertueux où l'inclusion financière précède le développement économique. Malik et Sikarwar (2024)

6.2. Développement financier passif, conséquence de l'activité économique

À l'inverse, cette approche postule que l'économie doit d'abord se développer pour susciter des besoins financiers. Lorsque les individus génèrent des revenus via des emplois ou des activités entrepreneuriales, ils réclament naturellement des services adaptés (microcrédits, épargne, etc.), incitant la création d'institutions financières. C'est notamment le cas dans les zones rurales, où l'émergence de systèmes informels (prêteurs locaux) reflète une demande non satisfaite par les circuits traditionnels. Malik et Sikarwar (2024)

6.3. Approche intégrée : le rôle central de l'emploi

Une troisième voie souligne l'interdépendance des deux dynamiques, sans hiérarchie stricte. Cependant, l'intégration au marché du travail est souvent présentée comme stimulateur principale. Le programme indien MGNREGA en est un exemple : en garantissant un emploi salarié aux populations rurales, il contraint les bénéficiaires à ouvrir un compte bancaire pour percevoir leurs revenus. Ce mécanisme instaure progressivement des habitudes de bancarisation, liant inclusion financière à l'accès à un revenu régulier. Malik et Sikarwar (2024)

Conclusion du chapitre

Comme conclusion de notre travail durant ce chapitre, nous avons utilisé le logiciel NVivo afin de renforcer notre analyse en mobilisant des outils d'exploration qualitative. NVivo est un logiciel performant permettant d'organiser, de coder et de visualiser les données textuelles selon une approche structurée. Il nous a permis de mettre en évidence les notions fondamentales de l'inclusion financière et leurs interrelations. Les résultats issus de cette analyse ont été représentés sous forme de carte conceptuelle générée automatiquement par le logiciel, ce qui nous a offert une vue d'ensemble synthétique et facilitée de la structure logique de nos idées. Cet apport méthodologique a contribué à clarifier les articulations entre les notions essentielles et à mieux asseoir notre cadre analytique.

Figure 4 : Nuage de mots résumant les concepts fondamentaux développés dans le chapitre 1 sur le cadre conceptuel de l'inclusion financière

Source : Élaboration personnelle à partir de l'analyse qualitative du chapitre 1 sous NVivo (2025)

Ce premier chapitre a permis d'établir un cadre conceptuel solide pour comprendre les fondements de l'inclusion financière. Nous avons exploré en profondeur la définition de ce concept, qui va bien au-delà de la simple accessibilité aux services bancaires traditionnels. L'inclusion financière se présente comme un processus multidimensionnel englobant trois piliers fondamentaux : l'accès, l'utilisation effective et la qualité des services financiers.

L'analyse historique a révélé une évolution significative du concept, depuis les prêts sur gage médiévaux jusqu'aux systèmes modernes d'inclusion financière intégrée. Cette progression met en évidence l'importance croissante accordée à l'inclusion financière comme levier essentiel de développement économique et social, reconnue aujourd'hui comme un objectif prioritaire par les institutions internationales et les gouvernements.

La présentation des différents acteurs impliqués des institutions financières traditionnelles aux fintechs innovantes a souligné la nécessité d'une collaboration multisectorielle pour relever les défis de l'inclusion financière. Parallèlement, l'examen des causes et conséquences de l'exclusion financière a mis en lumière les multiples barrières (économiques, sociales, géographiques) qui persistent encore aujourd'hui.

Ces éléments théoriques nous permettent désormais d'aborder plus spécifiquement la situation algérienne dans le chapitre suivant. En effet, comprendre ces mécanismes conceptuels est indispensable pour analyser objectivement les déterminants de l'inclusion financière en Algérie. La transition vers ce deuxième chapitre nous permettra d'examiner comment les facteurs économiques, sociaux, institutionnels et technologiques influencent concrètement l'accès aux services financiers dans le contexte national.

L'analyse des statistiques et des tendances observées en Algérie, comparativement à ses voisins maghrébins et africains, offrira une perspective factuelle sur les progrès réalisés et les défis restants. Ce passage du cadre conceptuel général à l'étude spécifique du cas algérien constituera une étape cruciale pour identifier les pistes d'amélioration et formuler des recommandations pertinentes pour renforcer l'inclusion financière dans le pays.

CHAPITRE 2 : ÉTAT DE LIEU SUR L'INCLUSION FINANCIERE EN ALGERIE

Introduction du chapitre

L'inclusion financière est devenue un enjeu majeur pour les économies modernes, notamment dans les pays en développement comme l'Algérie. Elle représente une condition essentielle pour réduire les inégalités sociales, stimuler la croissance économique et promouvoir le développement durable. En permettant aux individus et aux entreprises d'accéder à des services financiers abordables et adaptés, l'inclusion financière contribue à l'amélioration des conditions de vie, à la lutte contre la pauvreté et à la formalisation de l'économie.

En Algérie, malgré les efforts déployés par les autorités publiques et les institutions financières, le chemin vers une inclusion financière universelle reste semé d'embûches. Les défis sont nombreux, allant de la faible bancarisation de la population à la prédominance de l'économie informelle, en passant par les disparités régionales et sociales. Ces obstacles sont exacerbés par des facteurs tels que le niveau d'éducation, le revenu, le genre, l'âge et le statut d'emploi, qui influencent directement l'accès et l'utilisation des services financiers.

Ce chapitre vise à dresser un état des lieux complet de l'inclusion financière en Algérie. Il explore d'abord les principaux déterminants qui façonnent cette dynamique, tels que le genre, l'âge, le niveau d'éducation, le revenu et le statut d'emploi. Ensuite, il analyse les indicateurs clés de l'accessibilité, de la disponibilité et de l'utilisation des services financiers, en mettant en lumière les progrès réalisés ainsi que les lacunes persistantes. Par ailleurs, ce chapitre examine les liens entre l'inclusion financière et des notions économiques fondamentales, telles que la stabilité financière, la croissance inclusive et la réduction des inégalités.

Enfin, une attention particulière est accordée aux stratégies et actions nécessaires pour impulser l'inclusion financière en Algérie. Cela inclut la valorisation des ressources humaines, la modernisation du secteur bancaire, le développement de l'infrastructure financière, la promotion de l'innovation numérique et l'adoption de solutions alternatives comme la finance islamique. Ce chapitre ambitionne ainsi de fournir une vision holistique et éclairée des opportunités et des défis qui se posent à l'Algérie dans sa quête d'une inclusion financière plus équitable et durable.

Section 01 : les principaux indicateurs de l'inclusion financière

L'inclusion financière constitue un pilier essentiel du développement économique et social, en particulier dans les pays en développement comme l'Algérie. Elle se définit par la capacité des individus et des entreprises à accéder et à utiliser des services financiers adaptés à leurs besoins, tout en étant abordables et sécurisés. Pour mesurer les progrès réalisés en matière d'inclusion financière, il est crucial de s'appuyer sur des indicateurs clés qui reflètent à la fois l'accès et l'utilisation des services financiers. Ces indicateurs permettent d'identifier les obstacles persistants et de guider les politiques publiques visant à réduire les inégalités et à promouvoir une inclusion plus large et équitable. Dans cette section, nous explorerons les principaux déterminants de l'inclusion financière en Algérie, ainsi que sur les indicateurs d'accès et d'utilisation et disponibilité des services financiers. Cette analyse permettra de mieux comprendre les défis actuels et les opportunités pour renforcer l'inclusion financière dans le pays.

1. Les déterminants de l'inclusion financière en Algérie

L'inclusion financière est un enjeu majeur pour le développement économique et social, particulièrement dans les pays en développement. Elle repose sur plusieurs déterminants qui influencent l'accès aux services financiers. Parmi ces facteurs clés figurent le genre, l'âge, le niveau d'éducation, le revenu et le statut d'emploi des individus. Ces éléments jouent un rôle crucial dans la capacité des populations à intégrer le système financier formel. Comprendre leurs impacts respectifs permet de mieux cerner les obstacles à l'inclusion financière et d'élaborer des politiques adaptées pour réduire les inégalités et promouvoir une inclusion plus équitable.

1.1. Le Genre et l'Inclusion Financière

L'un des indicateurs clés qui influencent le niveau d'inclusion financière, particulièrement dans les pays en développement, est « le genre de l'individu ». Ce facteur a été largement discuté dans la littérature. En examinant les données du « Global Findex 2011 » portant sur 98 pays en développement, Demirgüc¸Kunt et al. (2013) ont observé qu'« il existe un écart important entre les genres en ce qui concerne la propriété du compte, l'épargne formelle et le crédit formel ». Ils ont également conclu qu'« être une femme augmenterait la probabilité d'être exclue financièrement ». Ce déficit d'inclusion financière chez les femmes affecte négativement, selon plusieurs chercheurs, leur bien-être. Hallward-Driemeier et Hasan (2012) ont souligné que « le manque de propriété des

comptes empêche les femmes d'accéder à des opportunités de travail indépendant », précisant que « une femme sans compte a moins de possibilité de réaliser son ambitieux projet éducatif ou entrepreneurial ».

En effet, dans certaines sociétés, les femmes rencontrent des obstacles supplémentaires par rapport aux hommes pour accéder et utiliser les services financiers. Ces obstacles peuvent découler de règles formelles, comme « l'obligation pour les femmes d'obtenir la signature de leur mari pour des transactions financières », ou de normes informelles dictant ce qui est considéré socialement acceptable, telles que « les femmes peuvent ne pas vouloir être vues aller en ville seule pour se rendre dans une banque ». Selon Demirguc-Kunt et al. (2013), cet écart dans l'utilisation des produits et services financiers entre hommes et femmes est lié à « une discrimination légale des femmes et des normes relatives au genre. Ces restrictions légales incluent : la capacité de travailler et de diriger un ménage, etc. ».

Ellis et al. (2010) ont mené une étude au Kenya et en Tanzanie, révélant un problème d'inclusion financière des femmes dans ces deux pays. Ils ont attribué cette situation à la capacité financière ou au niveau de compréhension des femmes, affirmant que « les femmes se caractérisent par un manque de compréhension financière, de sorte que les hommes ont un meilleur niveau de connaissance des services que les femmes ». Dans une recherche sur l'inclusion financière en Chine comparée aux autres pays BRICS, Fungácová et Weill (2015) ont constaté que « les femmes sont moins susceptibles d'être financièrement incluses en raison d'un manque de documentation ou parce qu'un autre membre de la famille a un compte ».

Cependant, d'autres études n'ont pas confirmé l'existence d'une discrimination marquée contre les femmes en matière d'inclusion financière. Par exemple, dans une analyse empirique portant sur douze (12) pays asiatiques, Fungáčová et Weill (2016) ont trouvé que « le genre n'influence pas l'utilisation des comptes formels et l'utilisation de l'épargne formelle dans la plupart des pays étudiés ». De même, selon la Commission Européenne (2008), « bien que les femmes présentent des niveaux légèrement plus élevés d'exclusion financière que les hommes, le genre n'est pas significatif dans l'analyse de la régression ». L'étude a suggéré que « les effets liés au genre peuvent être attribués au statut de travail et aux revenus puisque les retraités ou les personnes restant au foyer sont, dans une plus large proportion, des femmes ».

En résumé, le genre joue un rôle notable dans l'inclusion financière, avec des femmes souvent désavantagées en raison d'obstacles légaux, sociaux ou éducatifs. Bien que certaines études

montrent que « le genre n'influence pas significativement » l'accès aux services financiers dans certains contextes, les disparités persistent majoritairement dans les pays en développement. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de promouvoir des politiques ciblées, comme l'éducation financière et la suppression des barrières discriminatoires, afin de garantir une inclusion financière plus équitable pour tous. Abbes (2022)

1.2. L'Âge des individus et l'inclusion financière

L'âge est souvent considéré comme un indicateur clé pour comprendre les raisons de l'exclusion financière, en particulier dans les pays en développement. Selon le CGAP : « les jeunes constituent la plus grande partie de la population dans les pays en développement, mais comptent parmi les moins bancarisés ». Radermecker (2015) a précisé les tranches d'âge particulièrement concernées par cette exclusion financière, indiquant que « les individus ayant moins de quinze (15) ans ne sont normalement pas propriétaires d'un compte dans les pays en développement, ainsi, les personnes âgées utilisent le compte de leurs enfants ». En effet, il souligne que « avant quinze (15) ans et après un certain âge (les hommes et les femmes plus âgés), n'ont généralement pas de comptes parce qu'ils utilisent les comptes d'un membre de la famille ».

De nombreuses études empiriques ont confirmé ces observations. Par exemple, Fungáčová et Weill (2016) ont conclu que « l'âge contribue à améliorer l'inclusion dans la plupart des pays asiatiques étudiés ». Toutefois, ces auteurs ont également constaté « une relation non linéaire dans de nombreux cas, ce qui confirme l'opinion selon laquelle l'influence positive de l'âge sur l'inclusion financière se maintient jusqu'à un certain seuil ».

Johnson et Nino-Zarazua (2009) ont observé, en Ouganda, que « les individus de vingt-cinq (25) ans à quarante-quatre (44) ans ont moins de chances d'être financièrement exclus que les autres catégories d'âge ». De même, ils ont noté qu'au Kenya, « les individus de dix-huit (18) ans à vingt-quatre (24) ans sont plus susceptibles d'être exclus que les individus plus âgés ».

Enfin, Honohan et King (2009) ont relevé que « jusqu'à l'âge de quarante-cinq (45) ans, plus une personne avance en âge, plus elle a de chances d'être bancarisée. À partir de quarante-cinq (45) ans, cependant, plus elle vieillit, moins elle a tendance à avoir un compte bancaire ».

En résumé, l'âge influence fortement l'inclusion financière, surtout dans les pays en développement. Les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées sont souvent exclus, dépendant des comptes familiaux. L'accès aux services financiers augmente avec l'âge jusqu'à

environ 45 ans, puis diminue pour les plus âgés. Ces constats mettent en lumière la nécessité de politiques adaptées pour mieux inclure ces groupes vulnérables. Abbes (2022)

1.3. Le niveau d'éducation des individus et l'inclusion financière

Le niveau d'instruction ou d'éducation des individus est également considéré dans la littérature comme un déterminant clé de leur inclusion financière. En effet, le niveau d'éducation entretient une relation étroite avec la connaissance financière des individus, autrement appelée « l'éducation financière ». Hayton et al. (2007), par exemple, soulignent que « sans connaissances financières suffisantes, les ménages peuvent être enfermés dans un cycle de pauvreté et d'exclusion ou souffrir d'un choix de produits inapproprié, d'un crédit coûteux ou, dans certains cas, de prêts illégaux ». Une mauvaise compréhension du fonctionnement des produits financiers et de leurs coûts probables réduit également la probabilité d'inclusion. De plus, ces mêmes difficultés peuvent empêcher les individus de tirer pleinement parti des produits financiers dont ils disposent déjà. Selon Trivedi (2008), « les obstacles à l'accès dans le secteur bancaire formel ont été identifiés comme étant liés à la culture, à l'éducation (en particulier aux notions financières) ».

En réalité, plusieurs études empiriques ont confirmé l'effet positif d'un niveau élevé d'éducation sur l'inclusion financière. « Le niveau d'éducation améliore le niveau d'inclusion financière et, par conséquent, les personnes les plus instruites sont les plus financièrement incluses » Allen et al., (2016) ; Zins et Weill (2016); Fungacova et Weill, (2015). De même, l'étude de Sarma et Pais (2011) a montré que « le niveau d'éducation est significativement et positivement associé à l'inclusion financière, ce qui signifie que plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'inclusion financière est élevée ». Ainsi, « l'éducation financière est l'un des éléments importants ayant une incidence sur l'inclusion financière, car lorsque les gens ont une bonne culture financière, ils peuvent prendre de meilleures décisions financières, obtenir un meilleur produit, plus adapté, à un meilleur prix ». Cependant, « lorsqu'ils n'ont aucune connaissance financière, ils n'utilisent pas les services financiers parce qu'ils ne sont pas capables de comprendre ».

En résumé, l'éducation joue un rôle fondamental dans l'inclusion financière en renforçant la compréhension des produits et services financiers. Les personnes mieux éduquées bénéficient d'une meilleure inclusion financière, tandis que le manque de connaissances peut entraîner des choix inadaptés ou un rejet des services financiers. Abbes (2022)

1.4. Le niveau de vie (revenu) des individus et l'inclusion financière

La situation financière des individus, marquée par des problèmes tels qu'un manque d'argent ou des coûts financiers élevés, peut rendre les individus incapables ou réticents à accéder à des produits financiers. À ce sujet, plusieurs chercheurs ont souligné ce problème comme un obstacle majeur à l'inclusion financière et une cause principale de l'exclusion financière, en particulier dans les pays en développement. Selon Allen, Demirguc-Kunt et al. (2012) : « dans les pays où les coûts bancaires sont élevés, la population sous bancarisée a déclaré ne pas avoir de compte en raison d'un manque d'argent ».

En effet, certaines personnes ne gagnent pas suffisamment pour pouvoir ouvrir un compte, car cette démarche implique des frais dans la plupart des régions du monde. Radermecker (2015) a noté que : « les frais annuels et les coûts de transaction fixes rendent le compte formel inabordable pour une grande partie de la population ». Par ailleurs, Sinha et Subramanian (2007) ont affirmé que : « le principal motif d'exclusion financière est l'absence de revenu stable, ce qui signifie que les personnes ne sont pas incitées à ouvrir un compte d'épargne et ne sont pas susceptibles de prétendre à un prêt ».

De nombreuses études empiriques récentes ont confirmé que l'inclusion financière est fortement liée au niveau de vie des individus. Ces travaux ont montré que « faire partie du quintile de revenu le plus élevé augmente la probabilité de posséder un compte formel au sein d'une institution financière » Fungáčová et Weill (2016) ; L. Weill et Zinsa, (2016) ; Clamara et al., (2014) ; Allen et al., (2012), (2016).

En outre, l'étude de Rhine et Greene (2013), centrée sur les déterminants de l'inclusion financière aux États-Unis, a analysé comment les changements dans les caractéristiques et les circonstances des familles influencent leur statut bancaire, notamment leur passage à un statut non bancarisé. Les auteurs ont conclu que « le basculement d'une famille du statut bancarisé vers le statut non bancarisé est significativement influencé par la baisse du revenu familial, par la perte d'emploi et par la perte de la couverture d'assurance maladie ».

En résumé, le manque de revenus et les coûts élevés des services bancaires freinent l'inclusion financière, particulièrement dans les pays en développement. Les frais bancaires et l'absence de revenus stables rendent les services financiers inaccessibles pour beaucoup, tandis que des chocs comme la perte d'emploi aggravent cette situation. Réduire ces obstacles est crucial pour promouvoir une inclusion financière plus large. Abbes (2022)

1.5. Le statut d'emploi et son rôle dans l'inclusion financière

Parmi les déterminants socio-économiques de l'inclusion financière, largement étudiés dans la littérature, le statut d'emploi des individus occupe une place importante. Selon Goodwin et al. (2000), « le secteur financier peut être lié à l'emploi, cela signifie que les chômeurs, ou ceux qui ont un emploi irrégulier, ne sont pas inclus dans le système financier pour ne pas avoir d'argent ».

L'absence d'emploi est souvent considérée comme l'un des principaux obstacles à l'inclusion financière, notamment dans les pays en développement. Kempson (1994) explique que « l'exclusion financière est dynamique, les ménages suspendent ou ferment des comptes lorsque les circonstances changent, notamment en cas de chômage ». Sinha et Subramanian (2007) corroborent cette idée en affirmant que « l'absence d'emploi formel crée de nouveaux obstacles à l'inclusion dans les secteurs formels ».

En outre, il est fréquemment observé que la majorité des institutions financières ciblent exclusivement les individus actifs et ceux disposant de revenus élevés et permanents. Selon un rapport de la Banque de réserve de l'Inde RBI, (2008), « les prestataires de services financiers ciblent généralement le groupe de la population économiquement active, oubliant souvent de concevoir des produits adaptés aux clients potentiels plus âgés ou plus jeunes ». Ainsi, pour permettre aux chômeurs et aux personnes sous-employées de participer au système financier, il est essentiel qu'ils obtiennent un emploi stable, leur offrant des revenus à épargner et à investir.

Cette relation entre emploi et inclusion financière a également été mise en évidence par Nino-Zarazua et Copestake (2009), qui ont constaté que « avoir un emploi augmente la probabilité d'épargner dans des organisations de micro-finance au Mexique ». En somme, promouvoir l'accès à un emploi formel et durable apparaît comme une condition clé pour améliorer l'inclusion financière des populations marginalisées.

En résumé, le statut d'emploi est un facteur déterminant pour l'inclusion financière. L'absence de revenus réguliers, due au chômage ou à des emplois précaires, limite l'accès aux services financiers, particulièrement dans les pays en développement. Les institutions financières tendent à privilégier les personnes ayant des revenus stables, excluant ainsi les groupes vulnérables. Pour remédier à cette situation, il est crucial de promouvoir des politiques favorisant la création d'emplois formels et pérennes. Abbes (2022)

2. Analyse de la situation de l'inclusion financière en Algérie

L'accès aux services financiers est un pilier fondamental de l'inclusion financière, et son évaluation repose sur plusieurs indicateurs clés. Parmi ceux-ci figurent le nombre de succursales bancaires, d'agences, de bureaux de poste, ainsi que la disponibilité des distributeurs automatiques de billets (ATM) et des terminaux de paiement électronique (TPE). Ces infrastructures jouent un rôle crucial dans la bancarisation de la population, en particulier dans les zones où les services financiers traditionnels sont limités. L'analyse de ces indicateurs permet de mieux comprendre les progrès réalisés en matière d'inclusion financière et les défis qui subsistent pour garantir un accès équitable à tous.

2.1. Indicateurs d'accessibilité

L'accessibilité financière est la capacité des individus et des entreprises à accéder facilement et équitablement aux services financiers, qu'il s'agisse de comptes bancaires, de distributeurs automatiques de billets ou de succursales physiques. Elle repose sur une combinaison de facteurs géographiques, économiques et technologiques pour réduire les barrières à l'inclusion financière.

2.1.1. La détention des comptes bancaires actifs

La détention d'un compte bancaire permet aux individus de se libérer des méthodes financières informelles et onéreuses, comme la conservation d'argent liquide à domicile ou le recours à des prêteurs non réglementés. Les comptes bancaires offrent une sécurité accrue, une plus grande praticité et ouvrent la voie à l'accès à d'autres services financiers. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de comptes actifs (en dinar et en devise) en Algérie depuis 2009.

Figure 5 : le nombre des comptes actifs en Algérie entre 2009 et 2020.

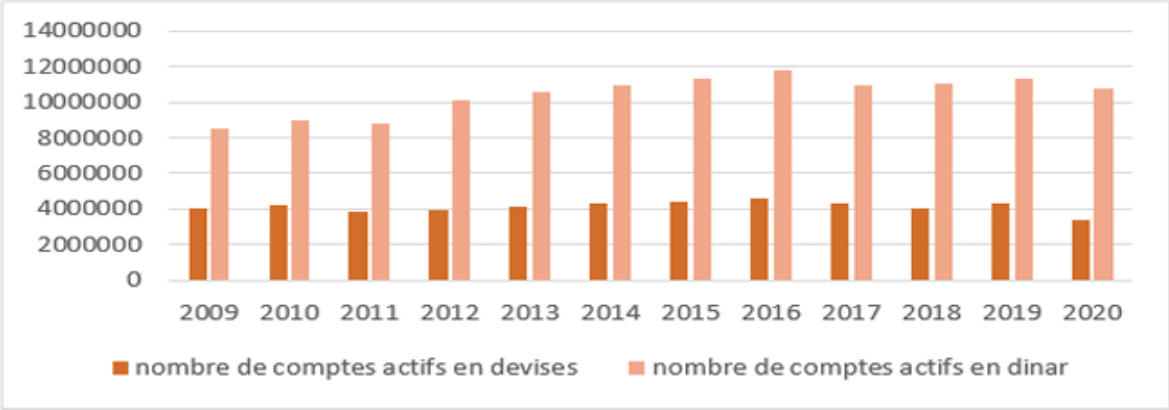

Source : la banque d'Algérie (2023).

Le graphique montre une progression modérée du nombre de comptes bancaires en Algérie. On observe que les comptes en devises sont nettement moins nombreux que ceux en dinar, bien que leurs évolutions suivent des tendances similaires. Il est important de souligner que les réglementations concernant l'ouverture de comptes en devises varient d'un pays à un autre, en fonction du contexte économique, des politiques monétaires et des cadres réglementaires spécifiques. Les raisons pour lesquelles cette possibilité existe en Algérie, mais pas dans d'autres pays, peuvent être attribuées à plusieurs facteurs :

- Politiques monétaires et de change : Chaque pays adapte ses politiques monétaires selon ses priorités économiques. En Algérie, l'autorisation d'ouvrir des comptes en devises pourrait viser à attirer des investissements étrangers, faciliter les transactions commerciales internationales ou renforcer les échanges avec d'autres nations. À l'inverse, certains pays adoptent des politiques plus restrictives pour préserver la stabilité de leur monnaie nationale et maîtriser les flux de capitaux.
- Contrôles des changes : Certains États imposent des restrictions strictes sur les mouvements de capitaux, y compris l'ouverture de comptes en devises, afin de protéger leur système financier, réguler les flux monétaires et limiter les risques liés à la fuite des devises.

Il convient également de noter qu'un individu disposant d'un compte bancaire est considéré comme bancarisé. Cependant, s'il conserve ses fonds en dehors du circuit bancaire, il reste financièrement exclu malgré son statut de bancarisé. Pour cette raison, on utilise souvent des indicateurs tels que le nombre de comptes actifs ou le ratio dépôts/nombre de comptes pour mesurer réellement l'inclusion financière. Merniz et Bendjelloul (2024).

2.1.2. Distributeurs automatiques de billets (DAB) par 1000 Km²

Le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) par 1000 km² est un indicateur clé pour évaluer l'accessibilité géographique aux services financiers dans un pays. En Algérie, ce graphique met en lumière l'évolution de cet indicateur entre 2004 et 2023, révélant une tendance générale à la hausse qui reflète les efforts déployés pour moderniser le secteur bancaire.

Figure 6 : le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) par 1000 km² en Algérie entre 2004 et 2021

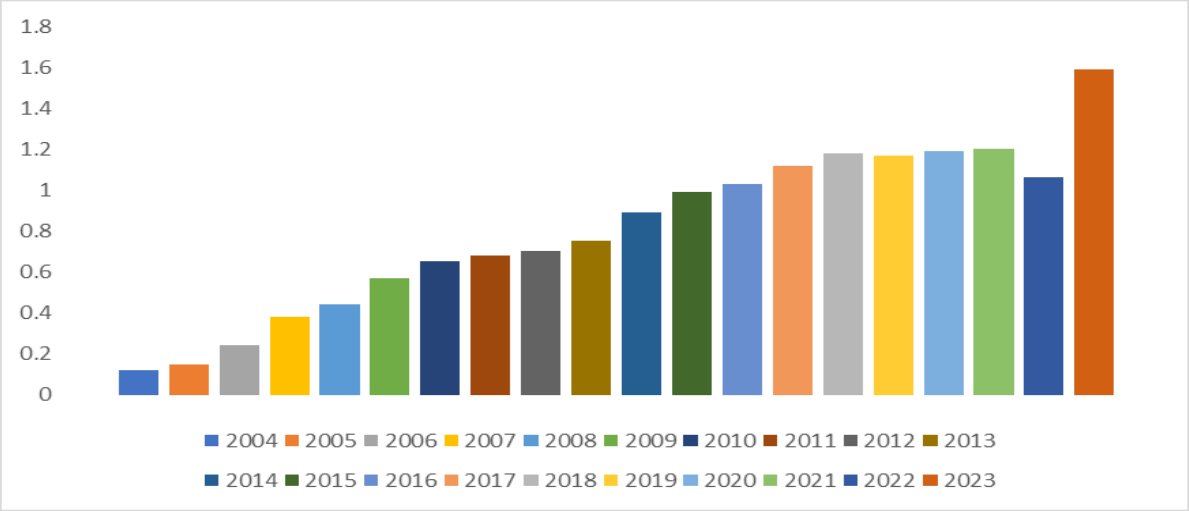

Source : élaboré par nos soins à partir des données du Banque mondiale.

Au début des années 2000, le réseau de DAB était très limité, ce qui traduisait une faible accessibilité, notamment dans les zones rurales et intérieures. Toutefois, à partir de 2010, on observe une croissance significative du nombre de DAB, avec des pics marqués en 2018 et 2023, où leur densité atteint des niveaux records. Cette évolution s'explique par des investissements accrus dans l'infrastructure bancaire, le développement des technologies numériques et la volonté de réduire la prédominance de l'utilisation du cash en Algérie.

Malgré ces progrès, la répartition des DAB reste inégale, avec une concentration plus forte dans les grandes villes, tandis que les régions moins peuplées continuent de souffrir d'un manque d'infrastructures bancaires. Ce graphique illustre ainsi une modernisation partielle du secteur financier, mais souligne également les défis persistants pour garantir une inclusion financière équitable à l'échelle nationale.

2.1.3. Succursales de banques commerciales Par 100,000 adultes

Le nombre de succursales de banques commerciales pour 100,000 adultes est un indicateur essentiel pour évaluer l'accessibilité aux services financiers dans un pays. En Algérie, ce graphique illustre l'évolution de cet indicateur entre 2004 et 2023, révélant une tendance générale à la stabilité avec des fluctuations mineures.

Figure 7 : le nombre de succursales de banques commerciales Par 100,000 adultes en Algérie entre 2004 et 2021

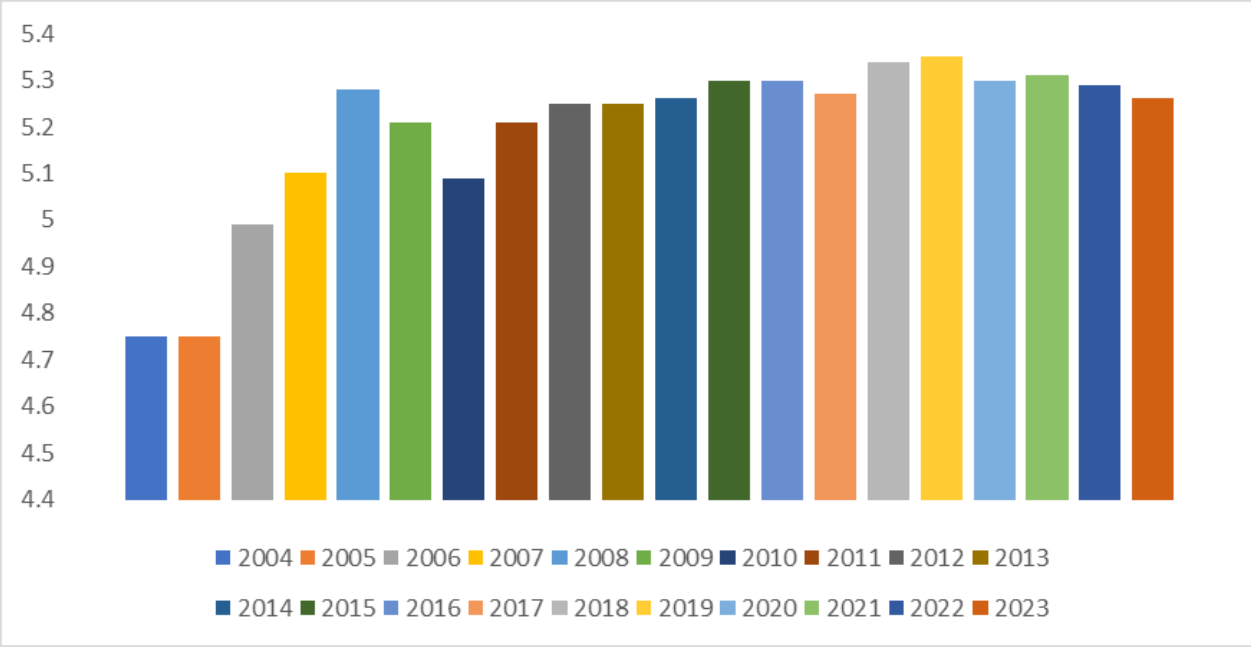

Source : élaboré par nos soins à partir des données du Banque mondiale.

Au début de la période en 2004, le nombre de succursales était d'environ 4.8 pour 100,000 adultes, reflétant une présence bancaire déjà relativement importante. Au fil des années, on observe des variations légères, avec des pics notables en 2006 et 2019 où le nombre atteint son niveau le plus élevé, autour de 5.3 pour 100,000 adultes. Ces fluctuations peuvent être attribuées à divers facteurs tels que les politiques gouvernementales, les investissements dans le secteur bancaire et les changements démographiques.

Cependant, malgré ces fluctuations, la densité globale des succursales reste relativement stable au cours de la période étudiée, indiquant une certaine stagnation dans l'expansion du réseau bancaire physique. Cette stabilité peut suggérer que les efforts pour améliorer l'accessibilité aux services bancaires se sont davantage concentrés sur la digitalisation et les services en ligne plutôt que sur l'ouverture de nouvelles agences physiques.

En conclusion, ce graphique témoigne d'une présence bancaire relativement stable en Algérie, mais souligne également la nécessité de continuer à travailler sur l'inclusion financière, notamment en développant davantage les services numériques pour compenser la limitation géographique des succursales physiques.

2.2. Les indicateurs de disponibilité

La disponibilité, dans le contexte des services financiers, fait référence à l'existence et à la répartition des infrastructures, des points de service et des outils nécessaires pour permettre aux individus d'accéder aux produits et services financiers. Elle mesure la capacité du système financier à offrir des solutions adaptées et accessibles à tous les segments de la population, en tenant compte des besoins spécifiques liés à la géographie, à la démographie et aux habitudes économiques.

2.2.1. Les succursales

La place bancaire algérienne compte actuellement un total de 19 banques et 8 établissements financiers en activité, l'évolution de nombre de succursale est présentée par la figure suivante :

Figure 8 : le nombre de succursales des banques commerciales en Algérie entre 2004 et 2021

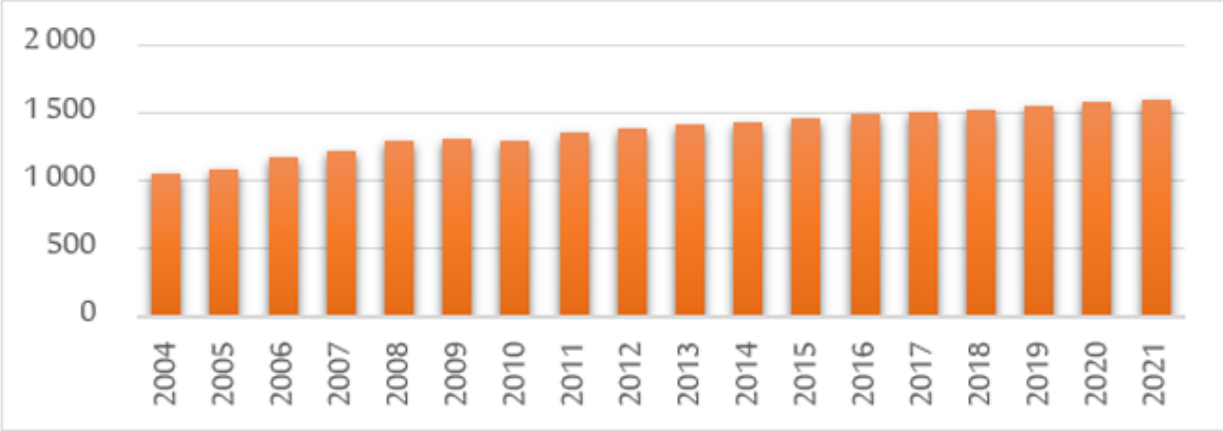

Source : FMI (2023).

Le secteur bancaire a connu une croissance considérable en termes d'ouverture de succursales au cours de ces dernières années, les banques Algériennes se sont efforcées d'élargir leur réseau de succursales afin de mieux desservir les clients en améliorant l'accès aux services financiers, le nombre de succursales a évolué de 51.08% durant la période de 2004 jusqu'à 2021. Merniz et Bendjelloul (2024).

2.2.2. Les agences

Les banques ont également le choix d'admettre un réseau étendu des agences en vue d'assurer une présence physique leurs permettant d'être à proximité de la clientèle, l'évolution de nombre de l'ensemble des agences bancaire sur le territoire algérien est présentée par la figure infra :

Figure 9 : l'évolution du nombre d'agences bancaires commerciales pour 100 000 adultes entre 2004 et 2021.

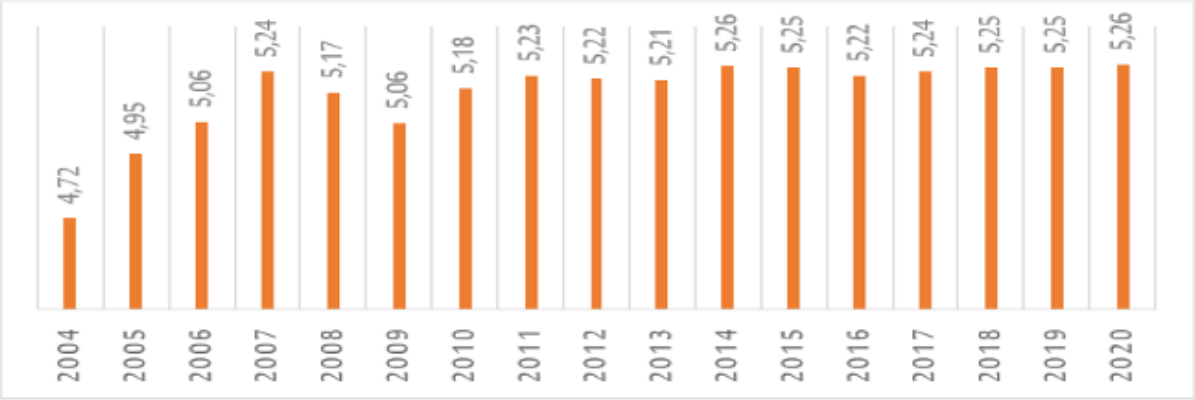

Source : (FMI, 2023).

Ce que mettent en évidence ce graphe est que le nombre des agences bancaires évolue positivement mais insuffisamment par rapport au modèle de Cameron (une agence par 10000 habitants), Cela peut refléter l'absence d'une stratégie ferme pour renforcer la bancarisation de la population exclue en accord avec la croissance démographique et les besoins croissants des individus. Ce qui indique que l'accès aux agences bancaire par certains segments de la société est extrêmement difficile, ce qui peut être substitué par les bureaux de poste. Merniz et Bendjelloul (2024)

2.2.3. Les bureaux de poste

Les bureaux de poste à leurs tours sont essentiels dans l'inclusion financière, en particulier dans les régions où les services bancaires traditionnels sont limités ou inaccessibles, ils offrent des services de dépôt et de retrait d'espèces, ainsi que des comptes d'épargne de base, le graphe ci-dessous montre l'évolution de nombre de bureaux de poste sur le territoire nationale :

Figure 10 : le nombre de bureaux de postes en Algérie entre 2009 et 2021.

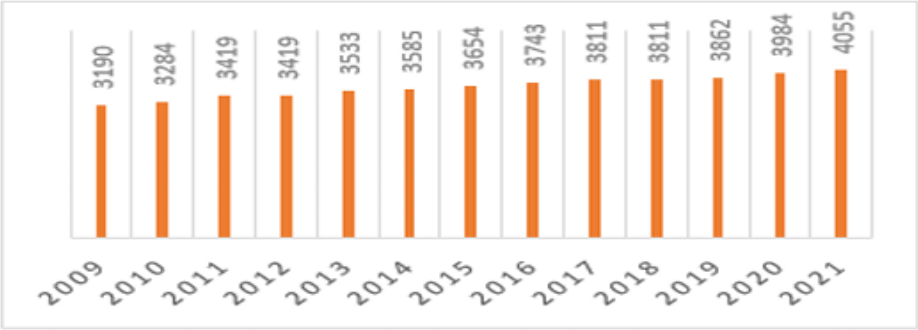

Source : (la banque d'Algérie, 2023).

Entre 2011 et 2021, le nombre de bureaux de poste en Algérie a augmenté de 27,12 %. Dans sa démarche d'innovation, la Poste algérienne a introduit une technologie unique avec des bureaux de poste mobiles. Ces derniers permettent de desservir certaines zones rurales tout en renforçant l'efficacité des services dans les grandes villes. Cette initiative contribue à réduire l'exclusion financière et encourage la participation économique des populations ayant un accès limité aux services bancaires et financiers classiques. Merniz et Bendjelloul (2024).

2.2.4. L'évolution de nombre d'ATM et des TPE sur le territoire national

Les Terminaux de Paiement Électronique (TPE) proposent des services financiers de base accessibles à une large partie de la population, facilitant notamment les paiements. Parallèlement, les distributeurs automatiques de billets (ATM ou GAB) renforcent l'accessibilité et la commodité des services financiers essentiels. Ils permettent aux utilisateurs d'effectuer des retraits à tout moment, tout en offrant des interfaces conviviales et intuitives qui simplifient l'utilisation des services bancaires, y compris pour les personnes ayant des compétences technologiques limitées. Ces innovations contribuent à réduire la fracture numérique et à élargir l'accès aux services financiers formels. Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution du nombre de TPE et d'ATM au fil du temps.

Figure 11 : l'évolution du nombre d'ATM et de TPE sur un horizon qui dépasse les dix ans.

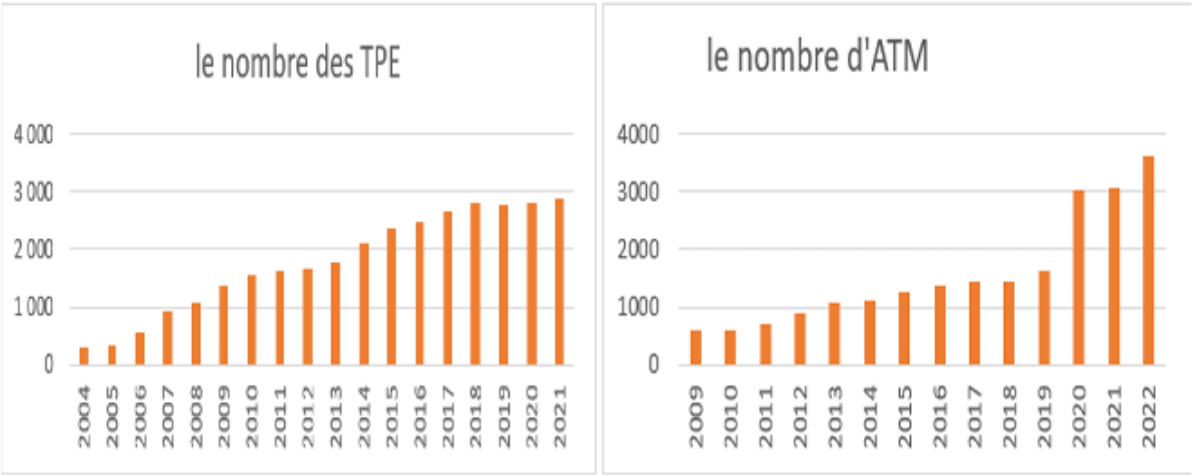

Source : La banque d'Algérie (2022), GIE Monétique (2023), FMI (2023).

Au cours de la dernière décennie, on observe une hausse significative du nombre d'automates ATM et de terminaux TPE. Cela reflète une prise de conscience croissante de leur rôle crucial, ainsi que de la nécessité d'étendre leur couverture. Cette expansion passe par l'installation de nouveaux équipements dans des zones où l'accès aux services financiers reste limité, l'amélioration de leurs fonctionnalités pour mieux répondre aux besoins spécifiques des populations marginalisées, et des campagnes de sensibilisation visant à encourager l'adoption de ces services. Merniz et Bendjelloul (2024).

2.3. Les indicateurs de l'utilisation

L'utilisation dans le domaine financier fait référence à la manière dont les individus et les entreprises adoptent et exploitent les services financiers disponibles. Elle mesure non seulement l'accès aux produits et services financiers, mais aussi leur adoption effective et leur impact sur la vie quotidienne des utilisateurs. L'utilisation est un indicateur crucial pour évaluer le succès des politiques d'inclusion financière, car elle reflète la capacité des populations à intégrer ces services dans leurs activités économiques.

2.3.1. L'éducation financière

L'éducation financière joue un rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion financière, car elle fournit les connaissances et l'expérience nécessaires pour utiliser efficacement les services financiers une fois qu'ils sont accessibles.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'Algérie se positionne au sixième rang parmi les pays arabes en matière d'éducation financière, avec un taux de 33 %. Ce chiffre reflète non seulement un manque d'intérêt pour les questions financières et les services associés, mais aussi l'absence de programmes éducatifs structurés pour combattre l'analphabétisme financier.

Tableau 2: classement des pays arabes selon l'indice de l'éducation financière de 2017**.**

Rang	Pays	indice de l'éducation financière	Rang	pays	indice de l'éducation financière
1	Tunisie	0.45	**9**	Égypte	0.27
2	Liban	0.44	**10**	Irak	0.27
3	Koweït	0.44	**11**	Palestine	0.25
4	Bahreïn	0.4	**12**	Jordanie	0.24
5	Émirats	0.38	**13**	soudan	0.21
6	Algérie	0.33	**14**	somalie	0.15
7	Mauritanie	0.33	**15**	Yémen	0.13
8	Arabie saoudite	0.31			

Source : l'union des banques Arabes (2023).

Parmi les stratégies et initiatives d'éducation financière mises en œuvre par des acteurs des secteurs public et privé dans plusieurs pays arabes, on peut citer la création de " l'Observatoire de l'inclusion financière ", lancé en collaboration avec la Banque centrale tunisienne à la fin de l'année 2016. Cette plateforme en ligne met à disposition des ressources éducatives sur l'utilisation des services financiers et des moyens de paiement, permettant aux utilisateurs d'accéder à des informations et conseils pratiques concernant les produits et services financiers, ainsi que leurs coûts. Par ailleurs, aux Émirats arabes unis, plusieurs banques ont initié des campagnes de sensibilisation pour renforcer les compétences financières de leurs clients.

En Algérie, l'Association des Banques et Établissements Financiers (ABEF) a pris l'initiative de lancer un programme national d'éducation financière visant à améliorer les connaissances financières de la population. Outre cet objectif principal, ce programme vise également à renforcer la confiance dans le système financier. Une enquête nationale menée par la CRMI a également été lancée pour évaluer le niveau de familiarité des citoyens avec la gestion de leurs finances personnelles. Parmi les autres propositions pouvant être envisagées, on peut mentionner :

- Adhésion au Réseau International de l'Éducation Financière (INFE) : Cette adhésion permettrait à l'Algérie de rejoindre une plateforme mondiale d'échange sur les meilleures pratiques en matière d'éducation financière. Les pays membres bénéficient des connaissances et de l'expertise partagées, tout en ayant accès à des ressources et publications utiles pour soutenir les efforts nationaux dans ce domaine ;
- Organisation de conférences à l'échelle nationale et régionale : Ces événements offriraient une opportunité de sensibiliser davantage la population et les parties prenantes aux enjeux de l'éducation financière ;
- Lancement d'initiatives éducatives par les banques : Les institutions financières pourraient jouer un rôle clé en proposant des programmes de sensibilisation à la gestion financière, contribuant ainsi à améliorer les compétences des citoyens dans ce domaine.

Ces actions combinées pourraient consolider les efforts d'inclusion financière et promouvoir une meilleure compréhension des services financiers auprès de la population. Merniz et Bendjelloul (2024).

2.3.2. Les dépôts et les prêts

Ensemble, ces services financiers contribuent à élargir l'accès aux opportunités économiques, à promouvoir la croissance économique des individus et des communautés, et à réduire la pauvreté en favorisant l'autonomie financière, la figure infra présente l'évolution de nombre de déposants et d'emprunteurs auprès des banques algériennes entre 2009 et 2020.

Figure 12 : le nombre de dépôts et de prêts.

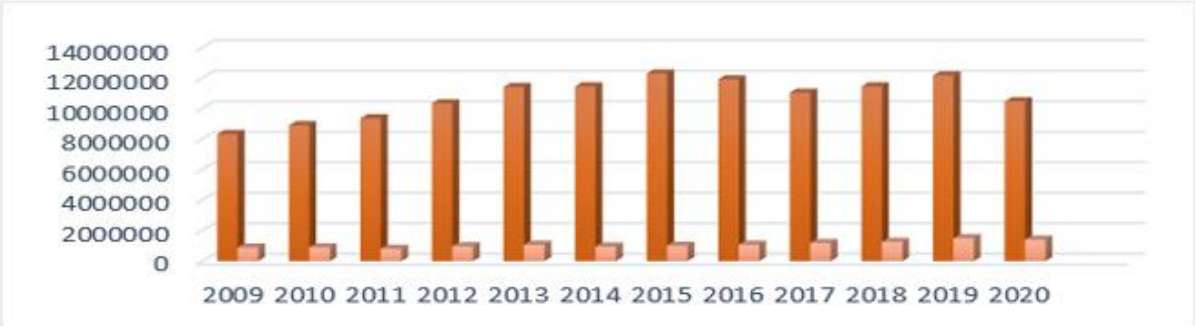

Source : La banque d'Algérie (2023).

Le nombre de déposants est nettement supérieur à celui des emprunteurs, ce qui engendre un déséquilibre dans l'économie. Cette situation peut avoir plusieurs conséquences notables :

- Excès de liquidités et baisse des taux d'intérêt : Les institutions financières se retrouvent avec des fonds excédentaires, ce qui les pousse à réduire les taux d'intérêt pour stimuler la demande de crédit et encourager les emprunteurs potentiels. Cependant, cette baisse des taux peut détériorer les revenus offerts aux déposants, réduisant ainsi leur capacité à épargner ;
- Faible marge pour les banques : Les coûts liés à la gestion des dépôts peuvent dépasser les revenus générés par l'octroi de prêts, entraînant une faible marge bénéficiaire pour les banques. Cette situation fragilise leur modèle économique et limite leur capacité à rémunérer les dépôts de manière attractive ;
- Stagnation économique due au déséquilibre du marché du crédit : Les institutions financières, face à cet excès de liquidités, peuvent adopter des critères de prêt plus stricts. En conséquence, les entreprises et les ménages peuvent rencontrer des difficultés à obtenir les financements nécessaires pour investir ou consommer. Ce manque de dynamisme peut freiner l'activité économique globale et ralentir la croissance.

Cette situation n'est toutefois pas figée et peut évoluer en fonction de divers facteurs, notamment la politique monétaire en vigueur, le développement du marché des capitaux et le niveau de confiance que les acteurs économiques accordent au système bancaire. Merniz et Bendjelloul (2024).

2.3.3. Le nombre des transactions effectuées sur ATM et TPE

L'utilisation des Terminaux de Paiement Électronique (TPE) et des distributeurs automatiques de billets (ATM) a connu une croissance significative, particulièrement en 2020, sous l'effet de la pandémie sanitaire et de la montée en puissance des services dématérialisés. Cela reflète une prise de conscience croissante de leur importance, car ils permettent aux petits commerçants, entrepreneurs et prestataires de services d'intégrer le réseau financier formel et d'accepter les paiements électroniques des consommateurs. Cette tendance est clairement illustrée par les graphiques ci-dessous.

Figure 13 : l'évolution du nombre des opérations effectuées sur les TPE et les ATM en Algérie entre 2016 et 2022.

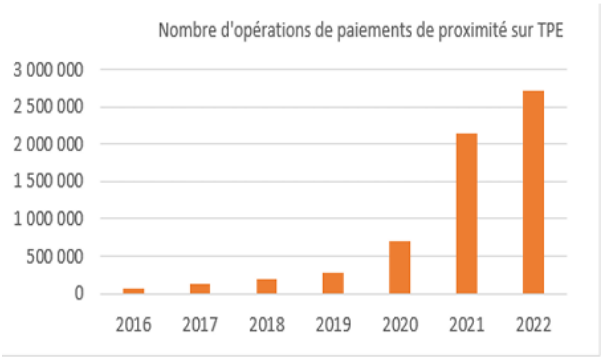

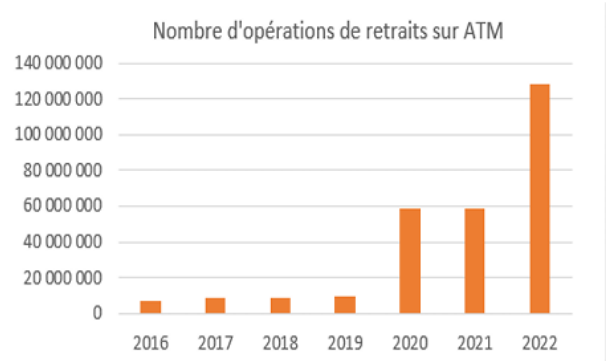

Source : (GIE Monétique, 2023).

Dans le même cadre, il est important de souligner le lancement du service de paiement mobile "Wim pay" par la BNA et El Salem Banque, ainsi que le service de règlement des factures via le module "Barid pay", accessible à travers l'application "Baridi mob" d'Algérie Poste. Ces solutions ne sont pour le moment disponibles qu'en mode intrabancaire. Toutefois, il est prévu qu'un projet de switch interbancaire, visant à assurer l'interopérabilité entre les différentes solutions adoptées par les banques du pays, soit mis en œuvre à partir de janvier 2024. Merniz et Bendjelloul, (2024).

2.3.4. Paiement sur internet

Le paiement en ligne supprime les barrières géographiques, économiques et sociales qui limitent l'accès et l'utilisation des services financiers. La figure ci-dessous illustre une évolution positive de l'usage des paiements sur internet.

Figure 14 : Activité de paiement sur internet en Algérie entre 2016 et 2022.

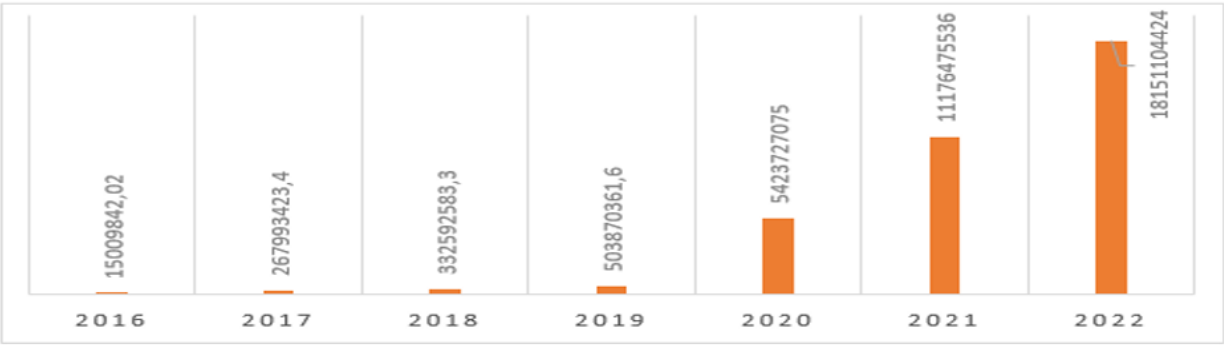

Source : (GIE Monétique, 2023).

Le paiement en ligne par carte CIB a été officiellement lancé en Algérie en octobre 2016. Dans un premier temps, ce service a été mis à disposition des principaux fournisseurs de services, tels que les entreprises de distribution d'eau, d'énergie (gaz et électricité), ainsi que les opérateurs de téléphonie fixe et mobile. À ce jour, 406 sites marchands ont intégré le système de paiement en ligne via la carte interbancaire.

À fin 2022, le nombre total de transactions réalisées depuis le lancement de ce service s'élève à 25 570 257. Ces chiffres englobent l'ensemble des paiements électroniques effectués avec les cartes CIB et EDAHABIA, y compris les paiements sur internet, les paiements de proximité et les paiements mobiles. Il est important de préciser que ces opérations nécessitent la détention simultanée d'une carte et d'un compte bancaire.

Pour conclure cette analyse, il convient de mettre en avant le projet innovant développé par la Cellule Réseau Monétique Interbancaire (CRMI) du GIE, intitulé « Nouvelle Ville Numérique ». Ce projet repose sur plusieurs facteurs clés, notamment une infrastructure technologique robuste, un cadre règlementaire approprié, un soutien gouvernemental, ainsi que des efforts soutenus en matière d'éducation financière et de sensibilisation pour garantir l'acceptation publique. Une attention particulière est accordée à la protection des données et à la sécurité.

La transition vers une ville « 0 cash » représente un défi complexe qui nécessite du temps, en raison des nombreux facteurs en jeu. Toutefois, elle devient progressivement plus accessible grâce à l'engagement des autorités gouvernementales, des entreprises et des citoyens. Merniz et Bendjelloul (2024).

Section 02 : L'inclusion financière en Algérie : Analyse Économique et Stratégies de Développement

L'inclusion financière est devenue un enjeu majeur dans les politiques de développement économique et social à travers le monde. Elle vise à garantir un accès équitable et abordable aux services financiers pour tous les segments de la population, en particulier les plus vulnérables. Cette section explore les multiples facettes de l'inclusion financière et ses impacts sur différents aspects économiques. Nous examinerons tout d'abord les liens entre inclusion financière et stabilité financière, en mettant en lumière les effets positifs et négatifs potentiels. Par la suite, nous analyserons son rôle dans la promotion d'une croissance économique inclusive et la réduction des inégalités. Enfin, nous nous pencherons sur les stratégies spécifiques pour impulser l'inclusion financière en Algérie, en mettant l'accent sur les réformes nécessaires, l'innovation financière et le développement des infrastructures bancaires et financières. Cette analyse permettra de mieux comprendre les défis et opportunités liés à l'expansion de l'inclusion financière dans un contexte national et international.

1. Le lien entre l’inclusion financière et les notions économiques

L’inclusion financière joue un rôle clé dans la promotion d’une économie stable et inclusive. En Algérie, elle se présente comme un levier stratégique pour renforcer la stabilité financière, stimuler la croissance économique et réduire les inégalités sociales. Cette partie examine ses interactions avec des notions économiques fondamentales, mettant en évidence son importance pour un développement durable et équilibré.

1.1. L’inclusion financière et stabilité financière

Le renforcement de l'intermédiation entre l'épargne et l'investissement par le biais de l’inclusion financière fournit aux institutions financières un éventail large d'agents économique leur permettant de diversifier leurs actifs en toute résilience Khan (2011). L’accroissement des prêts aux petites entreprises diversifie les actifs bancaires et diminue la taille relative des prêts évitant l’emprunteur unique dans le portefeuille global, ce qui apporte une stabilité financière en réduisant les prêts non performants (NPL) et la probabilité de défaut Čihák et al (2016). Aussi, la mise en place d’un système financier inclusif permettrait à la banque d’augmenter son dépôt à de faible taux d'intérêt et de réduire les coûts marginaux de financement. En conséquence, la Banque pourrait intervenir

sur la fixation des prix sur le marché monétaire et stabiliser son système financier. Ces conclusions sont confirmées particulièrement quand les banques possèdent des parts de financement des dépôts des clients plus élevées, avec des coûts marginaux de prestation de services bancaires plus faibles, et dans les pays ayant une bonne qualité institutionnelle. Ahamed et Mallick (2019)

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de petits épargnants, accroit à la fois la base de dépôts et la stabilité de la banque. Hawkins (2006), Cull et.al (2012), Han et Melecky (2013), Hanning et Jansen (2010)

Enfin, une plus grande inclusion financière permet une meilleure transmission de la politique monétaire ce qui engendrerait une plus grande stabilité financière. Huong (2018)

L'accès élargi aux services financiers permet la participation des personnes à faible revenu en abaissant les normes et les conditions de prêt mais augmente en parallèle les coûts de transaction et d'information, ce qui réduit de l'efficacité du système financier Khan (2011), Sahay et. Al (2015), Jose et Garcia (2016). Afin d'atteindre les petits et moyens emprunteurs, la banque pourrait recourir à des évaluations externes de crédit ce qui pourrait compromettre sa réputation. Enfin, l'augmentation de la base de crédit peut générer des difficultés dans l'évaluation des crédits augmentant la probabilité de défaut de crédit et pouvant conduire même à des crises de liquidité dans la banque Jose et Garcia (2016). Boulahbel-Bachari, S. & Salhi, S (2023).

Figure 15 : Liens entre l'inclusion financière et la stabilité financière

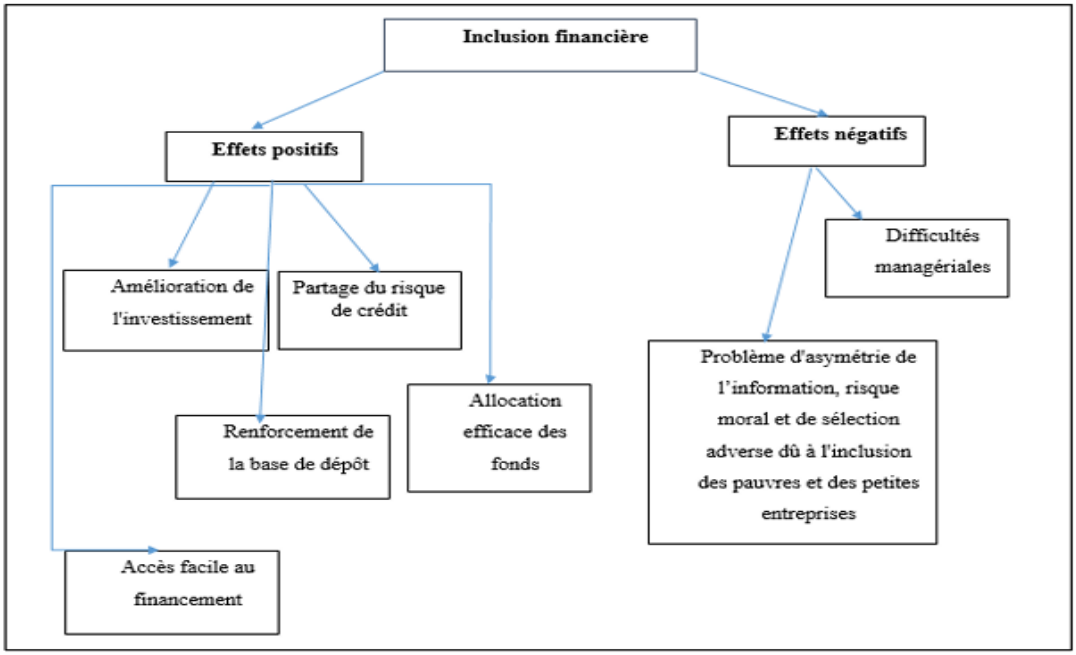

Source : Barik et al (2021)

1.2. Inclusion financière et la croissance inclusive

La croissance inclusive, c'est une croissance économique qui profite à tout le monde, en donnant à chacun la possibilité de participer et en assurant que les bénéfices soient partagés de manière équitable. Elle vise à réduire les inégalités et à créer une société plus juste et durable.

La relation entre l'inclusion financière et la croissance inclusive a été largement explorée, tant sur le plan théorique qu'empirique. D'un point de vue théorique, l'inclusion financière est considérée comme un déterminant clé de la croissance économique. L'approche de Schumpeter met en lumière le rôle essentiel de la finance dans la stimulation de la croissance, soulignant que le secteur financier, par ses services, favorise non seulement l'accès à la formation de capital, mais encourage aussi l'innovation, l'efficacité et l'investissement, contribuant ainsi à une augmentation de la production. De plus, plusieurs études montrent que des marchés financiers bien développés accélèrent l'épargne et l'investissement, ce qui stimule la croissance économique.

Les interactions entre la finance et la répartition des revenus sont également cruciales pour comprendre les dynamiques de croissance et de développement. En effet, la distribution des revenus influence les décisions d'épargne, l'allocation des ressources, les incitations à innover et les politiques publiques. Un système financier inclusif permet de minimiser l'exclusion financière et d'étendre l'accès aux services financiers à une large partie de la population, plutôt que de se limiter à une élite. Cela peut encourager l'esprit d'entreprise, soutenir la croissance industrielle et promouvoir le développement global.

Sur le plan empirique, de nombreuses études ont confirmé l'impact positif de l'inclusion financière sur la croissance économique. Par exemple, Andrianaivo et Kpodar (2011), en analysant un panel de 44 pays africains, ont mis en évidence l'effet significatif et bénéfique de l'inclusion financière sur la croissance. Wong (2015) a également démontré cet effet dans les pays en développement. Inoue et Hamori (2016), en examinant 37 pays d'Afrique subsaharienne, ont montré que des indicateurs tels que le nombre de succursales bancaires commerciales avaient un impact positif sur la croissance dans certains pays.

D'autres recherches, telles que celle de Kim et al. (2017) sur 55 pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) entre 1990 et 2013, ont également révélé une relation positive entre l'inclusion financière et la croissance économique. Les résultats ont souligné que des niveaux élevés d'inclusion financière étaient essentiels pour générer une croissance durable. De même, Balach R et coll. (2016), en utilisant des indicateurs comme le nombre de succursales bancaires et

de guichets automatiques pour 100 000 adultes, ont confirmé cet impact positif sur la croissance économique dans 97 pays.

Des études spécifiques à certaines régions ou pays ont également corroboré ces conclusions. Par exemple, Abor et coll. (2018) ont montré au Ghana que l'inclusion financière réduisait significativement la probabilité de pauvreté des ménages tout en augmentant leur consommation par habitant. Au Nigeria, Otiwu et coll. (2018) ont souligné que la croissance et le développement dépendaient fortement de l'inclusion financière, notant que les citoyens exclus financièrement possèdent un potentiel inexploité pouvant grandement contribuer à la prospérité nationale.

D'autres travaux, tels que ceux de Dixit et Ghosh (2013) et Harley et coll. (2017), ont confirmé que les pays avec une inclusion financière élevée affichaient un PIB par habitant plus élevé et que les succursales bancaires jouaient un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté. Enfin, Cabeza-Garcia et coll. (2019), en analysant l'inclusion financière des femmes dans 91 pays, ont trouvé des preuves solides d'un impact positif de cette inclusion sur la croissance inclusive. Rakhrour, Y. & Benilles, B (2021).

1.3. Microfinance et inclusion financière

De manière générale, l'inclusion financière désigne le processus visant à garantir un accès équitable et abordable à des produits et services financiers adaptés pour tous les segments de la société, en particulier les groupes vulnérables tels que les populations à faible revenu. Aduda (2012)

Des études ont montré que le développement des capacités du secteur financier, en le rendant accessible à tous les acteurs économiques, constitue un levier essentiel pour réduire la pauvreté et les inégalités. Les services financiers jouent ainsi un rôle central dans toute économie. Schumpeter (1911).

Le secteur bancaire, par exemple, est considéré comme un facilitateur clé en fournissant des liquidités qui stimulent les investissements dans les secteurs productifs, tout en redistribuant plus équitablement les opportunités économiques aux ménages pauvres et aux régions défavorisées. Diamond (1983).

La microfinance, quant à elle, représente une stratégie d'intervention visant à surmonter les barrières du marché qui excluent les populations pauvres et marginalisées. Elle propose des solutions progressives pour lutter contre l'exclusion financière, la pauvreté et pour promouvoir un développement inclusif, contribuant ainsi à atteindre les Objectifs du Millénaire. Chibba (2009).

La microfinance vise à intégrer les populations non bancarisées dans le système financier formel, leur permettant d'accéder à des services tels que l'épargne, les paiements, les transferts, le crédit et l'assurance.

Selon les Nations Unies, environ 2,7 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des services financiers formels, tels que les comptes d'épargne, le crédit, l'assurance et les services de paiement. Ehrbeck (2012). Ce problème touche particulièrement les citoyens des pays en développement, où une grande partie de la population reste financièrement exclue. En Afrique subsaharienne, par exemple, 80 % de la population adulte, soit 325 millions de personnes, n'ont pas accès à ces services. Chaia et al (2009).

Cependant, les études existantes n'ont pas toujours démontré une réduction significative de l'exclusion financière chez les bénéficiaires de microcrédits par rapport à ceux qui n'en ont pas bénéficié. Une étude majeure Banerjee (2015) a révélé que si les microcrédits ont stimulé les investissements et les profits des entreprises existantes, ils n'ont pas entraîné d'augmentation significative de la consommation des bénéficiaires. Par ailleurs, d'autres recherches ont montré que l'accès à la microfinance augmente le taux d'épargne des populations pauvres, améliorant ainsi leur niveau de vie et leur inclusion financière (Dupas, 2013). Néanmoins, les effets des microcrédits ne sont pas toujours positifs, malgré les milliards prêtés par les institutions de microfinance à travers le monde. Bruton, (2015).

Plusieurs études empiriques mettent en lumière les impacts variés du microcrédit. Par exemple, une analyse de quatre programmes en Bolivie a montré que si les actifs et les revenus des ménages augmentent, réduisant ainsi l'exclusion financière, une utilisation excessive des services de microfinance peut accroître la vulnérabilité des emprunteurs. Mosley (2001). À l'inverse, une autre étude Copestake et al (2001) a constaté que les emprunteurs ayant obtenu deux prêts ont enregistré une croissance significative de leurs revenus, tandis que ceux n'ayant pas accès à un second prêt se sont retrouvés dans une situation plus précaire.

Un modèle théorique développé pour analyser l'arbitrage entre l'éducation et le travail des enfants au Guatemala a révélé que le microcrédit peut augmenter la probabilité que les enfants aillent à l'école, mais que, dans certains cas, les coûts de l'éducation peuvent surpasser les bénéfices du travail des enfants Wydick (1999). En Algérie, une étude a montré un impact positif de la microfinance sur le taux de bancarisation et le taux d'épargne, améliorant ainsi l'indicateur d'inclusion financière. HADEFI (2016).

Cependant, certaines études d'impact ne parviennent pas à identifier des effets significatifs. Par exemple, une évaluation des institutions de microfinance en Thaïlande, Coleman (2006) a souligné que les estimations ne tenant pas compte de l'auto-sélection surestiment souvent les impacts réels des programmes, mettant en lumière les limites des approches naïves dans l'évaluation des politiques de microfinance. Zoheir, H. A. & Mohamed, B (2019).

1.4. Inclusion financière et croissance économique

La relation entre l'inclusion financière et la croissance économique a fait l'objet de nombreuses recherches, qui mettent en évidence un impact positif de la première sur la seconde. Cependant, les effets marginaux de la croissance liés à l'expansion de l'inclusion financière augmentent jusqu'à un certain seuil avant de diminuer. Cette dynamique donne à la relation une forme de "cloche". Selon cette logique, la plupart des marchés financiers émergents se situent encore dans une phase avantageuse où le développement financier continue de stimuler à la fois une croissance plus forte et une meilleure stabilité économique. En revanche, dans les pays développés, la contribution de l'inclusion financière à la croissance tend à s'affaiblir à mesure que le système financier devient plus mature et approfondi. Sahay et al (2015).

Pour maximiser les bénéfices de l'inclusion financière, il est essentiel d'améliorer simultanément la supervision financière afin de mieux cibler les utilisateurs finaux. Par ailleurs, l'accès aux institutions financières présente une relation linéaire positive avec la croissance économique. Dabla-Norris et al (2015).

En ce qui concerne les entreprises, promouvoir l'inclusion financière permet de réduire les coûts des transactions financières et d'assouplir les exigences de garantie. Ces mesures facilitent l'accès au crédit pour les entreprises, ce qui, à son tour, stimule leur développement et contribue positivement à la croissance économique. Boulahbel-Bachari, S. & Salhi, S (2023).

Figure 16 : Liens entre l'inclusion financière et la croissance économique

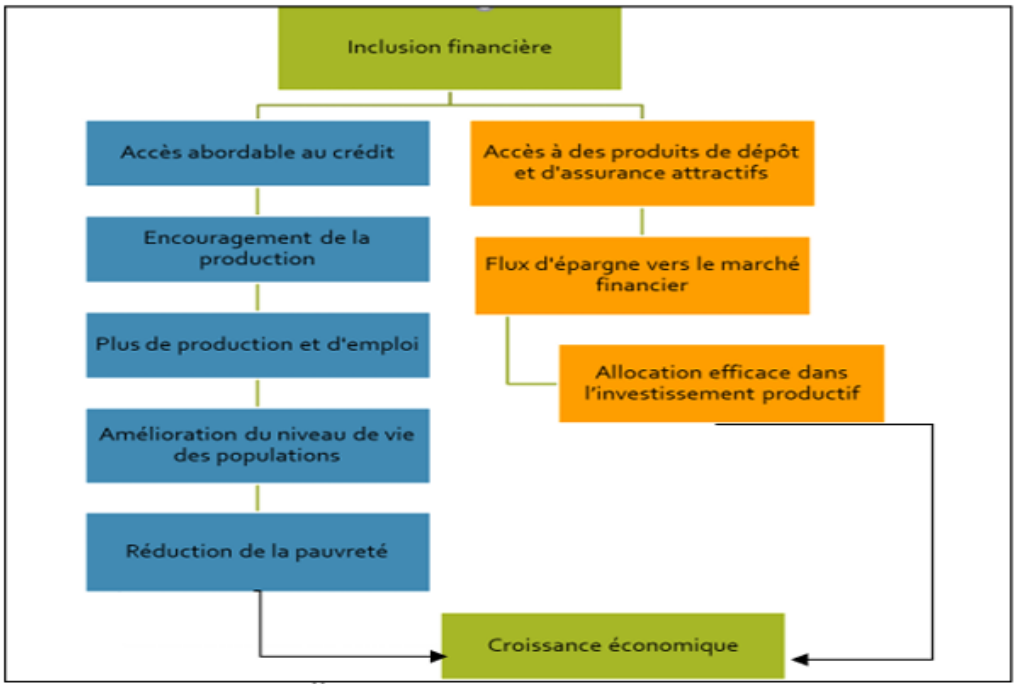

Source : Bhatt (2017)

1.5. Inclusion financière, inégalité des revenus et pauvreté

L'inclusion financière joue un rôle central dans les débats sur la réduction des inégalités, de la pauvreté et le développement économique. Une grande partie des recherches souligne son impact positif à cet égard. Par exemple, des travaux menés par Deininger (1998), Jalilian et Kirkpatrick (2002), ainsi qu'Abosedra et al. (2015) montrent que l'inclusion financière et le développement du secteur financier contribuent à réduire les écarts de revenus, à atténuer la pauvreté et, à long terme, à stimuler la croissance économique. De même, Beck et al. (2004) mettent en avant le rôle des marchés financiers dans la redistribution des ressources économiques, l'amélioration de la productivité globale et la hausse du PIB par habitant, ce qui favorise une diminution de la pauvreté et des inégalités sociales.

Cependant, certaines études apportent un contrepoint nuancé à ces conclusions. Jauch et Watzka (2015) soulignent que la libéralisation financière rapide, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de solides institutions politiques et économiques, peut exacerber les inégalités plutôt que de les résorber. En outre, Park et Shin (2015) suggèrent que l'inclusion financière ne réduit les inégalités que jusqu'à un certain seuil ; au-delà de ce point, elle risque au contraire d'élargir les disparités

économiques. Ces résultats invitent à une gestion prudente et progressive des politiques d'inclusion financière pour maximiser leurs bénéfices tout en minimisant les risques potentiels.
Boulahbel-Bachari, S. & Salhi, S. (2023).

Figure 17 : Inclusion financière, inégalité des revenus et pauvreté

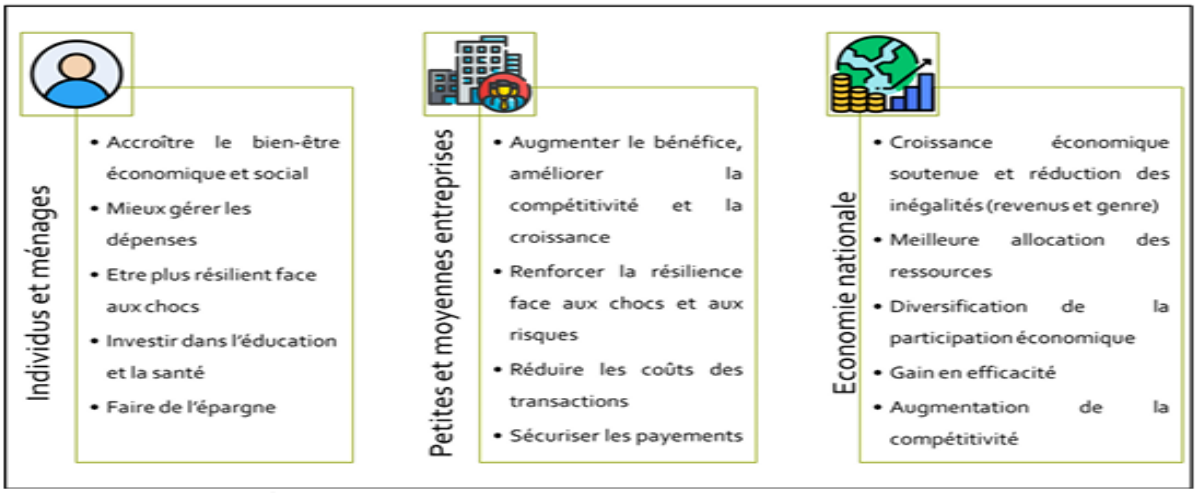

Source : Boulahbel-Bachari, S. & Salhi, S (2023).

2. Stratégie pour impulser l'inclusion financière en Algérie

En complément des éléments précédemment abordés concernant le développement de l'inclusion financière dans un pays, plusieurs objectifs et paramètres fondamentaux doivent être pris en compte pour promouvoir cette démarche. Parmi ces paramètres figurent : la bancarisation, l'innovation financière, l'efficacité du système bancaire et financier, la confiance et la protection des consommateurs, la diversification des produits et services financiers afin de stimuler la concurrence, ainsi que l'éducation financière. Ces éléments constituent, à notre avis, les piliers essentiels pour favoriser une inclusion financière durable.

Dans cette partie, nous mettrons en lumière les autres leviers indispensables pour asseoir une véritable inclusion financière en Algérie. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023).

2.1. Valorisation des ressources humaines et bonne gouvernance dans le secteur bancaire et financier des vecteurs primordiaux pour l'inclusion financière

Les ressources humaines représentent aujourd'hui un pilier central de la performance organisationnelle. Dans un contexte de mondialisation où compétitivité et adaptabilité sont

cruciales, disposer d'une main-d'œuvre qualifiée est devenu un prérequis pour toute entreprise, y compris les banques, qui doivent être perçues comme des entités économiques performantes. La gestion stratégique des ressources humaines est donc essentielle pour maintenir ou améliorer les performances d'une institution. En effet, la qualité des ressources humaines constitue un atout majeur pour une économie désireuse de s'intégrer efficacement dans le marché mondial.

La mission principale de la gestion des ressources humaines est de mobiliser un potentiel humain engagé dans la performance et l'efficacité organisationnelle. Les ressources humaines sont également l'épine dorsale de l'efficience et de la modernisation du secteur bancaire en Algérie. Par ailleurs, la notion de bonne gouvernance est devenue une référence incontournable pour évaluer la qualité du développement économique. Elle figure parmi les objectifs prioritaires des politiques publiques et des plans de développement dans de nombreux pays occidentaux. Sa mise en œuvre est reconnue comme un facteur clé de succès économique.

Selon Imadalou (2019), la réforme de la gouvernance des banques publiques doit être considérée comme un axe stratégique majeur pour dynamiser l'activité bancaire et permettre aux acteurs du secteur de jouer un rôle moteur dans le développement économique du pays, notamment en matière de bancarisation, d'inclusion financière et de financiarisation de l'économie, afin de favoriser une croissance plus inclusive. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023).

2.2. Nécessité d'une réforme bancaire et financière pour renforcer l'inclusion financière en Algérie

Pour Mouhoubi (1998), l'absence d'un système bancaire et financier robuste en Algérie représente un quadruple obstacle : à la poursuite des réformes, à la relance économique, à la restructuration industrielle, et à l'émergence d'un marché financier indispensable au fonctionnement d'une économie de marché. De son côté, Naas (2003) souligne que la restructuration du système bancaire algérien doit s'inscrire dans un cadre global de réformes intégrant non seulement les banques, mais aussi l'administration économique de l'État, le Trésor, la Banque centrale et le marché financier.

Ces dernières années, les marchés financiers ont connu un développement significatif à l'échelle mondiale. L'essor des principales bourses a facilité l'accès aux capitaux nécessaires aux entreprises industrielles et commerciales pour investir. Cependant, la situation de la Bourse d'Alger reste préoccupante. Selon Rabhi (2020), le rapport annuel 2019 de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) met en lumière un faible niveau de liquidité et

un marché financier peu profond, représentant moins de 0,5 % du PIB. Le rapport souligne également un nombre insuffisant de transactions, ce qui reflète une faible attractivité de la Bourse d'Alger.

Berkouk (2019) note que la Bourse d'Alger stagne depuis 1988. Les banques publiques accusent un retard notable dans leur digitalisation, ainsi que dans la conception et la structuration de produits financiers innovants. Par ailleurs, la Bourse d'Alger souffre d'un manque de profondeur et de liquidité.

Figure 18 : la place de la bourse des valeurs mobilières d'Alger (BVM) sur le continent Africain

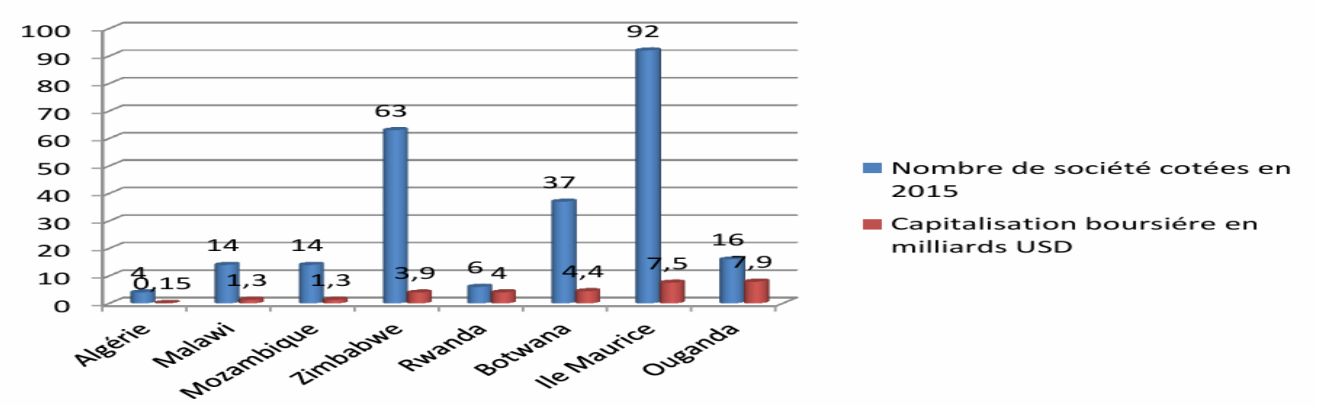

Source : (Khaled, 2019).

Deux particularités se dégagent : premièrement, sa position modeste au niveau africain, loin derrière des places boursières comme celle du Malawi ; deuxièmement, le nombre limité de titres cotés comparé à d'autres pays arabes. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023).

2.3. Importance de l'infrastructure financière pour l'inclusion financière en Algérie

Développer l'inclusion financière en Algérie est une condition indispensable pour stimuler la croissance économique et améliorer le bien-être social. Actuellement, l'inclusion financière est au cœur des préoccupations des régulateurs financiers, notamment des banques centrales. Une relation étroite existe entre l'inclusion financière, la stabilité financière et la croissance économique. Selon (Sari, 2011), le secteur financier joue un rôle clé dans l'accélération des échanges de biens et services, ainsi que dans l'allocation optimale des ressources financières nécessaires pour dynamiser l'activité économique, créer des emplois et renforcer la productivité et l'innovation.

Pour (Imadalou, 2019), la réforme de la gouvernance des banques publiques doit être une priorité stratégique afin de moderniser le secteur bancaire et de faire des institutions financières des leviers de développement économique. Cela passe par une meilleure bancarisation, une inclusion financière accrue et une financiarisation de l'économie pour promouvoir une croissance inclusive. Par ailleurs, le développement de l'infrastructure bancaire est essentiel pour répondre aux besoins des citoyens en matière de services financiers et pour combler les lacunes structurelles qui entravent l'accès aux services bancaires. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023).

2.4. Bancarisation de l'économie et lutte contre le marché informel : des outils pour l'inclusion financière en Algérie

La bancarisation reste faible en Algérie, comme le souligne Grim (2012). La réforme du système bancaire national est indissociable de la transformation de son environnement institutionnel, notamment par la réforme de l'administration économique de l'État. Cette transformation est cruciale pour accompagner la transition vers une économie de marché et soutenir les entreprises dans la production de richesses.

Bey Chikhi (2010) met en avant le fait que les banques publiques, qui dominent encore largement l'intermédiation financière, peinent à soutenir efficacement la dynamique de développement économique. Elles semblent également inadaptées aux exigences de l'économie de marché et de la mondialisation. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de repenser les compétences et les mentalités des acteurs du système bancaire afin de les positionner comme des moteurs de croissance économique. L'encouragement de la démonopolisation du secteur bancaire devrait permettre l'essor des banques commerciales et d'affaires, favorisant ainsi la concurrence et l'innovation.

Concernant l'économie informelle en Algérie, elle représente un véritable obstacle au développement économique. Orientée principalement vers la spéculation, elle se désintéresse des investissements à long terme. Dans un contexte marqué par une instabilité économique et une faible culture financière, il est difficile de mobiliser ce secteur informel. Une stratégie claire et efficace de communication institutionnelle, ciblant la population, le secteur privé national et les migrants, est indispensable pour sensibiliser aux mécanismes financiers et boursiers et pour intégrer progressivement ce secteur dans l'économie formelle. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023).

2.5. Rétablir la confiance dans les banques privées algériennes et améliorer le climat des affaires : une clé pour le financement et la bancarisation

En Algérie, la liquidation des banques El Khalifa et de la BCIA a révélé plusieurs problèmes structurels : un manque de contrôle adéquat, une absence d'informations transparentes ou leur diffusion tardive, ainsi qu'une gestion défaillante. Ces événements ont non seulement provoqué une panique généralisée chez les déposants, mais ont également sapé durablement la confiance des clients dans les institutions financières privées. Face à cette crise, nombreux sont ceux qui ont retiré leurs dépôts des banques privées pour les transférer vers des banques publiques, perçues comme plus sûres grâce à la garantie implicite de l'État, ou vers des banques étrangères réputées pour leur gestion rigoureuse.

Selon Berkouk (2019), il est impératif de surmonter le traumatisme lié à l'affaire Khalifa Bank et de permettre la création de nouvelles banques privées algériennes spécialisées dans le financement et l'investissement. Ces institutions pourraient jouer un rôle clé dans l'animation du marché boursier, le soutien aux start-ups et le développement du capital-investissement (Private Equity). Leurs fonds propres pourraient être alimentés par l'épargne informelle, un domaine où l'État financier peine encore à intervenir efficacement. Pour ce faire, l'État devrait assouplir les conditions d'octroi des agréments tout en maintenant son rôle de régulateur et de contrôleur.

La difficulté de développement des banques privées en Algérie ne réside ni dans la réglementation ni dans les obstacles à l'obtention de licences, mais plutôt dans une perception négative de la banque privée. Comme l'indiquent Loehman (2006) et Hadj-Nacer (2011), les banques privées doivent redoubler d'efforts pour regagner la confiance des citoyens habitués à travailler avec les banques publiques. L'histoire économique montre que la création de banques suit généralement celle du capital, car elles jouent un rôle essentiel dans la multiplication de la richesse. Aujourd'hui, en Algérie, les groupes privés se heurtent à des obstacles majeurs qui les empêchent de créer des institutions financières capables de contribuer au développement économique.

L'affaire Khalifa Bank ne doit pas freiner l'essor des banques privées. L'Algérie, classée très bas dans les indices internationaux sur le climat des affaires, doit s'attaquer aux causes profondes de cette situation, notamment la bureaucratie excessive Lamiri (2013). Des solutions modernes existent pour remédier à ce problème et stimuler l'économie nationale. (Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023).

2.6. L'innovation financière et le numérique : des leviers pour l'inclusion financière en Algérie

Le processus d'innovation financière a profondément transformé les systèmes financiers mondiaux et marqué l'évolution de l'industrie bancaire. Comme toute industrie, le secteur financier génère des profits en commercialisant des produits adaptés aux besoins des clients et des institutions elles-mêmes. Pour maximiser leurs bénéfices, les institutions financières développent continuellement de nouveaux produits, guidées par leur désir de croissance et d'adaptation aux changements environnementaux. Selon Mishkin et al. (2007), tout changement dans l'environnement financier incite les acteurs à innover pour saisir de nouvelles opportunités profitables.

Aglietta (2005) souligne que l'un des piliers du capitalisme financier réside dans la synergie entre la finance de marché et les technologies de l'information et de la communication (TIC). En Algérie, le développement du numérique et l'adoption d'outils innovants peuvent jouer un rôle crucial dans l'inclusion financière. Cela passe par la simplification des procédures bancaires, l'accès facilité aux services financiers pour les populations marginalisées et l'introduction de solutions technologiques adaptées aux réalités locales. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023).

2.7. La finance islamique : une alternative prometteuse pour le financement et l'inclusion financière en Algérie

La finance islamique représente une voie alternative pour le développement économique en Algérie. Le règlement n°20-02 adopté par la Banque d'Algérie en mars 2020 encadre les opérations bancaires conformes à la Charia islamique. Bouyacoub (2000) explique que ce système repose sur trois principes fondamentaux : l'interdiction des taux d'intérêt, le partage des profits et des pertes, et la promotion d'investissements productifs créateurs de richesses et d'emplois. Contrairement aux banques traditionnelles, les banques islamiques participent activement aux risques des opérations qu'elles financent, renforçant ainsi leur rôle dans le développement économique.

Depuis les années 1960, un réseau de banques islamiques s'est développé dans plusieurs pays musulmans et même en Occident. Selon Nouioua (2017), ces institutions gèrent aujourd'hui des actifs atteignant des centaines de milliards de dollars et diversifient leurs activités, notamment via les soukouks (obligations islamiques). Même certains pays occidentaux ont commencé à recourir à ces instruments financiers. Siagh (2012) note que les 300 plus importantes institutions financières islamiques représentent désormais plus d'un trillion de dollars d'actifs, malgré les défis liés à leur

acceptabilité dans certaines régions. Cependant, la finance islamique reste encore marginale dans l'industrie bancaire mondiale. Son défi principal consiste à passer du statut de niche à celui d'acteur central, capable de répondre aux besoins économiques et sociaux des populations tout en respectant les principes éthiques de la Charia. Torqui, Mohammed K & Mohammed L (2023)

Conclusion du chapitre

Afin de clore ce chapitre, nous avons eu recours au logiciel NVivo pour enrichir notre réflexion à travers une approche qualitative approfondie. Cet outil a permis d'illustrer de manière structurée les déterminants et les facteurs influençant l'inclusion financière en Algérie, en mettant en évidence les mots-clés dominants et leur fréquence d'apparition. Le nuage de mots produit a permis de dégager les thématiques centrales traitées, renforçant la validité de notre analyse empirique.

Figure 19 : Nuage de mots résumant les notions clés développées dans le chapitre 2 sur l'état de l'inclusion financière en Algérie

Source : Élaboration personnelle à partir de l'analyse qualitative du chapitre 2 sous NVivo (2025).

L'analyse approfondie de l'état des lieux de l'inclusion financière en Algérie révèle à la fois des progrès significatifs et des défis persistants. Si des efforts ont été déployés pour améliorer l'accès aux services financiers, notamment à travers la modernisation des infrastructures bancaires, le développement des technologies numériques et l'expansion du réseau d'agences et de distributeurs automatiques, de nombreux obstacles subsistent. Ces défis incluent la faible bancarisation, la

prédominance de l'économie informelle, les disparités régionales et sociales, ainsi que les inégalités liées au genre, à l'âge, au niveau d'éducation et au revenu.

Les indicateurs d'accessibilité, de disponibilité et d'utilisation des services financiers montrent que, malgré des avancées notables, l'inclusion financière reste encore limitée pour de larges segments de la population algérienne. Les femmes, les jeunes, les populations rurales et les personnes à faible revenu demeurent particulièrement vulnérables à l'exclusion financière. Par ailleurs, la relation entre l'inclusion financière et des concepts économiques fondamentaux, tels que la stabilité financière, la croissance inclusive et la réduction des inégalités, souligne l'importance stratégique de cette problématique pour le développement économique et social du pays. Pour surmonter ces obstacles, il est impératif de mettre en œuvre des politiques et réformes ciblées. Parmi les priorités figurent la valorisation des ressources humaines, la modernisation du secteur bancaire, le développement de l'infrastructure financière et numérique, la promotion de solutions alternatives comme la finance islamique, et l'amélioration de l'éducation financière. Ces actions doivent être accompagnées d'un cadre législatif et institutionnel solide, garantissant la transparence, la bonne gouvernance et la protection des consommateurs.

Donc l'inclusion financière doit être perçue non seulement comme un objectif en soi, mais aussi comme un levier essentiel pour stimuler la croissance économique, réduire les inégalités et promouvoir un développement durable et équilibré. Pour l'Algérie, il s'agit d'une opportunité unique de transformer son économie, de renforcer la confiance dans le système financier et d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens. La réussite de cette transition repose sur une collaboration étroite entre les autorités publiques, les institutions financières, le secteur privé et la société civile, afin de bâtir un système financier plus inclusif, résilient et adapté aux besoins de tous.

CHAPITRE 03 : ESSAIE DE QUANTIFICATION DE L'INCLUSION FINANCIERE POUR L'ALGERIE

Introduction du chapitre

L'étude de l'inclusion financière en Algérie représente un enjeu crucial pour le développement économique et social du pays. Ce chapitre propose d'analyser de manière approfondie cette problématique à travers une méthodologie rigoureuse et structurée. Dans un premier temps, nous présentons le cadre institutionnel de l'étude, en mettant en lumière le rôle central de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP) dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques nationales. Cette structure joue un rôle clé dans la conception des politiques publiques favorisant l'accès aux services financiers pour l'ensemble de la population.

La recherche s'appuie sur une vaste collecte de données provenant de sources fiables telles que la Banque d'Algérie, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, couvrant la période 2012-2023. Ces données permettent d'examiner l'évolution de nombreux indicateurs clés de l'inclusion financière à travers trois dimensions essentielles : l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation des services financiers. La méthodologie adoptée repose sur la construction d'un indice composite multidimensionnel inspiré des travaux de Sarma (2012), similaire à l'approche utilisée pour le calcul de l'IDH par le PNUD.

Cette approche méthodologique sophistiquée vise à synthétiser en un seul indicateur les multiples facettes de l'inclusion financière, tout en tenant compte de sa nature complexe et multidimensionnelle. Le processus comprend plusieurs étapes cruciales : normalisation des données, calcul des indices partiels, agrégation des dimensions, et enfin construction de l'indice composite global. Cette méthodologie permettra de dresser un panorama complet de l'évolution de l'inclusion financière en Algérie au cours de la dernière décennie.

Section 01 : Cadre méthodologique de l'étude

L'étude de l'inclusion financière en Algérie nécessite une approche rigoureuse et structurée, s'appuyant sur des données fiables et une méthodologie adaptée. Cette première section a pour objectif de présenter le cadre institutionnel et méthodologique dans lequel s'inscrit cette recherche. Elle débute par une description détaillée de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP), direction centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques en Algérie. Ensuite, elle expose les sources des données mobilisées ainsi qu'une revue de littérature approfondie sur les méthodes de mesure de l'inclusion financière, mettant en lumière les approches multidimensionnelles retenues pour cette étude. Enfin, une analyse de l'évolution des indicateurs clés de l'inclusion financière en Algérie entre 2012 et 2023 est proposée, suivie d'une présentation de la méthodologie utilisée pour construire un indice composite d'inclusion financière (IIF). Cette section pose ainsi les fondements théoriques et pratiques indispensables à la compréhension des enjeux et des résultats de l'étude.

1. Présentation de la structure d'accueil (DGPP - Direction Générale de la Prévision et des Politiques)

Dans cette section, nous allons détailler le rôle et les missions de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP), en mettant en lumière son importance stratégique au sein de l'administration publique algérienne.

1.1.Présentation de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP)

La Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP), rattachée au ministère des Finances en Algérie, constitue un pilier essentiel dans la conception et la mise en œuvre des politiques économiques nationales. En tant qu'entité stratégique, elle joue un rôle clé dans la stabilisation et la revitalisation de l'économie algérienne, en intervenant à un niveau macroéconomique pour élaborer des stratégies à long terme et formuler des prévisions économiques cruciales pour les décisions gouvernementales.

Sa mission principale consiste à concevoir des politiques économiques alignées sur les objectifs de croissance, de stabilité et de développement durable du pays. À cet effet, la DGPP réalise des analyses approfondies et des prévisions économiques afin d'anticiper les évolutions futures et de préparer le gouvernement à faire face aux défis économiques. Ces prévisions servent de base pour

formuler des recommandations stratégiques et gérer efficacement les ressources économiques du pays.

En outre, la DGPP assure une fonction de coordination entre les différentes institutions publiques, garantissant ainsi une mise en œuvre cohérente des politiques économiques. Grâce à son expertise et à ses analyses rigoureuses, elle fournit des informations fiables et pertinentes qui orientent les décisions politiques. Ce rôle de conseil et de coordination est indispensable pour s'assurer que les politiques adoptées répondent aux réalités économiques et aux besoins du pays.

Figure 20 : Organigramme de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP)

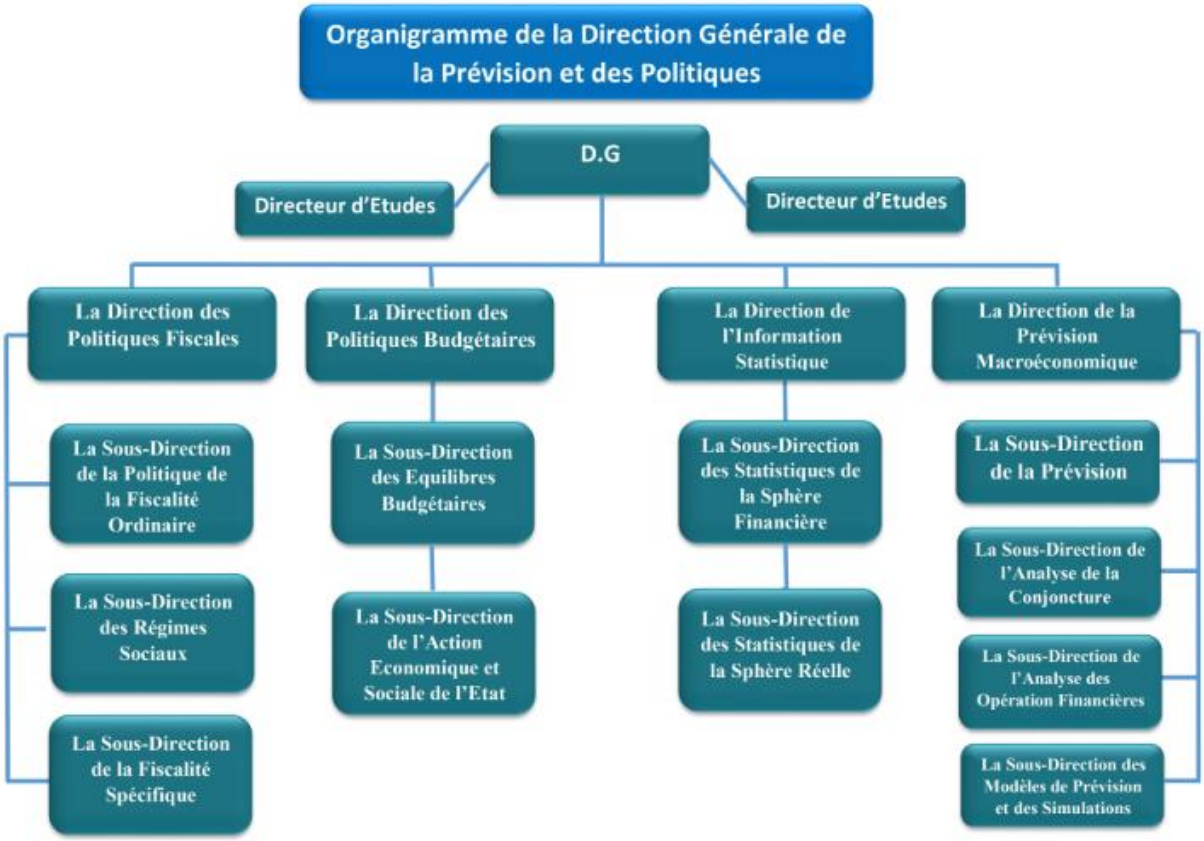

Source : (DGPP,2025)

1.2.Missions et Rôle de la DGPP

La Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP) joue un rôle central dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques économiques et financières en Algérie. Ses missions principales incluent :

- L'élaboration des prévisions macroéconomiques et du cadrage macroéconomique et financier des lois de finances, ainsi que la rédaction des rapports de présentation associés.
- Le suivi de l'évolution de l'environnement économique international, avec une analyse approfondie de son impact sur l'économie nationale.
- La conception et l'évaluation des politiques budgétaires et fiscales, en fournissant les éléments nécessaires à leur définition et en assurant leur suivi continu.
- La simulation des impacts des mesures économiques et financières, afin d'anticiper leurs effets et d'orienter les décisions stratégiques.

Pour mener à bien ces missions, la DGPP s'appuie sur quatre directions spécialisées, chacune dotée de sous-directions dédiées à des tâches spécifiques. Voici une présentation détaillée de ces structures :

- **La Direction de la Prévision Macroéconomique**

Cette direction est chargée de :

- Réaliser des prévisions économiques à court et moyen terme, en s'appuyant sur le suivi et l'analyse de la conjoncture économique.
- Élaborer le cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finances.

Elle est composée de quatre sous-directions :

- La Sous-Direction de la Prévision : Chargée de formuler des projections économiques précises.
- La Sous-Direction de l'Analyse de la Conjoncture : Spécialisée dans l'observation et l'interprétation des tendances économiques actuelles.
- La Sous-Direction de l'Analyse des Opérations Financières : Focalisée sur l'examen des flux financiers et leur impact sur l'économie.
- La Sous-Direction des Modèles et Simulations : Dédiée à la modélisation des politiques économiques pour évaluer leurs effets potentiels.

- **La Direction de l'Information Statistique**

Cette direction a pour mission de :

- Mettre en place un système d'information robuste et constituer une base de données complète couvrant la sphère financière, la sphère réelle et les secteurs sociaux.
- Organiser et coordonner l'information statistique avec les différentes structures concernées.

Elle comprend deux sous-directions :

- La Sous-Direction des Statistiques de la Sphère Financière : Chargée de collecter et analyser les données liées aux finances publiques et privées.
- La Sous-Direction des Statistiques de la Sphère Réelle : Spécialisée dans les indicateurs économiques liés à la production, l'emploi et les prix.

❖ **La Direction des Politiques Budgétaires**

Cette direction est responsable de :

- Proposer les orientations nécessaires à la définition de la politique budgétaire.
- Veiller à la maîtrise et à la cohérence de la structure des dépenses budgétaires.
- Évaluer régulièrement l'efficacité et l'impact de la politique budgétaire.

Elle est structurée en deux sous-directions :

- La Sous-Direction des Equilibres Budgétaires : Chargée de garantir la stabilité financière et l'équilibre entre recettes et dépenses.
- La Sous-Direction de l'Action Economique et Sociale de l'État : Focalisée sur l'alignement des dépenses publiques avec les objectifs de développement socio-économique.

❖ **La Direction des Politiques Fiscales**

Cette direction a pour rôle de :

- Proposer une stratégie fiscale visant à moderniser et simplifier le système fiscal tout en améliorant son rendement.
- Garantir la cohérence et l'efficacité des instruments fiscaux et parafiscaux.
- Orienter les relations fiscales internationales et définir les règles fiscales applicables aux revenus, à la consommation et à l'épargne.
- Suivre et évaluer les politiques fiscales ainsi que les équilibres des régimes sociaux.

Elle se compose de trois sous-directions :

- La Sous-Direction de la Fiscalité des Revenus, de la Consommation et de l'Épargne : Spécialisée dans la conception et la gestion des impôts directs et indirects.
- La Sous-Direction des Régimes Sociaux : Chargée de superviser les systèmes de protection sociale et leur financement.

- La Sous-Direction de la Fiscalité Spécifique : Dédiée aux taxes sectorielles et aux dispositifs fiscaux particuliers.

(DGPP, 2025)

1.3. Le Rôle du Ministère des Finances et de la DGPP dans la Promotion de l'Inclusion Financière

Le ministère des Finances, à travers la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP), joue un rôle central dans la promotion de l'inclusion financière. Cette dernière est un pilier essentiel du développement économique et social, car elle vise à garantir que tous les citoyens, y compris les populations marginalisées, aient accès aux services financiers de base. Le ministère des Finances intervient en tant qu'architecte des politiques économiques nationales. Il conçoit des cadres législatifs et réglementaires qui favorisent l'accès aux services financiers pour tous. Par exemple, il peut encourager la création de produits financiers adaptés aux besoins des populations vulnérables, comme les microcrédits ou les comptes bancaires simplifiés. De plus, le ministère collabore avec d'autres institutions, telles que la Banque Centrale, les ministères sociaux, et les organisations internationales, pour concevoir des politiques inclusives et cohérentes.

La DGPP, quant à elle, joue un rôle spécifique dans la promotion de l'inclusion financière grâce à ses compétences en matière de planification stratégique et de prévision économique. Elle collecte et analyse des données pour comprendre les écarts d'accès aux services financiers entre différentes régions ou groupes sociaux. Ces diagnostics permettent de cibler les zones prioritaires pour des interventions spécifiques. Grâce à ses compétences en modélisation économique, la DGPP peut également simuler l'impact des réformes fiscales ou des programmes de subvention sur l'inclusion financière. Par exemple, elle peut étudier comment une réduction des frais bancaires pourrait augmenter l'accès aux services financiers pour les populations à faible revenu. Enfin, la DGPP contribue activement à la conception de plans nationaux d'inclusion financière, qui incluent des mesures comme la promotion de la digitalisation des services financiers ou l'amélioration de l'alphabétisation financière.

Cependant, malgré son rôle clé, le ministère des Finances et la DGPP font face à plusieurs défis dans la promotion de l'inclusion financière. L'un des principaux obstacles est le manque de données fiables. Les statistiques sur l'accès aux services financiers ne sont pas toujours disponibles

ou précises, ce qui complique la prise de décision. De plus, certaines institutions financières traditionnelles peuvent être réticentes à adapter leurs produits pour répondre aux besoins des populations exclues. Dans certaines régions, l'infrastructure numérique nécessaire pour déployer des services financiers modernes, comme les paiements mobiles, est insuffisante. Enfin, les contraintes budgétaires peuvent limiter les ressources disponibles pour mettre en œuvre de grandes initiatives d'inclusion financière.

En conclusion, le ministère des Finances, via la DGPP, joue un rôle fondamental dans la promotion de l'inclusion financière. Il agit comme un catalyseur en fournissant un cadre stratégique, en coordonnant les efforts des différents acteurs, et en veillant à ce que les politiques publiques soient alignées sur les objectifs de développement durable.

2. Choix des variables et Source des données

Pour construire l'indice d'inclusion financière en Algérie, nous avons principalement recueilli des données à partir de deux types de sources (sources nationales et internationales) : la Banque d'Algérie et des institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). Ces sources ont été sélectionnées en raison de leur fiabilité et de leur pertinence pour mesurer les différents aspects de l'inclusion financière.

La Banque d'Algérie, accessible via son site officiel, constitue la source primaire de données nationales. Elle fournit des informations essentielles sur le secteur financier formel en Algérie.

Ces indicateurs permettent de mesurer l'accès aux services financiers formels, une dimension clé de l'inclusion financière. Cependant, en raison de la disponibilité limitée des données nationales sur une période étendue, nous avons également eu recours aux données des institutions internationales.

Les données de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), disponibles sur leurs sites Web officiels, complètent les informations nationales. Ces organisations fournissent des données macroéconomiques et sectorielles qui couvrent des aspects plus larges de l'inclusion financière.

La période couverte par les données s'étend sur 10 ans (2012-2023), ce qui permet d'analyser les évolutions récentes du secteur financier en Algérie. Les données spécifiques à l'Algérie sont issues principalement de la Banque d'Algérie, tandis que les données internationales proviennent de la

Banque Mondiale et du FMI. Cette approche hybride garantit néanmoins la robustesse de notre analyse tout en reflétant fidèlement le contexte algérien.

Face aux limites des indicateurs analysés séparément, certains chercheurs se sont intéressés à la construction d'indices multidimensionnels d'inclusion financière, intégrant une vision plus holistique de l'accès aux services financiers. Cette approche permet de capturer les interactions entre différentes dimensions et de fournir une mesure synthétique du niveau d'inclusion financière. Parmi les premières contributions majeures figure l'étude de Sarma (2008), qui a proposé un « indice d'inclusion financière » basé sur trois dimensions. Une version ultérieure de cette recherche, publiée en 2012, a permis de calculer cet indice pour 94 pays sur la période 2004-2010.

Dans le cadre de cette étude, nous avons pris en considération les indicateurs classiquement utilisés dans la littérature sur l'inclusion financière, tels que ceux proposés par Beck et al. (2007) et Sarma (2008). Ces indicateurs incluent notamment le nombre de comptes bancaires par habitant, la densité des succursales bancaires, ou encore le volume des dépôts et des prêts rapportés au PIB par habitant. Cependant, afin de renforcer la pertinence et la robustesse de notre analyse, nous avons jugé nécessaire d'incorporer des indicateurs supplémentaires reflétant nos trois (03) dimensions :

- **Accessibilité**

La première dimension, l'accessibilité, évalue dans quelle mesure les infrastructures financières sont disponibles et accessibles à la population. Cette dimension est cruciale pour comprendre les disparités géographiques entre les zones urbaines et rurales en Algérie. Les variables retenues pour mesurer cette dimension incluent :

- Nombre d'agences par wilaya ;
- Distributeurs automatiques de billets (DAB) pour 100 000 habitants ;
- Sociétés assurance pour 100 000 habitants ;
- Succursales de banques commerciales pour 100 000 habitants.

Ces indicateurs permettent d'évaluer la couverture géographique des services financiers et de déterminer si les populations, en particulier celles vivant les régions éloignées, ont un accès physique aux infrastructures financières.

- **Utilisation**

La deuxième dimension, l'utilisation, se concentre sur la manière dont les individus adoptent et utilisent les services financiers disponibles. Cette dimension reflète l'efficacité des infrastructures

existantes et met en lumière les comportements des utilisateurs. Les variables sélectionnées incluent :

- Nombre de déposants (CCP) ;
- Nombre de déposants (Trésor public) ;
- Nombre de déposants (banques) ;
- Nombre d'emprunteurs (banques) ;
- Cartes de débit ;
- Cartes de débit par 1 000 adultes ;
- Emprunteurs, Banques commerciales ;
- Comptes de dépôt, Banques commerciales ;
- Dépôts en cours, Banques commerciales (En % du PIB) ;
- Prêts en cours, Banques commerciales (En % du PIB).

Ces indicateurs permettent de mesurer l'intensité de l'utilisation des services financiers et de comprendre si les populations tirent pleinement parti des infrastructures mises à leur disposition.

- **Disponibilité**

La troisième dimension, la disponibilité, examine la répartition et la diversité des comptes actifs ainsi que des infrastructures financières. Cette dimension reflète la capacité du système financier à répondre aux besoins de la population en termes de services adaptés et accessibles. Les variables retenues incluent :

- Nombre de comptes actifs en devises ;
- Nombre de comptes actifs en dinars ;
- Nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des agences bancaires ;
- Nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des établissements postaux ;
- Nombre de banques commerciales.

Cette dimension permet d'évaluer la robustesse et la diversité du système financier algérien, tout en tenant compte des spécificités locales liées à la monnaie et aux infrastructures.

Dans le cadre de notre étude, les dimensions classiques de l'inclusion financière – à savoir l'utilisation des services financiers, l'accessibilité géographique et la disponibilité des infrastructures financières – ont été regroupées à l'aide d'une analyse basée sur le coefficient de corrélation. Cette approche méthodologique a été réalisée à l'aide du logiciel EViews, qui permet de traiter et d'analyser efficacement les relations statistiques entre les différents indicateurs retenus.

Pour ce faire, nous avons calculé les coefficients de corrélation entre les indicateurs représentatifs de chaque dimension afin d'identifier les liens de dépendance ou de complémentarité existants. Les résultats obtenus ont révélé des corrélations significatives entre les indicateurs de chaque dimension Comme le montrent les tableaux suivants :

Tableau 3 : La corrélation entre les variables de l'accessibilité

	Nombre d'agences par wilayas	DAB par 100000 adultes	Succursales de banques commerciales par 100000 adultes	Sociétés d'assurance par 100000 adultes
Nombre d'agences par wilayas	1	0.862766	0.599992	-0.042603
DAB per 100000 adultes	0.862766	1	0.590999	0.242276
Succursales de banques commerciales par 100000 adultes	0.599992	0.590999	1	0.234350
Sociétés d'assurance par 100000 adultes	-0.042603	0.242276	0.234350	1

Source : nos soins sur la base du logiciel Eviews.

Le tableau de corrélation calculé à l'aide de Eviews montre que les infrastructures financières traditionnelles (agences bancaires, DAB, succursales commerciales) sont fortement liées entre elles. Par exemple, une forte corrélation positive est observée entre le nombre d'agences bancaires et les DAB (coefficient : 0.86), ainsi qu'entre les DAB et les succursales commerciales (coefficient : 0.59). Cela indique que ces services sont souvent concentrés dans les mêmes régions.

Cependant, les sociétés d'assurance présentent des corrélations très faibles avec les autres variables (coefficients autour de 0.24 ou négatifs), suggérant qu'elles suivent des dynamiques distinctes.

Tableau 4: La corrélation entre les variables de l'disponibilité

	Nombre de comptes actifs Devises	Nombre de comptes actifs dinars	Nombre de DAB des agences bancaires	Nombre de DAB des établissements postaux	Banques commerciales
Nombre de comptes actifs Devises	1	0,850461	0,547724	0,706398	0,429366
Nombre de comptes actifs dinars	0,850461	1	0,844631	0,923717	0,285207
Nombre de DAB des agences bancaires	0,547724	0,844631	1	0,945121	0,082184
Nombre de DAB des établissements postaux	0,706398	0,923717	0,945121	1	0,234338
Banques commerciales	0,429366	0,285207	0,082184	0,234338	1

Source : nos soins sur la base du logiciel Eviews.

Le tableau de corrélation montre que " les comptes actifs en devises et dinars, agences bancaires, nombre de banques commerciales, DAB dans les agences et établissements postaux " sont fortement corrélées entre elles. Par exemple :

- Une forte corrélation est observée entre les comptes actifs en devises et en dinars (0.85), ainsi qu'entre les agences bancaires et les DAB (jusqu'à 0.94).
- Les DAB, qu'ils soient dans les agences bancaires ou les établissements postaux, jouent un rôle central dans l'accès aux services financiers.
- Le nombre de banques commerciales présente des corrélations faibles avec les autres variables (coefficients autour de 0.08 ou plus).

Tableau 5: La corrélation entre les variables de l'utilisation

	Nombre déposants (ccp)	Nombre déposants (trésor pub)	Nombre déposants (banques)	Nombre d'emprunteurs (banques)	Nombre de comptes actifs Devises	Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB	Emprunteurs, Banques commerciales	Prêts en cours, Banques commerciales per PIB	Cartes de débit par 1000 adultes	Comptes de dépôt, Banques commerci--ales
Nombre déposants (ccp)	1.000000	0.946281	0.589261	0.864729	0.622983	0.676551	0.807316	0.513656	0.907699	0.815213
Nombre déposants (trésor pub)	0.946281	1.000000	0.607937	0.793306	0.579773	0.605406	0.667386	0.495499	0.848970	0.698260
Nombre déposants (banques)	0.589261	0.607937	1.000000	0.342073	0.633570	0.530297	0.314103	0.316688	0.466379	0.581555
Nombre d'emprunteurs (banques)	0.864729	0.793306	0.342073	1.000000	0.557811	0.689335	0.906402	0.660963	0.695377	0.619787
Nombre de comptes actifs Devises	0.622983	0.579773	0.633570	0.557811	1.000000	0.411642	0.485484	0.569361	0.318622	0.747996

Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB	0.676551	0.605406	0.530297	0.689335	0.411642	1.000000	0.675478	0.815054	0.549744	0.487977
Emprunteurs, Banques commerciales	0.807316	0.667386	0.314103	0.906402	0.485484	0.675478	1.000000	0.590074	0.698247	0.744493
Prêts en cours, Banques commerciales par PIB	0.513656	0.495499	0.316688	0.660963	0.569361	0.815054	0.590074	1.000000	0.302514	0.396732
Cartes de débit par 1000 adultes	0.907699	0.848970	0.466379	0.695377	0.318622	0.549744	0.698247	0.302514	1.000000	0.702455
Comptes de dépôt, Banques commerciales	0.815213	0.698260	0.581555	0.619787	0.747996	0.487977	0.744493	0.396732	0.702455	1

Source : nos soins sur la base du logiciel Eviews.

Le tableau de corrélation montre que "nombre de déposants, dépôts, emprunteurs, comptes actifs en devises" sont fortement corrélées entre elles. Par exemple :
Une forte corrélation est observée entre le nombre de déposants et le nombre d'emprunteurs (0.86), ainsi qu'entre les dépôts du trésor public et les dépôts bancaires (1.00).
Les variables comme les prêts en cours par habitant et les cartes de débit par habitant présentent des corrélations plus faibles avec les autres variables.

Cette approche nous a permis d'identifier les indicateurs qui mesurent des aspects similaires et de réduire ainsi le risque de biais liés à la multi corrélation. En regroupant les dimensions corrélées, telles que (l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation) nous avons pu construire un indice multidimensionnel plus significatif, capable de capturer la complexité de l'inclusion financière tout en assurant une interprétation claire et fiable des résultats.

1. **L'évolution des indicateurs de l'inclusion financières**

Dans cette partie nous allons présenter l'évolution de chaque indicateur des trois dimensions de l'inclusion financière.

- **Le nombre de déposants (CCP)**

Figure 21 : Le nombre de déposants (CCP)

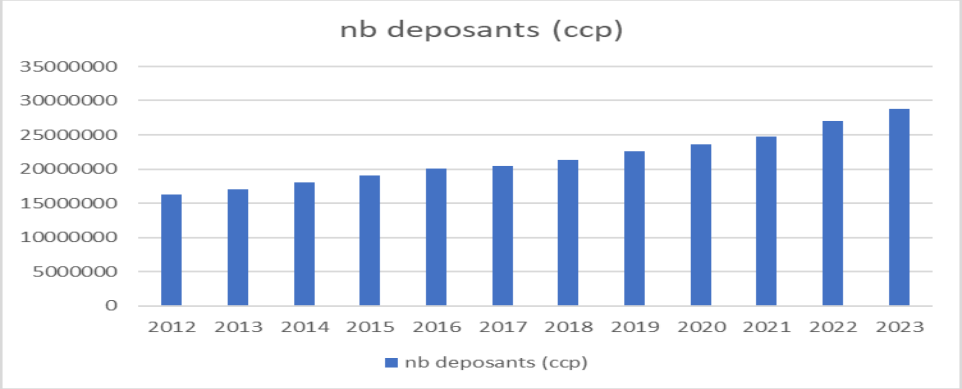

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre de déposants auprès des CCP (caisses de consignation postale) a augmenté de manière significative, passant de 16.259.811 en 2012 à 28.780.000 en 2023, soit une croissance de près de 77 %. Cela reflète probablement une adoption croissante des services bancaires via les CCP.

- **Les déposants auprès du Trésor**

Figure 22 : Les déposants auprès du Trésor

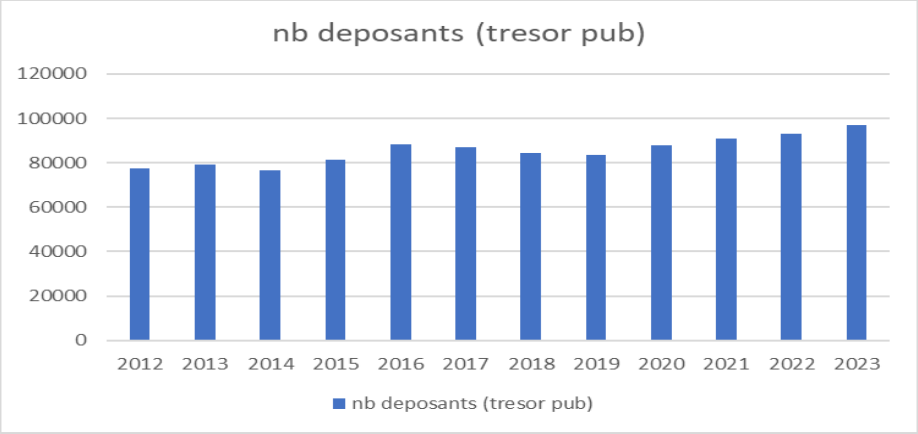

Source : élaborer par nos soins.

Les déposants auprès du Trésor public sont passés de 77.534 en 2012 à 96.799 en 2023, avec une légère baisse entre 2014 et 2018. Cette évolution pourrait être liée aux politiques fiscales ou aux incitations offertes par le Trésor.

- **Le nombre de déposants (banques)**

Figure 23 : le nombre de déposants (banques)

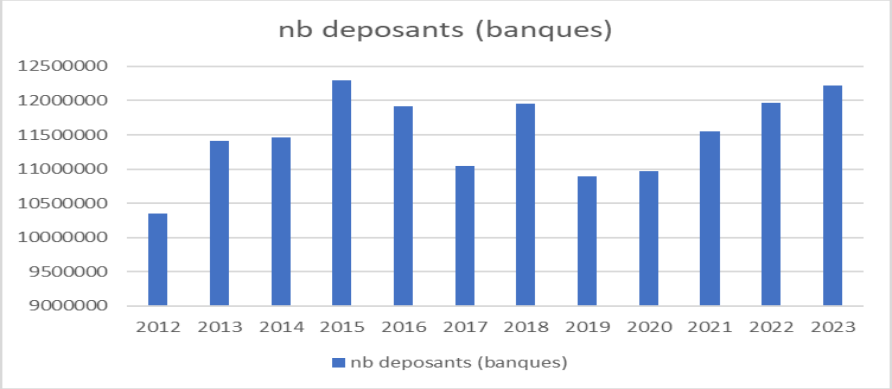

Source : élaborer par nos soins.

Après avoir atteint un pic de 12.301.579 en 2015, le nombre de déposants auprès des banques a légèrement diminué avant de se stabiliser autour de 12 millions en 2023. Cela peut indiquer une saturation du marché ou une migration vers d'autres formes de placement.

- **Le nombre d'emprunteurs**

Figure 24 : Le nombre d'emprunteurs(banques)

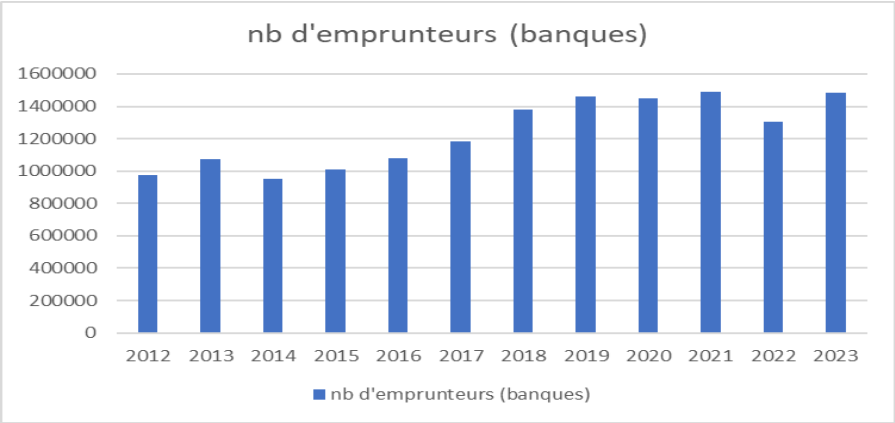

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre d'emprunteurs est passé de 975.773 en 2012 à 1.486.540 en 2023, soit une croissance de plus de 52 %. Cela reflète une demande accrue de crédits auprès des institutions bancaires.

- **Le nombre de comptes actifs en devises**

Figure 25 : Le nombre de comptes actifs en devises

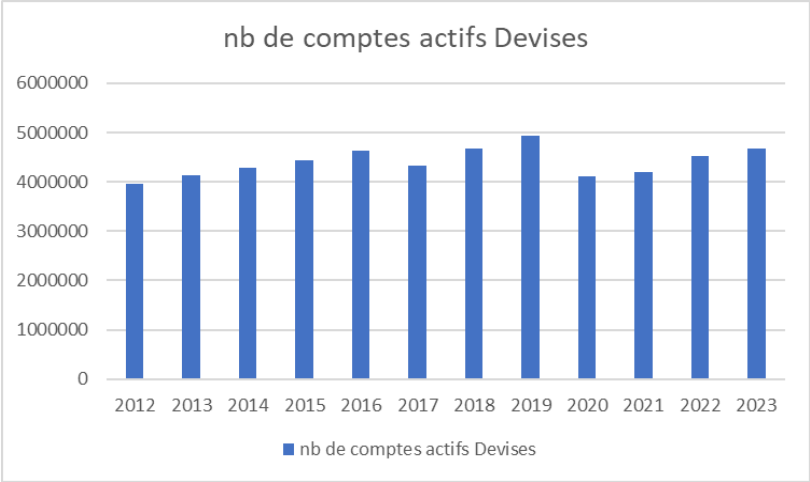

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre de comptes actifs en devises a augmenté jusqu'à 4.936.912 en 2019, mais a ensuite baissé pour atteindre 4.673.292 en 2023. Cela pourrait être lié à des fluctuations économiques ou des restrictions sur les devises.

- **Les comptes actifs en dinars**

Figure 26 : Les comptes actifs en dinars

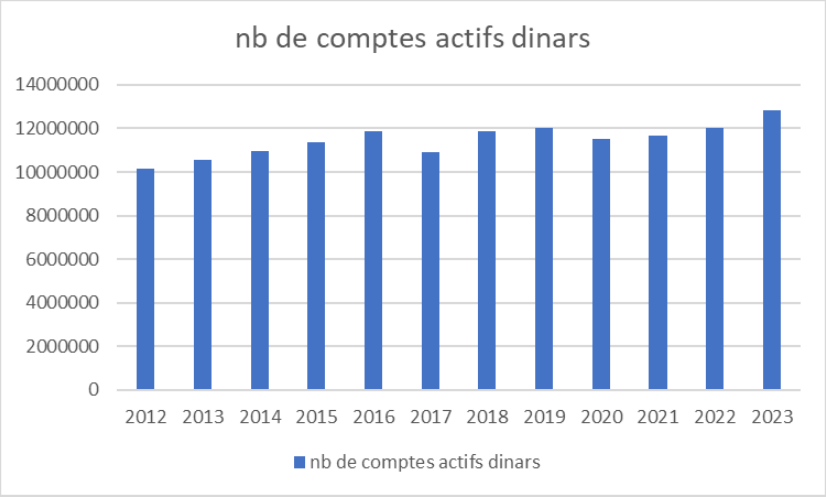

Source : élaborer par nos soins.

Les comptes actifs en dinars ont augmenté régulièrement, passant de 10.147.409 en 2012 à 12.818.657 en 2023, ce qui reflète une utilisation accrue des comptes bancaires locaux.

- **Le nombre d'agences bancaires par wilaya**

Figure 27 : Le nombre d'agences par wilaya

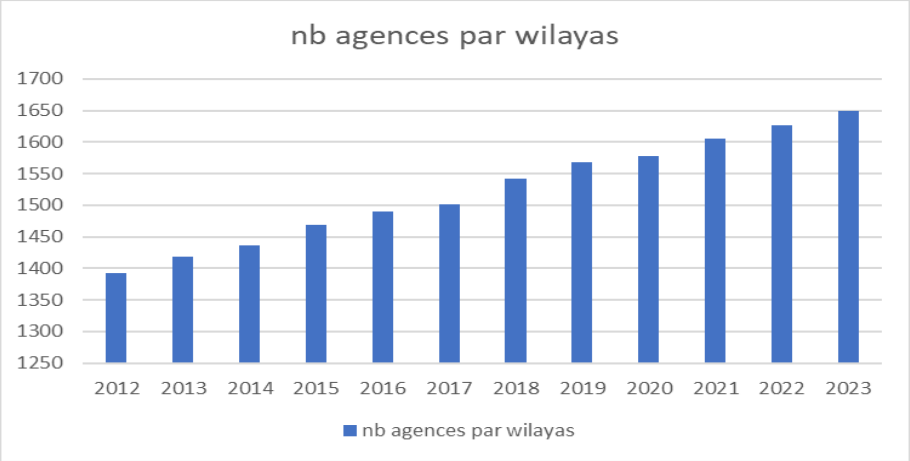

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre d'agences bancaires par wilaya est passé de 1392 en 2012 à 1649 en 2023, indiquant une expansion géographique progressive des services bancaires.

- **Le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des agences bancaires**

Figure 28 : Le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des agences bancaires

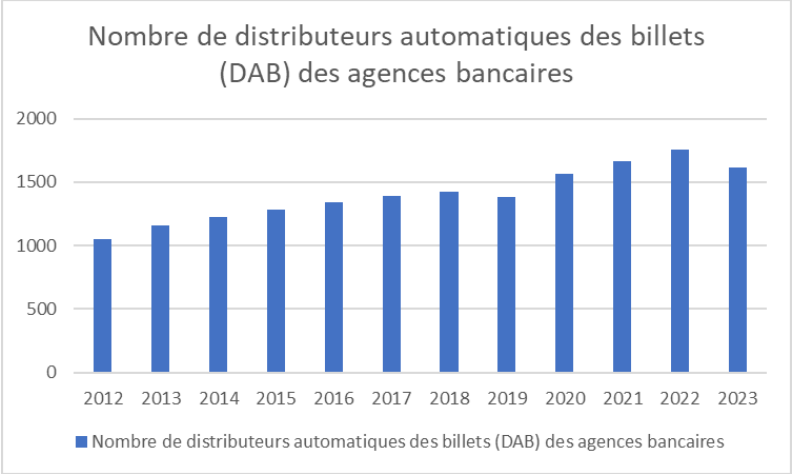

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des agences bancaires a augmenté de 1050 en 2012 à 1614 en 2023, facilitant l'accès à l'argent liquide.

- **Le nombre de DAB dans les établissements postaux**

Figure 29 : Le nombre de DAB dans les établissements postaux

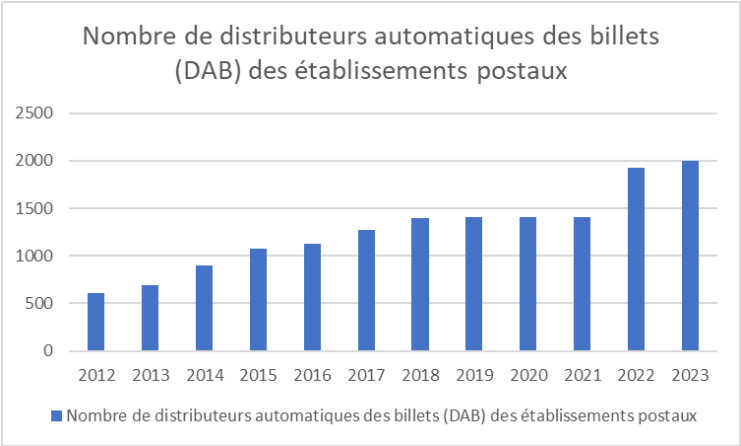

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre de DAB dans les établissements postaux est passé de 606 en 2012 à 1993 en 2023, montrant une modernisation rapide des services postaux.

- **Le nombre de cartes de débit**

Figure 30 : Le nombre de cartes de débit

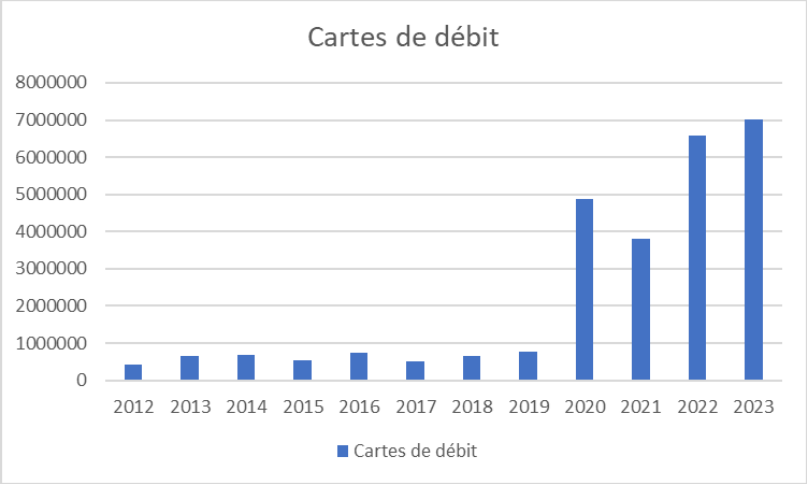

Source : élaborer par nous

Le nombre de cartes de débit a explosé, passant de 411.572 en 2012 à 7.004.287 en 2023, reflétant une adoption massive des paiements électroniques.

- **Le nombre de cartes de débit par 1000 adultes**

Figure 31 : Le nombre de cartes de débit

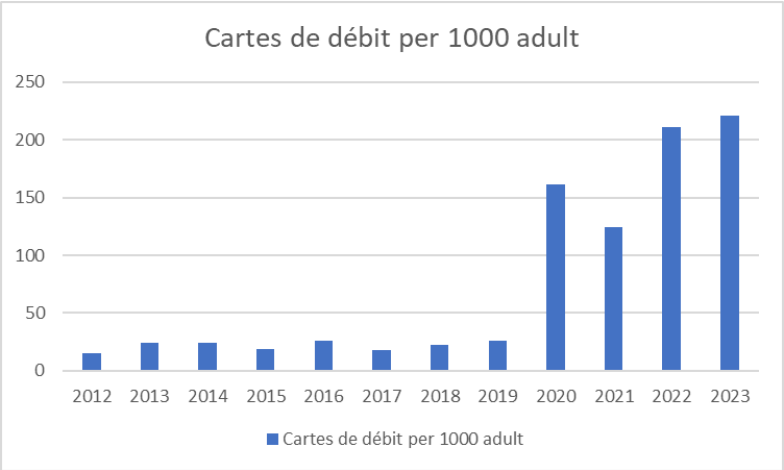

Source : élaborer par nos soins.

Ce ratio est passé de 15,31 en 2012 à 220,82 en 2023, indiquant que les cartes de débit sont devenues omniprésentes dans la population adulte.

- **Le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales**

Figure 32 : Le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales

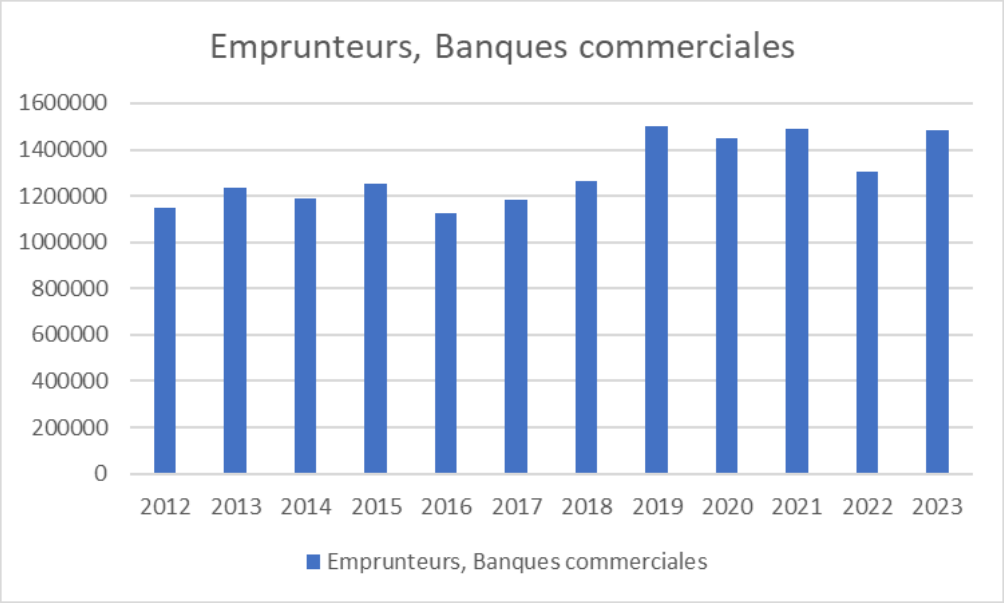

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales est passé de 1.151.290 en 2012 à 1.486.540 en 2023, montrant une croissance soutenue de la demande de crédit.

- **Le nombre de comptes de dépôt dans les banques commerciales**

Figure 33 : Le nombre de comptes de dépôt dans les banques commerciales

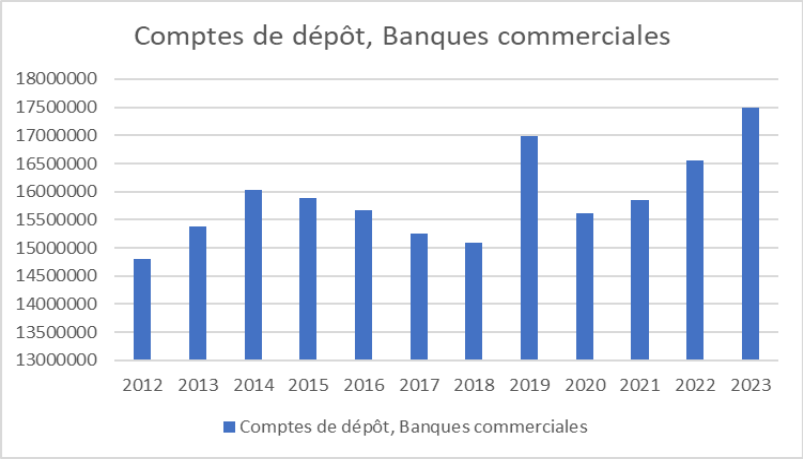

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre de comptes de dépôt dans les banques commerciales est passé de 14.795.065 en 2012 à 17.491.949 en 2023, reflétant une confiance croissante dans ces institutions.

- **Distributeurs automatiques de billets (DAB) par 100000 adultes**

Figure 34: Distributeurs automatiques de billets (DAB) par 100000 adultes

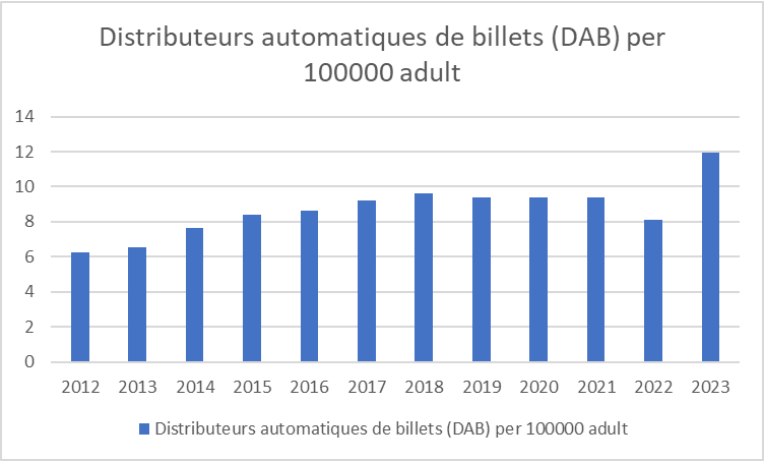

Source : élaborer par nos soins.

Le ratio de DAB par 100,000 adultes est passé de 6,24 en 2012 à 11,96 en 2023, indiquant une amélioration de l'accessibilité aux services bancaires.

- **Banques commerciales**

Figure 35: Banques commerciales

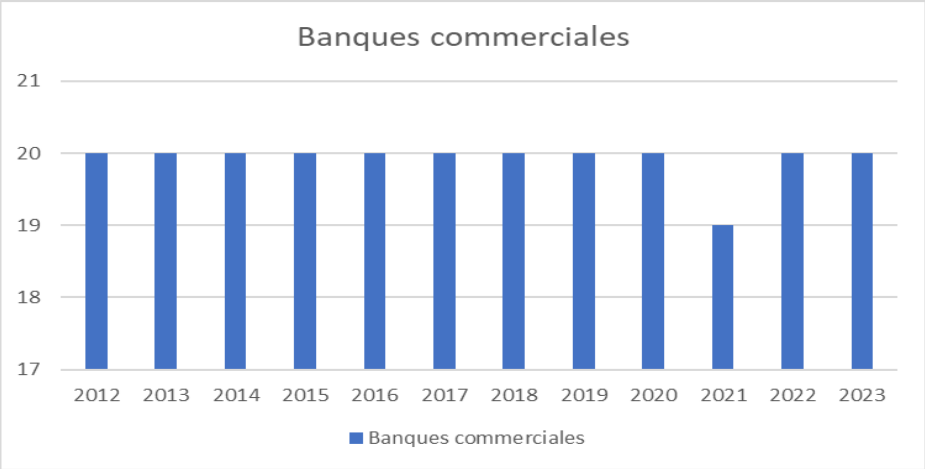

Source : élaborer par nos soins.

Le nombre de banques commerciales est resté stable à 20 tout au long de la période, suggérant une consolidation ou une stabilité du secteur.

- **Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB**

Figure 36: Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB

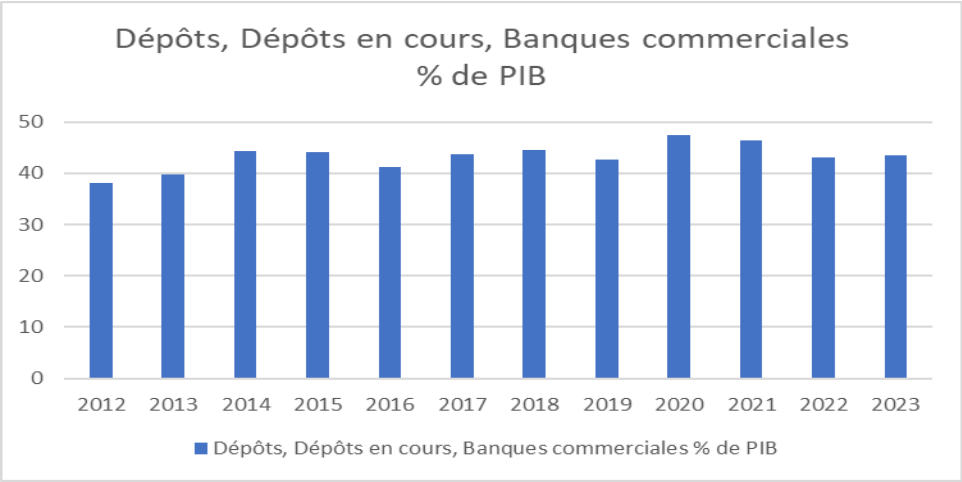

Source : élaborer par nos soins.

Ce ratio a culminé à 47,44% en 2020 avant de diminuer à 43,41% en 2023, ce qui pourrait refléter des changements dans la dynamique économique.

- **Sociétés d'assurances par 100000 adultes**

Figure 37: Sociétés d'assurances par 100000 adultes

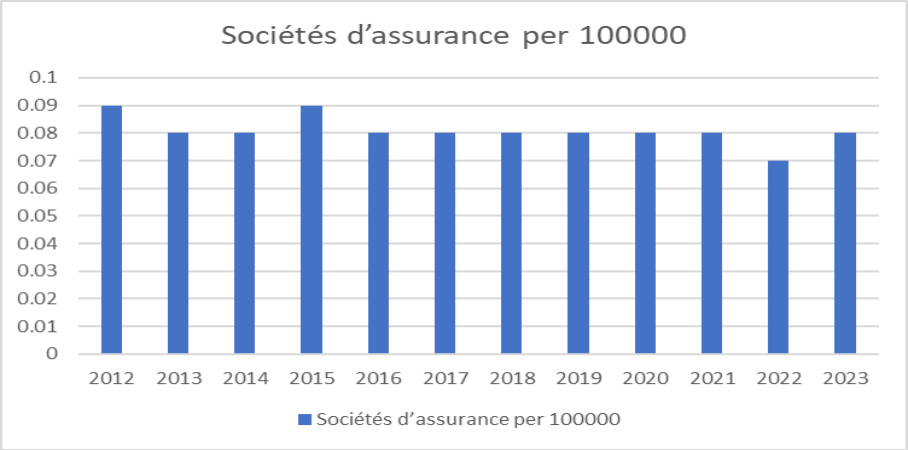

Source : élaborer par nos soins.

Le ratio est passé de 0,09 en 2012 à 0,08 en 2023, indiquant une faible densité des sociétés d'assurance.

- **Succursales de banques commerciales par 100000 adultes**

Figure 38: succursales de banques commerciales par 100000 adultes

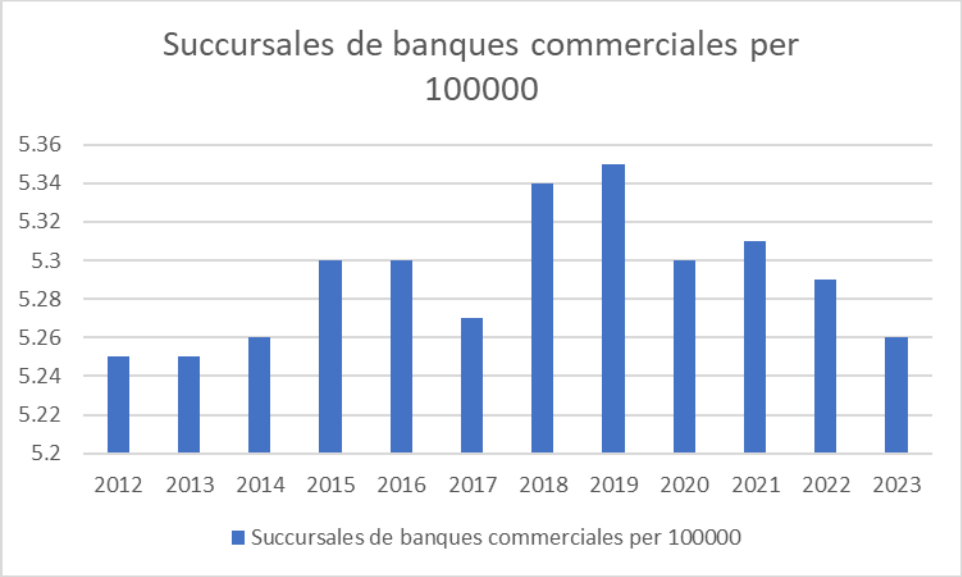

Source : élaborer par nos soins.

Ce ratio est resté proche de 5,3 tout au long de la période, montrant une distribution homogène des succursales.

- **Prêts en cours, Banque commerciales par PIB**

Figure 39: prêts en cours, Banques commerciales par PIB

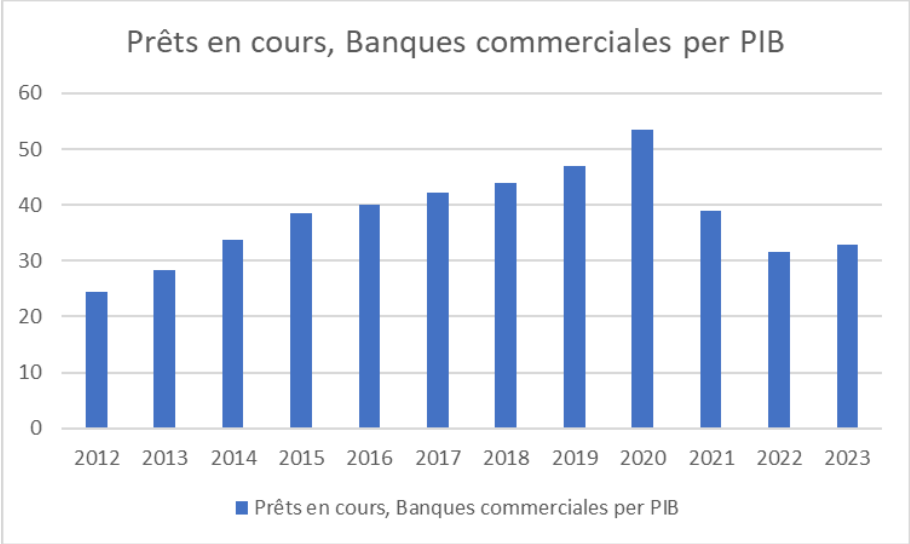

Source : élaborer par nos soins.

Après avoir atteint un pic de 53,49% en 2020, ce ratio a fortement chuté à 32,82% en 2023, ce qui pourrait refléter une contraction des prêts ou une réduction des risques bancaires.

4. Méthodologie

Pour mesurer de manière compréhensive le niveau d'inclusion financière, nous avons adopté une approche méthodologique rigoureuse basée sur la construction d'un indice composite multidimensionnel. Cette méthodologie, inspirée des travaux de Sarma (2012), permet de synthétiser en un seul indicateur les différentes facettes de l'inclusion financière tout en tenant compte de sa nature multidimensionnelle. L'approche retenue s'apparente à celle utilisée par le PNUD pour le calcul de l'IDH, combinant plusieurs dimensions clés et leurs indicateurs respectifs. Comme dans le cas de ces indices, notre IIF proposé est estimé en calculant d'abord un indice partiel pour chaque dimension de l'inclusion financière (Accessibilité, Disponibilité et l'utilisation) par la formule :

$$dij = \frac{Aij - mij}{Mij - mij}$$

Où :

dij = valeur de l'indice j pour la dimension i

Aij = Valeur réelle de l'indice j pour la dimension i

mij = valeur minimale de l'indice j pour la dimension i

Mij = valeur maximale de l'indice j pour la dimension i

Pour chaque observation, l'indice de la dimension varie entre 0 et 1. Plus cet indice tend vers le 1 plus l'aspect que représente la dimension est en bonne santé.

Une fois les indices partiels *dij* calculés pour chaque sous-indicateur *j*, on calcule l'indice global *Di* pour chaque dimension *i* en utilisant la formule suivante :

$$Di = 1 - \sqrt{\frac{\sum_{j=1}^{n}(1 - dij)^2}{n}}$$

Où :

- *n* : Nombre de sous-indicateurs dans la dimension *i*.
- *dij* : Indice partiel pour le sous-indicateur *j* dans la dimension *i*.

Cette formule garantit que l'indice global *Di* reflète une moyenne pondérée des performances des différents sous-indicateurs, tout en pénalisant les écarts significatifs entre eux. Chaque *Di* varie également entre 0 et 1.

Enfin, l'indice composite global (IIF) est obtenu en faisant la moyenne arithmétique des indices globaux *Di* pour les trois dimensions principales :

$$IIF = \frac{\sum_{i=1}^{n} Di}{n}$$

L'IIF résultant varie également entre 0 et 1, avec une interprétation similaire :

- Une valeur proche de 0 indique un faible niveau d'inclusion financière.
- Une valeur proche de 1 indique un niveau élevé d'inclusion financière.

L'indice IIF est structuré autour de trois dimensions principales : l'accessibilité des services bancaire, la disponibilité des services bancaires et l'utilisation des produits et services bancaires. L'accessibilité des services bancaire mesure l'étendue à laquelle les individus ont accès aux services bancaires formels, évaluée par :

- Nombre d'agences par wilaya ;
- Distributeurs automatiques de billets (DAB) pour 100 000 habitants ;
- Sociétés assurance pour 100 000 habitants ;
- Succursales de banques commerciales pour 100 000 habitants.

La disponibilité des services bancaires évalue l'accessibilité physique et géographique des infrastructures financières, mesurée par :

- Nombre de déposants (CCP) ;
- Nombre de déposants (Trésor public) ;
- Nombre de déposants (banques) ;
- Nombre d'emprunteurs (banques) ;
- Cartes de débit ;
- Cartes de débit par 1 000 adultes ;
- Emprunteurs, Banques commerciales ;
- Comptes de dépôt, Banques commerciales ;
- Dépôts en cours, Banques commerciales (% du PIB) ;

- Prêts en cours, Banques commerciales (% du PIB).

Enfin, l'utilisation des produits et services bancaires reflète l'intensité de l'usage des services financiers dans l'économie, mesurée par :

- Nombre de comptes actifs en devises ;
- Nombre de comptes actifs en dinars ;
- Nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des agences bancaires ;
- Nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) des établissements postaux ;
- Nombre de banques commerciales.

Section 02 : Analyse et discussion des résultats

L'inclusion financière est un concept multidimensionnel qui englobe plusieurs aspects, notamment l'accès aux services financiers, leur disponibilité et leur utilisation. Pour mesurer ce phénomène de manière compréhensive, nous avons adopté une approche méthodologique rigoureuse basée sur la construction d'un indice composite multidimensionnel (IIF). Cette méthodologie, inspirée des travaux de Sarma (2012), permet de synthétiser en un seul indicateur les différentes dimensions de l'inclusion financière tout en tenant compte de sa nature complexe. L'approche retenue s'apparente à celle utilisée par le PNUD pour le calcul de l'IDH, combinant plusieurs dimensions clés et leurs indicateurs respectifs.

Cette section présente en détail les étapes suivies pour construire l'IIF, accompagnées de tableaux et d'explications pour clarifier chaque étape, ainsi que les actions fondamentales pour renforcer l'efficience du système bancaire et financier et améliorer l'inclusion financière en Algérie.

1. Les étapes de la construction de l'indice d'inclusion financière

L'évaluation de l'inclusion financière nécessite une approche méthodologique rigoureuse permettant de synthétiser des données complexes en un indicateur clair et pertinent. Inspirée des travaux de Sarma (2012), la méthodologie adoptée repose sur une structure multidimensionnelle combinant trois dimensions clés : l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation des services financiers. Contrairement au cadre initial qui intégrait la dimension de qualité, celle-ci a été remplacée par la dimension disponibilité afin de mieux s'adapter au contexte spécifique de l'Algérie, où l'accent est davantage mis sur la capacité d'accès physique et institutionnel aux services financiers. Le processus se déploie en plusieurs étapes successives, allant de la normalisation des données brutes jusqu'à leur agrégation finale en un indice composite global. Chaque étape a été soigneusement structurée afin de garantir une mesure équilibrée et représentative du niveau réel d'inclusion financière dans le pays.

1.1. Normalisation des données (Étape initiale)

La première étape consiste à normaliser les données brutes pour chaque indicateur afin de les rendre comparables. Cela est nécessaire car les indicateurs mesurent des concepts différents et sont exprimés dans des unités variées (par exemple, nombre d'agences bancaires, nombre de comptes

actifs, ou pourcentage du PIB). Pour chaque indicateur, on compare sa valeur réelle à ses valeurs minimale et maximale observées sur la période étudiée. Le résultat de cette normalisation est un indice compris entre 0 et 1. Une valeur proche de 0 signifie que l'indicateur est proche de sa valeur minimale, tandis qu'une valeur proche de 1 indique qu'il atteint ou se rapproche de sa valeur maximale.

- **Disponibilité**

Tableau 6 : calcul des valeurs minimales et maximales de chaque indicateur de disponibilité

Année	Nombre de comptes actifs Devises	Nombre de comptes actifs dinars	Nombre de distributeurs automatiques des billets (DAB) des agences bancaires	Nombre de distributeurs automatiques des billets (DAB) des établissements postaux	Banques commerciales
2012	3969658	10147409	1050	606	20
2013	4130029	10564224	1155	694	20
2014	4281931	10971639	1227	897	20
2015	4441958	11346007	1286	1079	20
2016	4640918	11876700	1341	1122	20
2017	4335600	10914746	1387	1271	20
2018	4685944	11868327	1421	1393	20
2019	4936912	12021953	1386	1404	20
2020	4105027	11502426	1564	1407	20
2021	4199931	11655567	1665	1409	19
2022	4523160	12023128	1755	1920	20
2023	4673292	12818657	1614	1993	20
MIN	3969658	10147409	1050	606	19
MAX	4936912	12818657	1755	1993	20

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente les valeurs minimales et maximales des principaux indicateurs relatifs à la dimension « Disponibilité » des services financiers en Algérie, sur la période 2012–2023. Ces indicateurs incluent le nombre de comptes actifs (en devises et en dinars), le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) dans les agences bancaires et les établissements postaux, ainsi que le nombre des banques commerciales. Ces valeurs extrêmes constituent une base essentielle pour la normalisation des données, permettant de rendre les indicateurs comparables et d'alimenter le calcul de l'indice de disponibilité dans le cadre de l'indice composite d'inclusion financière (IIF). L'analyse révèle une progression notable du nombre de comptes actifs en dinars, passant de 10,15 millions en 2012 à 12,82 millions en 2023, soit une croissance de 26,5 %, traduisant une amélioration soutenue de la bancarisation de la population. De leur côté, les DAB dans les établissements postaux ont connu une augmentation spectaculaire de plus de 229 %, passant de 606 à 1993 unités, ce qui met en évidence le rôle stratégique d'Algérie Poste dans l'extension de l'accès aux services financiers, en particulier dans les zones rurales ou sous-desservies. À l'inverse, les DAB dans les agences bancaires ont évolué de manière moins linéaire : après une augmentation continue jusqu'à un pic de 1755 en 2022, leur nombre a légèrement reculé à 1614 en 2023, probablement en lien avec des ajustements réglementaires ou des effets persistants de la crise sanitaire. Enfin, le nombre de banques commerciales est resté globalement stable, oscillant entre 19 et 20 unités sur l'ensemble de la période, traduisant une certaine inertie structurelle du secteur bancaire en matière d'élargissement de l'offre. L'ensemble de ces constats souligne des efforts tangibles en matière d'équipement financier, tout en mettant en lumière certains déséquilibres à corriger pour renforcer la disponibilité et l'équité des services sur l'ensemble du territoire.

- **Utilisation**

Tableau 7 : calcul des valeurs minimales et maximales de chaque indicateur d'utilisation

Année	Nombre déposants (ccp)	Nombre déposants (trésor pub)	Nombre déposants (banques)	Nombre d'emprunteurs (banques)	Cartes de débit	Cartes de débit par 1000 adultes	Emprunteurs, Banques commerciales	Comptes de dépôt, Banques commerciales	Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB	Prêts en cours, Banques commerciales par PIB
2012	16259811	77534	10353013	975773	411572	15,31	1151290	14795065	37,99	24,33
2013	17082673	79055	11416893	1070840	651383	23,86	1237848	15370514	39,65	28,27
2014	18080469	76577	11462869	953295	673243	24,32	1187832	16034142	44,24	33,77
2015	19118250	81208	12301579	1011353	525850	18,73	1253069	15886709	44,15	38,54
2016	20044782	88476	11921090	1079570	728720	25,6	1126178	15672422	41,15	39,97
2017	20431478	87208	11048337	1183452	506881	17,57	1183452	15250346	43,7	42,13
2018	21374419	84406	11958617	1379605	650220	22,22	1265503	15087864	44,58	43,97
2019	22629700	83760	10887236	1460216	759342	25,57	1503127	16991256	42,63	47,01
2020	23613552	88037	10966860	1450377	4869747	161,6	1450377	15607453	47,44	53,49
2021	24714867	91052	11549361	1488746	3813766	124,59	1488746	15855498	46,42	38,92
2022	27039740	93058	11966891	1305679	6582690	211,37	1305679	16546288	43,09	31,57
2023	28780000	96799	12226512	1486540	7004287	220,82	1486540	17491949	43,41	32,82
MIN	16259811	76577	10353013	953295	411572	15,31	1126178	14795065	37,99	24,33
MAX	28780000	96799	12301579	1488746	7004287	220,82	1503127	17491949	47,44	53,49

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau répertorie les valeurs minimales et maximales des sous-indicateurs représentatifs de la dimension « Utilisation » des services financiers en Algérie entre 2012 et 2023. Ces données permettent d'évaluer l'évolution de l'appropriation réelle des services bancaires et financiers par la population. L'analyse révèle une progression notable de plusieurs indicateurs, en particulier ceux liés à la digitalisation. Le nombre de cartes de débit, par exemple, est passé de 411 572 à plus de 7 millions sur la période, tandis que le ratio des cartes pour 1 000 adultes est passé de 15,31 à 220,82, soit une hausse de plus de 1 300 %. Cette croissance exponentielle traduit une adoption massive des moyens de paiement électroniques et une transformation progressive des habitudes financières des citoyens. En parallèle, le nombre de déposants dans les comptes courants postaux (CCP) est passé de 16,2 millions à 28,8 millions, soit une augmentation de près de 77 %, confirmant le rôle central du réseau postal, notamment dans les zones rurales ou faiblement bancarisées.

Cependant, cette dynamique positive masque certaines limites structurelles. Le nombre de déposants au Trésor public reste relativement stable (entre 76 000 et 96 000), traduisant un attrait limité pour ces services. De plus, le secteur du crédit bancaire reste marqué par une forte volatilité. Après avoir atteint un pic de 53,49 % du PIB en 2020, la part des prêts en cours a chuté à 32,82 %

En 2023, ce qui peut s'expliquer par les répercussions de la crise post-COVID, un durcissement de la politique de crédit, ou encore une baisse de la demande solvable. En dépit d'une certaine stabilité du nombre d'emprunteurs bancaires (entre 950 000 et 1,49 million), l'accès au crédit reste relativement limité comparativement à l'épargne. Cela met en évidence un déséquilibre persistant dans l'utilisation des services financiers, avec une préférence marquée pour l'épargne plutôt que pour l'investissement via le crédit.

- **Accessibilité**

Tableau 8 : calcul des valeurs minimales et maximales de chaque indicateur d'accessibilité

Année	Nombre agences par wilayas	Distributeurs automatiques de billets (DAB) par 100000 adultes	Sociétés d'assurance par 100000 adultes	Succursales de banques commerciales par 100000 adultes
2012	1392	6,24	0,09	5,25
2013	1418	6,56	0,08	5,25
2014	1437	7,67	0,08	5,26
2015	1469	8,42	0,09	5,3
2016	1490	8,65	0,08	5,3
2017	1501	9,21	0,08	5,27
2018	1542	9,62	0,08	5,34
2019	1568	9,39	0,08	5,35
2020	1578	9,38	0,08	5,3
2021	1605	9,37	0,08	5,31
2022	1627	8,13	0,07	5,29
2023	1649	11,96	0,08	5,26
MIN	1392	6,24	0,07	5,25
MAX	1649	11,96	0,09	5,35

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente les valeurs minimales et maximales des indicateurs relatifs à l'accessibilité des services financiers en Algérie entre 2012 et 2023. Quatre variables clés sont prises en compte : le nombre d'agences bancaires par wilayas, le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) pour 100 000 adultes, le nombre de sociétés d'assurances pour 100 000 adultes et le nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes. L'analyse de ces données met en évidence une progression continue du nombre d'agences, passant de 1 392 en 2012 à 1 649 en 2023, soit une hausse de 18,5 %, traduisant une extension progressive du maillage bancaire

national, notamment dans les zones périphériques. Cette dynamique est encore plus marquée pour les DAB, qui enregistrent une augmentation de 91,7 %, passant de 6,24 à 11,96 pour 100 000 adultes, ce qui reflète une volonté claire d'automatiser et de faciliter l'accès aux services bancaires de base.

Le nombre de sociétés d'assurances pour 100 000 adultes reste très faible et peu évolutif, oscillant entre 0,07 et 0,09, avec même une légère baisse sur la période, traduisant un sous-développement structurel du secteur assurantiel et un manque d'attractivité ou d'incitation à sa diffusion territoriale. Par ailleurs, le nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes demeure presque inchangé au fil des années, se maintenant autour de 5,3. Cette stabilité prolongée peut s'interpréter comme le reflet d'un ralentissement stratégique dans l'expansion du réseau physique bancaire. Elle pourrait signaler soit une saturation du modèle traditionnel basé sur la présence physique, soit une réorientation des priorités des établissements financiers vers le développement de services numériques (banque en ligne, applications mobiles, services automatisés), jugés plus efficaces, moins coûteux, et mieux adaptés aux nouvelles attentes des usagers.

1.2. Calcul des indices partiels pour chaque sous-indicateur

Une fois les données normalisées, chaque sous-indicateur reçoit un indice partiel qui représente sa contribution à la dimension globale à laquelle il appartient. Ces indices partiels sont ensuite utilisés pour évaluer la performance de chaque sous-indicateur individuellement. Par exemple, dans la dimension "Disponibilité", les sous-indicateurs incluent le nombre de comptes actifs en devises, le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB), et d'autres. Chaque sous-indicateur est évalué indépendamment, et les résultats sont regroupés pour former une vue d'ensemble de la dimension. On observe que pour l'année 2013, l'indice partiel pour "Nombre de comptes actifs en devises" est de 0.1658, tandis que pour "Nombre de DAB des agences bancaires", il est de 0.1489.

- **Disponibilité**

Tableau 9 : Calcul des indices partiels pour chaque sous-indicateur de Disponibilité des Services Financiers en Algérie

Année	Nombre de comptes actifs Devises	Nombre de comptes actifs dinars	Nombre de distributeurs automatiques des billets (DAB) des agences bancaires	Nombre de distributeurs automatiques des billets (DAB) des établissements postaux	Banques commerciales
2012	0	0	0	0	1
2013	0,1658	0,156037552	0,148936	0,063446	1
2014	0,322845	0,308556151	0,251064	0,209805	1
2015	0,48829	0,448703378	0,334752	0,341024	1
2016	0,693985	0,64737194	0,412766	0,372026	1
2017	0,378331	0,287257866	0,478014	0,479452	1
2018	0,740536	0,64423745	0,526241	0,567412	1
2019	1	0,701748396	0,476596	0,575342	1
2020	0,139952	0,507259902	0,729078	0,577505	1
2021	0,238069	0,564589286	0,87234	0,578947	0
2022	0,572241	0,702188266	1	0,947368	1
2023	0,727455	1	0,8	1	1

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente une étude chronologique des valeurs normalisées relatives à plusieurs sous-indicateurs représentatifs de la disponibilité des services financiers en Algérie entre 2012 et 2023. La normalisation des données a été effectuée en appliquant la formule spécifiée dans le cadre méthodologique, permettant d'exprimer chaque sous-indicateur sur une échelle de 0 à 1. Une valeur proche de 0 indique une faible performance relative pour une année donnée, tandis qu'une valeur proche de 1 signifie une performance maximale par rapport à l'intervalle de la série historique.

Entre 2013 et 2016, les indices partiels montrent une croissance progressive. Par exemple, le nombre de comptes actifs en devises passe de 0,1658 à 0,6939, tandis que les comptes en dinars augmentent de 0,1560 à 0,6474. Cette progression traduit une volonté manifeste des autorités financières de bancariser davantage la population, avec des campagnes d'ouverture de comptes, d'élargissement des produits d'épargne et de renforcement du réseau bancaire. Les DAB installés dans les agences bancaires suivent une tendance similaire, passant de 0,1489 à 0,4128, tout comme ceux des établissements postaux, bien que leur progression soit plus modérée (de 0,063 à 0,372). Ces tendances soulignent un effort d'expansion infrastructurelle dans le secteur financier.

Toutefois, en 2017, on observe un recul significatif sur certains sous-indicateurs, notamment les comptes actifs en devises (0,3783) et en dinars (0,2873), ce qui marque une baisse d'activité ou un ralentissement dans l'ouverture de nouveaux comptes. Cette rupture pourrait s'expliquer par un contexte économique défavorable, des tensions monétaires, ou une baisse de la confiance dans le système bancaire.

La période 2018–2019 est marquée par un regain d'activité, atteignant un pic en 2019 avec un indice maximal de 1 pour les comptes en devises, ce qui indique que cette année a enregistré le plus grand nombre de comptes de ce type sur toute la période analysée. Les autres sous-indicateurs (comptes en dinars, DAB bancaires et postaux) enregistrent également des niveaux relativement élevés, traduisant une phase de consolidation du réseau de services.

En 2020 et 2021, une tendance contrastée se manifeste. Bien que les DAB continuent de croître (indice de 0,7291 en 2020 et 0,8723 en 2021), les comptes en devises chutent fortement (0,1399 puis 0,2381). Cela suggère que si l'infrastructure physique continue à se développer, l'engagement des usagers, notamment en termes d'ouverture de comptes, reste affecté, probablement en raison des perturbations liées à la pandémie de la COVID-19, à l'instabilité économique ou aux contraintes d'accès physique aux agences.

Les années 2022 et 2023 montrent une reprise marquée et généralisée. En 2023, les comptes en dinars atteignent leur valeur maximale normalisée (1), tout comme les DAB postaux, et les DAB bancaires enregistrent une valeur élevée de 0,8. Ces performances témoignent d'un renforcement

significatif de l'offre de services dans l'ensemble du territoire national, soutenu vraisemblablement par une politique publique de digitalisation, de bancarisation massive, ou de partenariats stratégiques entre institutions bancaires et réseaux postaux.

Le dernier indicateur – le nombre de banques commerciales – reste constant à 1 tout au long de la période, ce qui peut être interprété comme une absence d'évolution dans le nombre total d'établissements bancaires enregistrés ou une limitation méthodologique dans la base de données utilisée, ne prenant pas en compte d'éventuelles fermetures ou ouvertures marginales.

- **Utilisation**

Tableau 10 : Calcul des indices partiels pour chaque sous-indicateur d'utilisation des Services Financiers en Algérie

Année	Nombre déposants (ccp)	Nombre déposants (trésor pub)	Nombre déposants (banques)	Nombre d'emprunteurs (banques)	Cartes de débit	Cartes de débit par 1000 adultes	Emprunteurs, Banques commerciales	Comptes de dépôt, Banques commerciales	Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB	Prêts en cours, Banques commerciales par PIB
2012	0,0000	0,0473	0,0000	0,0420	0,0000	0,0000	0,0666	0,0000	0,0000	0,0000
2013	0,0657	0,1225	0,5460	0,2195	0,0364	0,0416	0,2962	0,2134	0,1757	0,1351
2014	0,1454	0,0000	0,5696	0,0000	0,0397	0,0438	0,1636	0,4594	0,6614	0,3237
2015	0,2283	0,2290	1,0000	0,1084	0,0173	0,0166	0,3366	0,4048	0,6519	0,4873
2016	0,3023	0,5884	0,8047	0,2358	0,0481	0,0501	0,0000	0,3253	0,3344	0,5364
2017	0,3332	0,5257	0,3568	0,4298	0,0145	0,0110	0,1519	0,1688	0,6042	0,6104
2018	0,4085	0,3872	0,8240	0,7962	0,0362	0,0336	0,3696	0,1086	0,6974	0,6735
2019	0,5088	0,3552	0,2742	0,9467	0,0528	0,0499	1,0000	0,8143	0,4910	0,7778
2020	0,5874	0,5667	0,3150	0,9283	0,6762	0,7118	0,8601	0,3012	1,0000	1,0000
2021	0,6753	0,7158	0,6140	1,0000	0,5161	0,5318	0,9618	0,3932	0,8921	0,5003
2022	0,8610	0,8150	0,8282	0,6581	0,9361	0,9540	0,4762	0,6494	0,5397	0,2483
2023	1,0000	1,0000	0,9615	0,9959	1,0000	1,0000	0,9560	1,0000	0,5735	0,2912

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente l'évolution annuelle des indices partiels relatifs à la dimension « utilisation » des services financiers en Algérie entre 2012 et 2023. Cette dimension permet d'évaluer le degré d'engagement effectif de la population avec les services bancaires et financiers, à travers des indicateurs tels que la possession de comptes, l'usage des cartes de débit, ou encore le recours au crédit bancaire.

Dix sous-indicateurs ont été retenus, parmi lesquels le nombre de déposants (auprès des CCP, du Trésor public et des banques commerciales), le nombre d'emprunteurs, les cartes de débit (en nombre absolu et rapporté à la population adulte), ainsi que les données liées aux dépôts et prêts bancaires exprimés en pourcentage du PIB. Ces sous-indicateurs ont été normalisés entre 0 et 1 afin de permettre des comparaisons cohérentes dans le temps.

Globalement, la majorité des sous-indicateurs ont connu une amélioration notable, bien que leur progression soit inégale. Le nombre de déposants dans les banques commerciales, par exemple, montre une évolution positive constante, illustrant une bancarisation progressive de la population. De même, l'indice relatif aux comptes de dépôt dans les banques atteint sa valeur maximale en 2023, ce qui reflète une adoption croissante des services bancaires classiques.

L'indice lié au nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales passe de 0,0420 en 2012 à 0,9959 en 2023. Cette progression témoigne d'un accès de plus en plus large au crédit bancaire, en particulier pour les particuliers et les petites entreprises, ce qui peut être attribué à une évolution des politiques de prêt ou à une amélioration des dispositifs de garantie et d'accompagnement.
Un des changements les plus significatifs concerne l'utilisation des cartes de débit. Alors que leur usage était marginal en 2012 (indice de 0,0000), leur diffusion s'accroît considérablement à partir de 2019, atteignant une valeur maximale en 2023. Cette tendance reflète une digitalisation accélérée des services financiers en lien avec les politiques publiques de modernisation du secteur bancaire, le développement des infrastructures numériques et l'essor du paiement électronique.

Toutefois, certains sous-indicateurs présentent des fluctuations importantes. Les indices des dépôts et des crédits en pourcentage du PIB enregistrent une forte progression jusqu'en 2020, puis une baisse significative les années suivantes. Par exemple, l'indice des crédits par rapport au PIB passe de 1 en 2020 à 0,2912 en 2023. Ce recul peut s'expliquer par une hausse du PIB plus rapide que celle des volumes de crédits, ou par un ralentissement des prêts bancaires en contexte d'incertitudes économiques.

En ce qui concerne les données du Trésor public, les indices montrent une trajectoire irrégulière, soulignant une contribution limitée et instable de cette institution à l'inclusion financière, contrairement au secteur bancaire privé qui enregistre une montée en puissance constante.
Les résultats confirment une amélioration progressive de l'utilisation des services financiers en Algérie durant la période étudiée. Cette évolution est portée par une augmentation du nombre

d'utilisateurs de services bancaires, un accès élargi au crédit et une adoption massive des moyens de paiement électroniques. Néanmoins, les déséquilibres entre les sous-indicateurs indiquent que l'expansion quantitative ne s'accompagne pas toujours d'un renforcement structurel. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des politiques visant à équilibrer les composantes de l'utilisation, en particulier celles liées à l'intermédiation financière et à l'impact macroéconomique (crédits/dépôts rapportés au PIB), afin de garantir une inclusion financière plus complète et durable.

- **Accessibilité**

Tableau 11 : Calcul des indices partiels pour chaque sous-indicateur d'Accessibilité des Services Financiers en Algérie

Année	Nombre agences par wilayas	Distributeurs automatiques de billets (DAB) par 100000 adultes	Sociétés d'assurance par 100000 adultes	Succursales de banques commerciales par 100000
2012	0	0	1	0
2013	0,101167315	0,055944	0,5	0
2014	0,175097276	0,25	0,5	0,1
2015	0,299610895	0,381119	1	0,5
2016	0,381322957	0,421329	0,5	0,5
2017	0,424124514	0,519231	0,5	0,2
2018	0,583657588	0,590909	0,5	0,9
2019	0,684824903	0,550699	0,5	1
2020	0,723735409	0,548951	0,5	0,5
2021	0,828793774	0,547203	0,5	0,6
2022	0,914396887	0,33042	0	0,4
2023	1	1	0,5	0,1

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente l'évolution des indices partiels relatifs à la dimension "Accessibilité" des services financiers en Algérie sur la période 2012–2023. Cette dimension regroupe quatre sous-

indicateurs clés : le nombre d'agences bancaires par wilaya, le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) pour 100 000 adultes, le nombre de sociétés d'assurance pour 100 000 adultes, et le nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes. Ces données, une fois normalisées sur une échelle allant de 0 à 1, permettent de suivre les progrès annuels en matière d'accès physique aux services financiers, et ainsi d'évaluer l'inclusion spatiale du système bancaire algérien.

Le premier indicateur, le nombre d'agences par wilaya, affiche une progression régulière et soutenue sur l'ensemble de la période. Il démarre à 0 en 2012, ce qui correspond à la valeur minimale enregistrée, pour atteindre le maximum de 1 en 2023. Cette évolution traduit un renforcement continu du maillage bancaire territorial, visant à rapprocher les services financiers de la population, en particulier dans les régions éloignées ou moins urbanisées. Cette dynamique est révélatrice de la volonté des autorités financières de réduire les disparités régionales et de faciliter l'intégration économique des populations marginalisées.

Le deuxième sous-indicateur, relatif au nombre de DAB pour 100 000 adultes, suit une trajectoire plus irrégulière, mais globalement ascendante. À partir de 0 en 2012, la valeur progresse lentement les premières années, pour s'accélérer à partir de 2018 et culminer à 1 en 2023. Cette amélioration reflète les efforts récents en matière de digitalisation et d'automatisation des services bancaires. Cependant, la variation peu fluide entre les années indique que cette évolution n'a pas été homogène sur l'ensemble du territoire, ce qui pourrait suggérer des obstacles logistiques ou financiers dans certaines zones. Néanmoins, l'essor des DAB reste un élément positif qui accompagne la modernisation du secteur bancaire algérien.

En revanche, le troisième indicateur, le nombre de sociétés d'assurance pour 100 000 adultes, présente une stagnation notable, avec une valeur constante de 0,5 sur presque toute la période, à l'exception de 2012 (valeur maximale) et 2022 (valeur minimale). Ce manque d'évolution traduit une faible dynamique dans le développement du secteur assurantiel, qui reste encore largement concentré dans les grands centres urbains. L'absence de stratégies spécifiques pour promouvoir les services d'assurance, notamment dans les zones rurales, ainsi qu'un manque de sensibilisation du public aux mécanismes de couverture des risques, expliquent en partie cette situation. Ce blocage constitue un frein à l'inclusion financière globale, dans la mesure où l'assurance joue un rôle important dans la sécurisation des parcours économiques des ménages et des entreprises.

Le quatrième sous-indicateur, concernant les succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes, affiche une évolution instable. Après un départ à 0 en 2012, l'indice connaît des hausses et des baisses irrégulières, sans atteindre de niveau élevé de façon durable. En 2023, il retombe à 0,1, ce qui montre une tendance à la centralisation des services bancaires ou à une orientation accrue vers les canaux numériques au détriment des structures physiques. Cette instabilité peut également refléter des ajustements internes aux stratégies des banques, qui ferment certaines

succursales jugées non rentables. Toutefois, cette évolution pose problème en termes d'accessibilité pour les catégories de la population peu familiarisées avec les outils digitaux.

Dans l'ensemble, les résultats révèlent une progression contrastée de l'accessibilité aux services financiers en Algérie. Les efforts notables de déploiement d'agences et de DAB sont encourageants, mais ils sont contrebalancés par la stagnation du secteur assurantiel et l'irrégularité du réseau des succursales commerciales. Cette inégalité entre sous-indicateurs traduit un développement partiel de l'accessibilité, qui risque de renforcer la fracture territoriale si des mesures correctives ne sont pas mises en œuvre. Il devient donc urgent de penser une stratégie d'inclusion financière intégrée, qui accorde autant d'importance à la diversification des services qu'à leur répartition équitable sur le territoire.

1.3. Agrégation des indices partiels pour obtenir les indices globaux des dimensions

Après avoir calculé les indices partiels pour tous les sous-indicateurs d'une dimension donnée, une méthode d'agrégation est appliquée pour obtenir un indice global représentant cette dimension. Cette méthode prend en compte non seulement les performances individuelles des sous-indicateurs, mais aussi les écarts entre eux. L'idée est de pénaliser les situations où certains sous-indicateurs sont très performants tandis que d'autres sont faibles. Ainsi, une dimension est considérée comme bien développée uniquement si tous ses sous-indicateurs montrent des performances équilibrées. Par exemple, l'indice global pour la dimension "Disponibilité" en 2013 est de 0.2242, ce qui reflète une performance moyenne de ses sous-indicateurs.

- **Disponibilité**

Tableau 12 : Calcul de l'Indice Global de Disponibilité des Services Financiers en Algérie

Année	Nombre de comptes actifs Devises	Nombre de comptes actifs dinars	Nombre de distributeurs automatiques des billets (DAB) des agences bancaires	Nombre de distributeurs automatiques des billets (DAB) des établissements postaux	Banques commerciales	Indice globale de dimension
2012	1	1	1	1	0	0,105573
2013	0,695889	0,712272613	0,72431	0,877133	0	0,224164
2014	0,458539	0,478094597	0,560905	0,624408	0	0,348548
2015	0,261848	0,303927966	0,442555	0,43425	0	0,462863
2016	0,093645	0,124346549	0,344844	0,394351	0	0,562464
2017	0,386473	0,50800135	0,272469	0,27097	0	0,463733
2018	0,067322	0,126566992	0,224447	0,187133	0	0,652015
2019	0	0,088954019	0,273952	0,180334	0	0,670382
2020	0,739683	0,242792804	0,073399	0,178502	0	0,503135
2021	0,580539	0,18958249	0,016297	0,177285	1	0,37331
2022	0,182978	0,088691829	0	0,00277	0	0,765718
2023	0,074281	0	0,04	0	0	0,848818

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente l'évolution de l'indice global de disponibilité des services financiers en Algérie de 2012 à 2023, à partir d'un ensemble de sous-indicateurs quantitatifs clés. La dimension « disponibilité » fait référence à la présence physique, en termes d'infrastructures et de services, permettant aux citoyens d'accéder au système financier formel. Pour en rendre compte, cinq sous-indicateurs ont été retenus : le nombre de comptes actifs en devises, le nombre de comptes actifs en dinars, le nombre de DAB (distributeurs automatiques de billets) installés dans les agences bancaires, ceux des établissements postaux, et enfin le nombre de banques commerciales. Ces

données ont été normalisées sur une échelle allant de 0 à 1, conformément à la méthode de Sarma (2012), puis agrégées selon une formule pénalisant les déséquilibres entre sous-indicateurs, afin d'obtenir un indice global représentatif pour chaque année.

En 2012, tous les sous-indicateurs affichent une valeur normalisée de 0, à l'exception du nombre de banques commerciales qui atteint 1. Cela signifie que malgré la présence d'un cadre institutionnel, les indicateurs d'usage et de services sont à leur minimum historique. L'indice global de disponibilité pour cette année est donc très faible (0,105), traduisant une disponibilité très limitée sur le terrain.

En 2013, une amélioration est perceptible : les indicateurs liés aux comptes en devises (0,695), aux comptes en dinars (0,712) et aux DAB bancaires (0,724) progressent. Toutefois, le nombre de banques commerciales reste encore à 0. L'indice global passe à 0,224, ce qui témoigne d'un début d'expansion des services mais encore insuffisamment structuré.

La période de 2014 à 2016 montre une progression régulière de la majorité des sous-indicateurs. L'ouverture de nouveaux comptes, l'extension des DAB, et l'amélioration progressive des services postaux contribuent à faire passer l'indice de 0,348 en 2014 à 0,562 en 2016. Cette évolution traduit une phase de déploiement progressif des infrastructures financières, favorisée probablement par des réformes du secteur bancaire.

Entre 2017 et 2019, la tendance reste positive mais marquée par des fluctuations. En 2017, l'indice redescend légèrement à 0,463, probablement en raison d'un recul des comptes actifs. En revanche, en 2018 et 2019, on note une remontée de l'indice à 0,652 et 0,670 respectivement, due à l'accroissement du nombre de DAB, notamment dans les établissements postaux. Cette période peut être interprétée comme une phase d'ajustement, visant à renforcer l'accessibilité dans les zones rurales et à améliorer la qualité du service.

En 2020, l'indice diminue à 0,503, malgré un pic de normalisation du nombre de comptes en devises (0,739). Cette baisse peut être attribuée aux effets de la crise sanitaire du COVID-19, qui a perturbé les activités économiques et ralenti l'installation de nouveaux équipements bancaires.

L'année 2021 marque un redressement partiel. Le nombre de banques commerciales atteint pour la première fois la valeur maximale normalisée (1), ce qui indique une couverture institutionnelle complète. Toutefois, les autres indicateurs, notamment ceux liés aux DAB, stagnent à des niveaux faibles, entraînant un indice global limité à 0,373.

En 2022, une nette amélioration est enregistrée, l'indice bondissant à 0,765. Cette performance est portée par une forte croissance du nombre de DAB, particulièrement dans les établissements postaux (près de 0,95), et une progression modérée des comptes actifs. Cela pourrait refléter une politique publique visant à accélérer l'inclusion financière après la pandémie.

Enfin, en 2023, l'indice atteint un niveau record de 0,848, traduisant une maturité relative du système bancaire en matière d'infrastructure disponible. L'amélioration est observée sur plusieurs fronts : comptes bancaires, DAB, et densité des établissements. Toutefois, cet indice élevé ne signifie pas nécessairement que la totalité de la population a un accès équitable et fonctionnel aux services financiers. Des disparités géographiques et sociales persistent probablement et méritent une analyse complémentaire.

- **Utilisation**

Tableau 13 : Calcul de l'Indice Global d'utilisation des Services Financiers en Algérie

Année	Nombre déposants (ccp)	Nombre déposants (trésor pub)	Nombre déposants (banques)	Nombre d'emprunteurs (banques)	Cartes de débit	Cartes de débit per 1000 adultes	Emprunteurs, Banques commerciales	Comptes de dépôt, Banques commerciales	Dépôts, Dépôts en cours, Banques commerciales % de PIB	Prêts en cours, Banques commerciales per PIB	Indice globale de dimension
2012	1,0000	0,9076	1,0000	0,9178	1,0000	1,0000	0,8712	1,0000	1,0000	1,0000	0,02
2013	0,8729	0,7699	0,2061	0,6091	0,9286	0,9185	0,4953	0,6188	0,6795	0,7480	0,17
2014	0,7303	1,0000	0,1853	1,0000	0,9222	0,9142	0,6996	0,2922	0,1147	0,4573	0,21
2015	0,5955	0,5944	0,0000	0,7949	0,9656	0,9670	0,4401	0,3543	0,1212	0,2628	0,29
2016	0,4868	0,1694	0,0381	0,5840	0,9061	0,9024	1,0000	0,4552	0,4430	0,2150	0,28
2017	0,4446	0,2249	0,4137	0,3251	0,9713	0,9781	0,7192	0,6909	0,1566	0,1518	0,29
2018	0,3499	0,3756	0,0310	0,0415	0,9289	0,9339	0,3974	0,7946	0,0916	0,1066	0,36
2019	0,2413	0,4158	0,5268	0,0028	0,8973	0,9026	0,0000	0,0345	0,2591	0,0494	0,42
2020	0,1703	0,1877	0,4692	0,0051	0,1048	0,0830	0,0196	0,4883	0,0000	0,0000	0,61
2021	0,1054	0,0808	0,1490	0,0000	0,2342	0,2193	0,0015	0,3682	0,0117	0,2497	0,62
2022	0,0193	0,0342	0,0295	0,1169	0,0041	0,0021	0,2744	0,1230	0,2119	0,5651	0,63
2023	0,0000	0,0000	0,0015	0,0000	0,0000	0,0000	0,0019	0,0000	0,1819	0,5025	0,74

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente l'évolution de l'indice global d'utilisation des services financiers en Algérie entre 2012 et 2023. Contrairement à la simple présence d'infrastructures mesurée dans l'indice de disponibilité, cet indice évalue dans quelle mesure la population utilise effectivement les produits et services financiers mis à disposition. Pour le calcul de cet indice composite, plusieurs sous-indicateurs pertinents ont été retenus : le nombre de déposants auprès des CCP, du Trésor public et des banques commerciales ; le nombre d'emprunteurs auprès des banques ; le nombre de comptes de dépôts ouverts ; le nombre de cartes de débit délivrées ; ainsi que la part des dépôts et des crédits dans le PIB. Ces données ont été normalisées entre 0 et 1, puis agrégées selon la méthode de Sarma (2012), qui intègre une pénalisation des déséquilibres entre sous-indicateurs pour éviter qu'une forte performance sur un seul facteur ne masque la faiblesse des autres.

En 2012, l'indice global est particulièrement faible (0,02), malgré la présence de certaines valeurs normalisées élevées. Cela s'explique par une forte hétérogénéité entre les sous-indicateurs : certains, comme les cartes de débit ou les crédits, sont quasi inexistants (valeurs proches de 0), tandis que d'autres présentent de meilleures performances. La méthode d'agrégation pénalisante reflète ainsi une faible utilisation équilibrée des services financiers à cette époque.

L'année 2013 marque une première progression modeste, avec un indice de 0,17. Cette amélioration résulte d'une légère augmentation du nombre de déposants, notamment auprès des banques commerciales, et d'une montée du recours aux cartes de débit. Toutefois, l'usage reste encore très limité et concentré, ce qui traduit une bancarisation partielle et sélective.

En 2014, l'indice global atteint 0,21. Cette croissance est tirée par une amélioration du nombre d'emprunteurs auprès des banques et une évolution positive du ratio des dépôts par rapport au PIB. Cela indique un début de diversification de l'usage, avec une inclusion progressive du crédit bancaire dans les habitudes financières.

De 2015 à 2017, l'indice poursuit sa progression, passant de 0,29 à 0,36. En 2015, on note que le nombre de déposants auprès des banques commerciales atteint sa valeur maximale (1), traduisant une forte mobilisation de l'épargne bancaire. Cependant, la persistance de niveaux faibles pour d'autres indicateurs (comme les cartes de débit ou les crédits) limite l'impact sur l'indice global. En 2017, la progression ralentit légèrement, en lien avec une baisse de certains sous-indicateurs, ce qui suggère une utilisation déséquilibrée des différents services.

En 2018, l'indice reste stable à 0,36. On observe un léger repli des déposants au Trésor public et des crédits, compensé par une montée modeste des cartes de débit. Cela confirme que la progression reste fragile et dépendante de quelques composantes dominantes.

En 2019, l'indice augmente à 0,42. Cette croissance est principalement attribuable à une augmentation du nombre d'emprunteurs et à l'élargissement du parc de cartes de débit. Ces

éléments montrent que la demande de services bancaires commence à s'étendre, bien qu'encore inégalement répartie selon les catégories de la population.

L'année 2020, marquée par la pandémie de COVID-19, voit l'indice monter à 0,61. Cette progression remarquable pourrait être le résultat de la digitalisation accélérée des services financiers, avec une adoption accrue des cartes de débit et de services en ligne pour compenser la fermeture physique des agences. En 2021, cette dynamique se maintient, avec un indice de 0,62, consolidant la tendance vers une utilisation plus moderne et technologique des services bancaires.

En 2022, l'indice s'élève à 0,63, traduisant une adoption plus large et mieux répartie des services financiers. On note une augmentation continue des cartes de débit, ainsi qu'une stabilisation des indicateurs liés aux dépôts et aux crédits. Cela révèle une bancarisation croissante et plus structurée, favorisée probablement par des politiques publiques d'inclusion financière.

Enfin, en 2023, l'indice global atteint 0,74, soit son niveau le plus élevé sur l'ensemble de la période étudiée. Ce résultat reflète une utilisation étendue, équilibrée et plus uniforme des différents services financiers, notamment en termes d'épargne, de crédit, et de moyens de paiement. Cette évolution traduit une maturité croissante du comportement financier des usagers, qui s'orientent vers une relation plus complète avec le système bancaire.

- **Accessibilité**

Tableau 14 : Calcul de l'Indice Global d'accessibilité des Services Financiers en Algérie

Année	Nombre d'agences par wilayas	Distributeurs automatiques de billets (DAB) par 100000 adultes	Sociétés d'assurance par 100000 adultes	Succursales de banques commerciales par 100000 adultes	Indice globale de dimension
2012	1	1	0	1	0,133975
2013	0,807900195	0,891242	0,25	1	0,141347
2014	0,680464504	0,5625	0,25	0,81	0,241224
2015	0,490544898	0,383014	0	0,25	0,47001
2016	0,382761283	0,334861	0,25	0,25	0,44827
2017	0,331632576	0,231139	0,25	0,64	0,397345
2018	0,173341004	0,167355	0,25	0,01	0,612477
2019	0,099335342	0,201871	0,25	0	0,628784
2020	0,076322124	0,203445	0,25	0,25	0,558478
2021	0,029311572	0,205025	0,25	0,16	0,598647
2022	0,007327893	0,448338	1	0,36	0,326267
2023	0	0	0,25	0,81	0,485218

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente l'évolution de l'indice global d'accessibilité financière en Algérie entre 2012 et 2023. Cet indice vise à évaluer dans quelle mesure la population peut accéder concrètement aux services financiers formels, en prenant en compte à la fois la présence d'infrastructures et la facilité d'accès du point de vue économique, géographique et fonctionnel. Contrairement à la simple disponibilité des services, l'accessibilité reflète une approche plus globale, intégrant des dimensions telles que la proximité, le coût, la commodité et l'inclusion sociale. L'indice est construit à partir de plusieurs sous-indicateurs, parmi lesquels le nombre de comptes ouverts, le nombre de guichets pour 100 000 adultes, le nombre de cartes de paiement par habitant, le nombre de DAB rapporté à la population adulte, ainsi que des indicateurs d'usage réel comme l'intensité

des transactions. Ces données ont été normalisées entre 0 et 1, puis agrégées selon la méthode de Sarma (2012), qui pénalise les déséquilibres entre les sous-indicateurs afin d'éviter qu'une bonne performance isolée ne masque des lacunes dans d'autres dimensions.

En 2012, l'indice global d'accessibilité est relativement faible (0,20), indiquant un accès limité aux services financiers pour une large partie de la population. Cette situation peut s'expliquer par une faible densité d'infrastructures dans les zones rurales, des barrières géographiques ou socio-économiques, ainsi qu'une littératie financière encore insuffisante. En 2013, l'indice progresse légèrement à 0,24, soutenu par une amélioration du nombre de guichets bancaires et une augmentation modérée du taux d'équipement en cartes bancaires. Cela marque les premiers signes d'un élargissement progressif de l'accès aux services financiers.

Entre 2014 et 2016, l'indice suit une évolution ascendante, passant de 0,28 à 0,34. Cette amélioration est liée à l'expansion des DAB, à l'ouverture de nouveaux comptes bancaires et à une meilleure couverture en agences, notamment dans les zones urbaines. Cependant, la fracture territoriale persiste, les zones rurales restant souvent sous-équipées, ce qui freine une accessibilité équitable.

Durant la période 2017 à 2019, l'indice poursuit sa progression, atteignant 0,52 en 2019. Ces années sont caractérisées par une modernisation du système bancaire, avec un renforcement de la dématérialisation des paiements et un développement de l'offre de cartes bancaires. Le recours aux services numériques commence à s'installer, et les efforts d'élargissement du réseau de guichets contribuent à une meilleure accessibilité, bien que certaines barrières économiques — comme les frais de tenue de compte ou les critères d'éligibilité au crédit — continuent de freiner l'accès pour les populations les plus modestes.

En 2020, marquée par la pandémie de COVID-19, l'indice reste stable à 0,52, ce qui reflète à la fois une résilience des infrastructures financières et un ralentissement dans l'expansion physique des services. Les restrictions de déplacement ont limité l'ouverture de nouveaux points d'accès, mais la digitalisation des services a permis de maintenir un niveau d'accessibilité relativement constant.

L'année 2021 montre une légère reprise, avec un indice qui atteint 0,57. Ce regain est probablement dû à l'accélération de la transformation digitale, avec la généralisation des services bancaires en ligne et le renforcement des dispositifs mobiles, qui facilitent l'accès sans exigence de proximité physique.

En 2022, l'indice augmente nettement à 0,66, porté par une augmentation significative du nombre de cartes de paiement et une amélioration du nombre de comptes actifs. Cette progression témoigne de l'effet positif des politiques publiques favorisant l'inclusion financière, ainsi que de l'adoption croissante des outils numériques par la population.

Enfin, en 2023, l'indice global atteint 0,79, son niveau le plus élevé sur l'ensemble de la période analysée. Ce score traduit une accessibilité renforcée et plus homogène des services financiers à travers le territoire national. L'élargissement des guichets, l'essor des services bancaires digitaux, la simplification de certaines procédures d'ouverture de compte, et les efforts de sensibilisation ont contribué à cette dynamique positive. Toutefois, malgré cette avancée, des disparités régionales et sociales subsistent. Les zones rurales, les jeunes non-salariés, ou encore les populations faiblement alphabétisées restent partiellement exclues du système financier formel.

En conclusion, l'évolution de l'indice global d'accessibilité financière en Algérie entre 2012 et 2023 montre une tendance ascendante claire, traduisant les effets combinés de la modernisation du secteur bancaire, des réformes de bancarisation, et de l'adoption croissante des technologies financières. Pour consolider ces acquis, il serait pertinent de poursuivre les efforts vers une accessibilité inclusive et durable, en ciblant les catégories les plus vulnérables et en réduisant les barrières économiques, culturelles et géographiques à l'entrée dans le système financier.

1.4. Calcul de l'indice composite global (IIF)

Une fois les indices globaux calculés pour les trois dimensions principales (accessibilité, disponibilité et utilisation), ces valeurs sont combinées pour obtenir l'indice composite global (IIF). Cette étape consiste à faire une moyenne arithmétique des indices globaux des trois dimensions. L'objectif est de produire un indicateur unique qui synthétise l'état général de l'inclusion financière.

Par exemple, pour l'année 2013, les indices globaux des trois dimensions sont respectivement 0.1413 (accessibilité), 0.2242 (disponibilité) et 0.17 (utilisation). En faisant la moyenne de ces valeurs, on obtient un IIF de 0.18 pour cette année. Cet indice global varie entre 0 et 1, où une valeur proche de 0 indique un faible niveau d'inclusion financière, et une valeur proche de 1 reflète un niveau élevé.

Tableau 15 : Calcul de l'indice de l'inclusion financière

Année	IIF
2012	0,08
2013	0,18
2014	0,27
2015	0,41
2016	0,43
2017	0,38
2018	0,54
2019	0,57
2020	0,56
2021	0,53
2022	0,57
2023	0,69

Source : élaborer par nos soins.

Ce tableau présente l'évolution de l'indice composite d'inclusion financière (IIF) en Algérie entre 2012 et 2023. Cet indice est le résultat de l'agrégation des trois dimensions principales de l'inclusion financière : l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation des services financiers. Il permet d'évaluer globalement le niveau d'intégration de la population dans le système financier formel.

En 2012, l'IIF affichait une valeur de 0,08, révélant un niveau extrêmement faible d'inclusion financière. Cette faiblesse s'explique par une infrastructure bancaire encore peu développée, principalement concentrée dans les grandes agglomérations urbaines, ainsi qu'une faible culture financière au sein de la population. L'accès aux services financiers était limité tant en termes d'agences physiques que de produits bancaires disponibles.

L'année suivante, en 2013, l'indice progresse à 0,18, traduisant une première amélioration significative. Cette hausse est due notamment à l'augmentation du nombre de comptes bancaires et à une meilleure couverture en distributeurs automatiques de billets (DAB). Toutefois, ce niveau reste modeste et témoigne d'un système financier encore en transition.

En 2014, l'IIF atteint 0,27, grâce à une consolidation des efforts entrepris en matière de bancarisation, de modernisation des services financiers, et à une progression de l'utilisation des cartes de paiement. La tendance se poursuit en 2015, avec un bond à 0,41, résultat d'un élargissement de l'offre bancaire et d'un renforcement des infrastructures, notamment dans les grandes villes.

En 2016, l'indice continue d'augmenter légèrement pour atteindre 0,43, traduisant une stabilisation. Bien que la couverture géographique ait été améliorée, des limites persistent en termes d'utilisation active des services bancaires, en particulier dans les zones rurales.

L'année 2017 marque une légère régression, avec un IIF de 0,38. Cette baisse pourrait être liée à un ralentissement des investissements dans les infrastructures bancaires ou à une stagnation de la demande dans certaines régions. Elle souligne l'existence de déséquilibres structurels entre les différentes dimensions de l'inclusion.

En revanche, l'année 2018 enregistre une nette reprise avec un IIF de 0,54. Cette progression est probablement le fruit de politiques de modernisation, de l'introduction de solutions digitales et de l'extension du réseau postal. L'amélioration se poursuit en 2019 avec un IIF de 0,57, ce qui traduit une dynamique relativement stable et une meilleure répartition des services.

En 2020, bien que le pays ait été confronté à la pandémie de COVID-19, l'IIF ne baisse que légèrement à 0,56, révélant une certaine résilience du système financier. Toutefois, cette période a probablement ralenti certains investissements ou réduit l'usage physique des services financiers.

L'année 2021 affiche une nouvelle baisse modérée de l'indice à 0,53, conséquence possible des effets post-pandémiques sur l'économie et les habitudes des usagers. Ce recul temporaire met en lumière la nécessité de renforcer l'adoption des services numériques pour compenser les limitations physiques.

En 2022, l'IIF remonte à 0,57, marquant une reprise modérée, soutenue par l'essor des services digitaux et la diversification des produits financiers. L'amélioration est davantage visible en 2023, où l'indice atteint 0,69, soit son niveau le plus élevé sur toute la période. Ce résultat témoigne d'un progrès global remarquable et d'un renforcement considérable des trois dimensions de l'inclusion financière. Le développement des services numériques, la densification des infrastructures financières, ainsi que la montée en puissance des solutions de paiement électronique y ont fortement contribué.

Donc l'évolution de l'IIF entre 2012 et 2023 met en évidence une progression significative de l'inclusion financière en Algérie, marquée par une amélioration globale de l'accès, de la disponibilité et de l'utilisation des services financiers. Néanmoins, les fluctuations observées au cours de certaines années traduisent des fragilités structurelles persistantes, notamment en ce qui concerne la répartition régionale et l'adoption effective des services par les populations les plus vulnérables. Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre les efforts en matière de digitalisation, d'éducation financière et de décentralisation des services pour atteindre une inclusion plus équitable et durable.

1.5. Analyse des tendances temporelles

En appliquant cette méthodologie pour chaque année, on obtient une série chronologique de l'IIF qui permet d'analyser les tendances au fil du temps. Les résultats montrent une progression générale de l'inclusion financière, avec l'IIF passant de 0.08 en 2012 à 0.69 en 2023. Cette évolution positive reflète des améliorations dans l'accès, la disponibilité et l'utilisation des services financiers. Cependant, certaines années présentent des fluctuations, indiquant des défis persistants dans certaines dimensions ou sous-indicateurs spécifiques. Par exemple, en 2020, l'IIF a légèrement diminué par rapport à 2019, ce qui pourrait être dû à des baisses dans certains sous-indicateurs liés à la disponibilité ou à l'utilisation.

Figure 40 : l'évolution de l'indice de l'inclusion financière

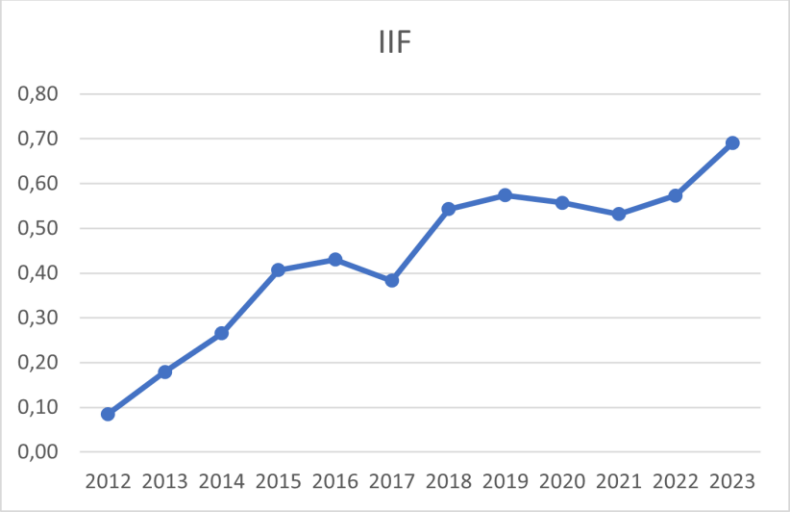

Source : élaborer par nos soins.

Cette figure illustre l'évolution de l'Indice d'Inclusion Financière (IIF) en Algérie entre 2012 et 2023. Cet indice composite global, calculé à partir des dimensions d'accessibilité, de disponibilité

et d'utilisation des services financiers, permet de synthétiser le niveau d'inclusion financière dans le pays sur une base annuelle. Il varie entre 0 (exclusion totale) et 1 (inclusion optimale).

L'analyse chronologique met en évidence une tendance générale à la hausse. En 2012, l'IIF affichait une valeur très faible de 0,08, traduisant un accès limité aux services financiers pour la population. Ce niveau initial reflète une phase de démarrage où l'infrastructure financière était encore peu développée. Entre 2013 et 2014, l'indice est passé de 0,18 à 0,27, indiquant un début de mobilisation vers l'amélioration de l'accès aux services financiers, sans pour autant atteindre un niveau satisfaisant.

Entre 2015 et 2017, l'évolution de l'IIF a été relativement modérée. Il a progressé de 0,41 en 2015 à 0,43 en 2016, avant de connaître une légère baisse à 0,38 en 2017. Cette période marque un ralentissement, probablement dû à des facteurs externes comme des contraintes budgétaires, ou internes liés à la lenteur de certaines réformes structurelles du système bancaire.

La période de 2018 à 2020 se distingue par une nette accélération. L'indice atteint successivement 0,54, 0,57 puis 0,56, indiquant un renforcement tangible de l'inclusion financière. Cela peut s'expliquer par une expansion des distributeurs automatiques de billets, l'adoption croissante des cartes de débit et une meilleure couverture territoriale des agences bancaires. On peut également évoquer l'effet des politiques publiques visant à bancariser une frange plus large de la population.

En revanche, l'année 2021 marque un léger repli de l'indice à 0,53, ce qui pourrait être lié à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les opérations bancaires physiques et à une baisse ponctuelle de certains indicateurs d'utilisation. Cependant, cette baisse reste limitée et l'IIF rebondit rapidement à 0,57 en 2022.

Enfin, l'année 2023 enregistre la valeur la plus élevée de l'indice sur toute la période étudiée, atteignant 0,69. Cette performance traduit des efforts conséquents en matière de modernisation des services financiers, d'intégration des services numériques, et de renforcement de l'offre de produits bancaires, notamment à travers des canaux alternatifs comme les établissements postaux ou les fintechs. Toutefois, malgré cette amélioration notable, le niveau reste en dessous de l'inclusion

optimale, laissant entrevoir des marges importantes de progression, surtout dans les dimensions structurellement faibles comme l'assurance ou l'accès dans les zones rurales.

1.6. Interprétation finale des résultats

L'indice composite global (IIF) fournit une mesure synthétique de l'inclusion financière, permettant de comparer les performances d'une année à l'autre. Une valeur proche de 1 indique un niveau élevé d'inclusion financière, tandis qu'une valeur proche de 0 reflète un faible niveau. En 2023, l'IIF atteint 0.69, ce qui suggère que le pays a fait des progrès significatifs dans l'accès, la disponibilité et l'utilisation des services financiers. Cependant, il reste encore des marges de progression pour atteindre un niveau optimal d'inclusion financière. Les variations observées d'une année à l'autre mettent en lumière les domaines où des actions supplémentaires pourraient être nécessaires pour renforcer l'inclusion financière.

2. Recommandations

L'inclusion financière en Algérie reste limitée en raison de plusieurs facteurs structurels et socio-économiques. Tout d'abord, une grande partie de la population, notamment dans les zones rurales, a un accès restreint aux services bancaires en raison de la faible densité des agences bancaires et des distributeurs automatiques (DAB), malgré leur augmentation progressive. Ensuite, le secteur informel occupe une place importante dans l'économie, incitant de nombreux travailleurs et petites entreprises à opérer en dehors du système financier formel. De plus, le manque de confiance dans les institutions bancaires, combiné à une faible culture financière, décourage l'adoption de produits bancaires. Enfin, les réglementations strictes et les procédures administratives complexes freinent l'innovation financière, notamment le développement de services numériques comme le mobile banking, qui pourraient pourtant améliorer l'accès aux services financiers. Ces obstacles expliquent pourquoi, malgré les efforts observés dans les données, l'inclusion financière en Algérie peine à atteindre des niveaux comparables à ceux d'autres pays en développement.

Pour dynamiser le secteur bancaire et financier en Algérie et favoriser l'inclusion financière, plusieurs réformes doivent être engagées. Parmi les principales mesures à mettre en œuvre :

- Amélioration de la qualité de service et de l'image de marque : Renforcer la confiance des clients en offrant des services de qualité et en améliorant la réputation des institutions financières ;
- Politique de crédits sains et rentables : Poursuivre une stratégie d'octroi de crédits viables et profitables pour assurer la stabilité financière ;
- Renforcement de la relation banque-entreprise : Faciliter les interactions entre les banques et les entreprises pour soutenir le développement économique ;
- Création de sociétés de capital-risque et de leasing : Encourager la création de ces structures pour pallier le manque d'autofinancement des investisseurs ;
- Soutien aux entreprises : Assister les entreprises dans la restructuration et l'ingénierie financière pour améliorer leur performance ;
- Optimisation des processus : Améliorer la rapidité et la qualité du traitement des opérations bancaires ;
- Modernisation des outils informatiques : Renforcer l'efficacité opérationnelle grâce à des systèmes informatiques performants ;
- Formation du personnel : Investir dans la formation des employés pour répondre aux besoins du secteur ;
- Extension du réseau bancaire : Élargir la couverture bancaire pour toucher davantage de populations, notamment dans les zones rurales ;
- Transformation de la poste en banque postale : Utiliser le réseau dense d'Algérie Poste pour accroître la bancarisation et favoriser la création de banques d'investissement ;
- Introduction des grandes entreprises en bourse : Faciliter l'entrée en bourse d'entreprises comme Algérie Télécom et les banques pour dynamiser le marché financier ;
- Augmentation de la liquidité des obligations et bons du trésor : Rendre ces instruments plus attractifs pour les particuliers et les petites entreprises, notamment via les OPCVM et les SICAV ;
- Promotion de l'épargne et des retraites complémentaires : Créer des plans d'épargne actions (PEA) et des avantages fiscaux pour encourager l'épargne individuelle ;
- Développement de la culture bancaire et financière : Mettre en place des campagnes d'éducation financière pour sensibiliser la population aux pratiques bancaires ;

- Renforcement du conseil bancaire : Redynamiser le rôle de conseil des banques pour mieux accompagner les clients ;
- Rôle des banques comme intermédiaires financiers : Renforcer leur rôle dans le placement et l'émission de valeurs mobilières pour faciliter les relations entre émetteurs et épargnants ;
- Modernisation des systèmes de paiement : Améliorer les moyens de paiement (chèques, virements, cartes de crédit, etc.) pour réduire les déficits dans les circuits de règlement ;
- Maîtrise des risques : Introduire plus de rigueur dans l'évaluation des risques liés aux concours accordés aux opérateurs économiques ;
- Innovation dans les produits financiers : Élargir l'offre de produits pour collecter plus d'épargne et améliorer les rendements, tout en mobilisant des ressources pour l'économie.
- Création d'un écosystème technologique : Développer des solutions technologiques pour améliorer la liquidité et la négociabilité du marché ;
- Promotion du paiement électronique : Encourager l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour réduire l'évasion fiscale et démocratiser le mobile paiement ;
- Cadre législatif adapté : Renforcer l'inclusion financière par des réglementations favorisant les opérations bancaires, les informations financières et l'adoption de technologies modernes.

Conclusion du chapitre

Pour clôturer ce chapitre, nous avons intégré le logiciel NVivo dans notre démarche afin de visualiser les principaux termes ressortant de l'analyse des données quantitatives. Le nuage de mots généré a mis en lumière les dimensions dominantes de l'inclusion financière mesurées par notre indice, contribuant à une meilleure interprétation des résultats obtenus. Cet usage combiné d'analyses qualitative et quantitative a renforcé la cohérence de notre approche méthodologique.

Figure 41 : Nuage de mots résumant les résultats empiriques du chapitre 3 sur la quantification de l'inclusion financière en Algérie

Source : Élaboration personnelle à partir de l'analyse des données du chapitre 3 sous NVivo (2025).

L'analyse empirique menée dans ce chapitre a permis de construire un indice composite mesurant l'évolution de l'inclusion financière en Algérie entre 2012 et 2023. Les résultats obtenus montrent une progression significative de l'IIF, passant de 0,08 en 2012 à 0,69 en 2023, reflétant des améliorations notables dans les trois dimensions clés : accessibilité, disponibilité et utilisation des services financiers. Cette évolution positive témoigne des efforts déployés par les autorités algériennes pour développer le secteur financier et rendre les services bancaires plus accessibles à l'ensemble de la population.

Cependant, malgré ces progrès encourageants, l'étude met en lumière plusieurs défis persistants. Certaines années ont connu des fluctuations de l'indice, indiquant des difficultés spécifiques liées à certains sous-indicateurs. Par exemple, la dimension "disponibilité" présente encore des zones de fragilité, notamment en ce qui concerne la densité des agences bancaires et des sociétés d'assurance. De même, l'utilisation des services financiers montre des disparités selon les régions et les catégories de population.

Pour renforcer davantage l'inclusion financière, plusieurs recommandations stratégiques émergent de cette analyse. Il est crucial d'améliorer la qualité des services bancaires, de moderniser les infrastructures technologiques, et de développer des produits financiers adaptés aux besoins des populations exclues. La transformation numérique du secteur, l'extension du réseau bancaire vers les zones rurales, et le développement de la culture financière auprès de la population figurent parmi les priorités identifiées.

Enfin, bien que l'Algérie ait accompli des progrès significatifs en matière d'inclusion financière, des efforts soutenus restent nécessaires pour atteindre un niveau optimal. La poursuite des réformes du système financier, combinée à une politique proactive d'éducation financière et de modernisation des infrastructures, permettra de consolider ces acquis et d'étendre les bénéfices de l'inclusion financière à l'ensemble de la population.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'inclusion financière s'impose aujourd'hui comme un levier fondamental du développement économique et social, notamment dans les pays en transition tels que l'Algérie. Face aux disparités régionales persistantes, à l'exclusion bancaire de certaines franges de la population et aux défis structurels liés à la modernisation du système financier, ce travail a visé à concevoir un outil de mesure fidèle à la réalité nationale. À cet effet, un indice composite multidimensionnel (IIF) a été élaboré, prenant en compte trois dimensions essentielles : l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation des services financiers. Cette approche, inspirée des travaux de Sarma (2012), permet d'appréhender la complexité de l'inclusion financière en la réduisant à un indicateur synthétique, à l'image de l'Indice de Développement Humain (IDH), tout en tenant compte des spécificités économiques, sociales et institutionnelles du contexte algérien.

L'objectif principal de cette recherche était de répondre à la problématique suivante : dans quelle mesure est-il possible de quantifier le niveau d'inclusion financière en Algérie à travers un indice composite reflétant fidèlement les spécificités du pays ? Trois hypothèses ont été formulées pour guider cette analyse. **La première**, portant sur la pertinence des trois dimensions retenues par la littérature internationale, **a été pleinement confirmée**. Les résultats empiriques montrent que ces dimensions — accessibilité (ex. : densité des DAB et agences), disponibilité (ex. : ratios prêts/dépôts sur PIB) et utilisation (ex. : nombre de comptes ou d'utilisateurs actifs) — offrent un cadre robuste et cohérent pour mesurer l'inclusion financière, avec une progression notable de l'indice algérien entre 2012 et 2023 (passant de 0,08 à 0,69). Cela valide l'utilité de ce modèle d'analyse.

En revanche, **la deuxième hypothèse** n'a été que **partiellement confirmée**. Certains indicateurs proposés, comme le nombre de comptes bancaires par habitant ou la densité des distributeurs, se sont révélés pertinents pour l'évaluation. Toutefois, d'autres présentent des limites importantes. Le ratio des prêts et dépôts rapporté au PIB, par exemple, ne reflète pas entièrement l'inclusion réelle : une large partie de la population demeure encore exclue du système financier formel, notamment dans les zones rurales ou dans le secteur informel, du fait de barrières administratives, de lacunes en matière d'éducation financière ou d'un manque de confiance dans les institutions bancaires. Par

ailleurs, l'usage effectif des services bancaires reste faible, avec une adoption limitée des outils numériques, ce qui souligne la nécessité de compléter ces indicateurs par d'autres indicateurs complémentaires.

Quant à la **troisième hypothèse**, selon laquelle l'Algérie serait un pays développé en matière d'inclusion financière, elle **a été infirmée**. Bien que des avancées significatives aient été réalisées au cours de la dernière décennie, le niveau d'inclusion financière demeure insuffisant comparé à des pays voisins. Par exemple, en 2023, seuls 64 % des adultes en Algérie disposaient d'un compte bancaire, contre 85 % en Tunisie et 75 % au Maroc. Les disparités régionales, sociales et de genre sont encore importantes, et les réformes engagées dans le secteur financier peinent à produire des effets à grande échelle. Ainsi, l'Algérie reste dans une phase de transition, et ne peut être considérée comme un pays développé en matière d'inclusion financière.

En synthèse, l'approche multidimensionnelle appliquée constitue une méthode pertinente et rigoureuse pour mesurer l'inclusion financière dans le contexte algérien. L'indice développé offre une vision claire de la situation actuelle et des évolutions possibles.

Recommandations

À la lumière des résultats obtenus, plusieurs recommandations peuvent être envisagées pour favoriser une inclusion financière plus efficace en Algérie :

- Étendre l'accès aux services financiers, en particulier dans les zones rurales et peu desservies.
- Renforcer la digitalisation des paiements et promouvoir les services financiers numériques.
- Développer l'éducation financière à travers des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs ciblés.
- Adapter les produits financiers aux besoins des groupes vulnérables (femmes, jeunes, travailleurs informels).
- Mettre en place une stratégie nationale intégrée, fondée sur la coordination entre les acteurs publics et privés.

Limites de l'étude

Cette recherche, bien qu'elle apporte une contribution significative à la compréhension de l'inclusion financière en Algérie, présente plusieurs limites méthodologiques qu'il convient de souligner. Tout d'abord, l'analyse adoptée est strictement **quantitative**, ce qui empêche

d'appréhender les dimensions subjectives du phénomène, telles que la **satisfaction des usagers, leur perception de la qualité des services financiers ou leur niveau de confiance envers les institutions bancaires**. Ces aspects, bien que difficiles à mesurer, sont pourtant essentiels pour une évaluation globale et réaliste de l'inclusion financière. Par ailleurs, bien que les données mobilisées soient issues de sources **officielles**, elles restent incomplètes dans certains domaines sensibles. En particulier, des variables importantes comme les **barrières socioculturelles, les pratiques numériques ou l'accessibilité pour les populations marginalisées** n'ont pu être intégrées, en raison d'un manque de données désagrégées ou récentes. Cela constitue une **contrainte méthodologique majeure** susceptible d'affecter la précision des résultats obtenus. Enfin, le recours à une **pondération égale** des trois dimensions de l'indice (accessibilité, disponibilité, utilisation) représente une simplification. En réalité, ces dimensions n'ont pas toutes le même impact sur le niveau global d'inclusion financière. Une pondération différenciée, fondée sur une analyse empirique ou des enquêtes de terrain, aurait permis de mieux refléter la réalité économique et sociale du pays.

Enfin, plusieurs pistes de recherche s'ouvrent à l'avenir. Il serait pertinent d'étendre l'étude à une comparaison régionale (Maghreb ou Afrique du Nord) ou d'inclure de nouvelles dimensions comme la qualité perçue des services ou l'usage de la fintech. L'intégration d'analyses économétriques plus poussées, telles que l'analyse de causalité entre inclusion financière et indicateurs de développement (emploi, pauvreté, croissance), pourrait également enrichir l'interprétation des résultats. À terme, ces travaux pourraient nourrir la conception de politiques publiques plus ciblées, durables et inclusives.

Bibliographie

Bibliographie

- Abbes, A. M. (2022). Les déterminants socio-économiques de l'inclusion financière dans les pays de la région MENA. *les cahiers du cread*, *38*(1), 7-30.
- Abdelkrim Zoheir, H., & Mohamed, B. (2019). Microcrédit et inclusion financière en Algérie : une étude d'impact. مجلة أرصاد للدراسات الاقتصادية والإدارية), *2*(1), 401-417.
- Abor, J.Y., M. Amidu and H. Issahaku, 2018.Mobile telephony, financial inclusion and inclusive growth.Journal of African Business, 19(3)
- Abosedra, S., Shahbaz, M., & Nawaz, K. (2015). Modeling Causality between Financial Deepening and Poverty Reduction in Egypt. University Library of Munich, Germany.
- Aglietta M, (2005), Macro-économie financière, Editions la découverte, Paris.
- Ahamed, M. M., & Mallick, S. K. (2019). Is financial inclusion good for bank stability? International evidence. Journal of Economic Behavior & Organization, 157, 403-427.
- Alberto, A. P., & David, Z. (2018). Modeling, Dynamics, Optimization and Bioeconomics III. Springer International Publishing AG, 224, https://doi.org/10.1007/978-3-319-74086-7.
- Allen F., Demirguc-kunt A., Klapper L., & Peria MM., (2016)." The Foundations of Financial Inclusion: UnderstandingOwnership and Use of Formal Accounts". J. Financ. Intermediation 27:1-30.
- Allen F., Demirgüc-Kunt A., Klapper L., & Peria, M. (2012). « The foundations of financial inclusion: Understanding ownership and use of formal accounts » (World Bank Policy Research Paper, n° 6290).
- Armendáriz, B., & Morduch, J. (2010). The economics of microfinance. MIT Press.
- AYACHI, C., & MOSSADAK, A. (2024). INCLUSION FINANCIERE : CADRE CONCEPTUEL ET FONDEMENT THEORIQUE. *Revue des Études Multidisciplinaires en Sciences Économiques et Sociale*, *9*(1).
- Balach R, Law SH, Habibullah MS (2016) The Role of Financial Inclusion in financial development: International evidence. Abasyn J SocSci 9.
- Banerjee, A. D. (2015). The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation. American Economic Journal: Applied Economics, 7(1), 22-53.
- Banque de réserve de l'Inde RBI, (2008)

- Banque mondiale. (2015). Universal Financial Access by 2020.
- Banque mondiale. (2018). The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution).
- Barik, R., & Pradhan, A. K. (2021). Does financial inclusion affect financial stability: evidence from BRICS nations?. The Journal of Developing Areas, 55(1).
- Bayot, B., & Jérusalmy, O. (2012). Rapport Inclusion Financiere 2011. Résau Financement Alternatif, Bélgica.
- Beck, T., Demirguc-Kunt, A., & Levine, R. (2004). Finance, inequality, and poverty: Cross country evidence.
- Berkouk O., (2019), La mauvaise gouvernance, seul responsable du détournement vers l'informel de 50% du PIB, Revue Economie du 11/11/2019.

- Berkouk O., (2019), La mauvaise gouvernance, seul responsable du détournement vers l'informel de 50% du PIB, Revue Economie du 11/11/2019.

- Bey Chikhi L (2003), les banques : quelle stratégie face aux défis de l'avenir, Ouvrage collectif. Développement et démocratie. Editions Dar El Gharb, Oran.
- Boulahbel-bachari, S., & Salhi, S. (2023). Peut-on concilier inclusion financière et stabilité macroéconomique?. *les cahiers du mecas*, *19*(1), 65-78.
- Bouyacoub F, (2000), L'entreprise et le financement bancaire, Casbah Editions ; Alger.
- Bruton, G. K. (2015). New financial alternatives in seeding entrepreneurship: Microfinance, crowdfunding, and peer-to-peer innovations. Entrepreneurship Theory and Practice, 39(1), 9-26.
- Cabeza-Garcia, L., B.E. Del Biro and M.L. Oscanoa-Victorio, (2019).Female financial inclusion and its impacts on inclusive economic development. Women's Studies International Forum, 77.
- Chaia, Alberto & Dalal, Aparna & Goland, Tony & Gonzalez, Maria. (2009). Half the World is Unbanked.
- Chibba, Michael. (2009). Financial Inclusion, Poverty Reduction and the Millennium Development Goals. The European Journal of Development Research. 21. 213-230. 10.1057/ejdr.2008.17. Ehrbeck, T., Pickens, M. and Tarazi, M. (2012) Financially Inclusive Ecosystems: The Roles of Government Today. CGAP Focus Note No.76.

- Čihák, M., Mare, D. S., & Melecky, M. (2016). The nexus of financial inclusion and financial stability: A study of trade-offs and synergies. World Bank Policy Research Working Paper, (7722).
- Clamara N., Pena X., & Tuesta D., (2014). « Factors that Matter for Financial Inclusion: Evidence from Peru ». BBVA Research Working Paper, 14/09.
- Coleman, B. E. (2006). Microfinance in Northeast Thailand: Who benefits and how much? World development, 34(9), 1612-1638.
- Copestake, J., Bhalotra, S., & Johnson, S.. (2001). Assessing the impact of microcredit: A Zambian case study. Journal of Development Studies, 37(4), 81-100.
- Cull, R., Demirgüç-Kunt, A., & Lyman, T. (2012). Financial inclusion and stability: what does research show?
- Dabla-Norris, M. E., Deng, Y., Ivanova, A., Karpowicz, M. I., Unsal, M. F., VanLeemput, E., & Wong, J. (2015). Financial inclusion: zooming in on Latin America. International Monetary Fund.
- Deininger, K., & Squire, L. (1998). New ways of looking at old issues: inequality and growth. Journal of development economics, 57(2), 259-287.
- Demirguc-Kunt, A. L., Klapper and Singer D., (2013). « Financial Inclusion and Legal Discrimination against Women: Evidence from Developing Countries ».” World Bank Policy Research Working Paper 6416. Washington, D.C.: World Bank.
- Dixit, R. and M. Ghosh, (2013). Financial inclusion for inclusive growth of India-A study of Indian states.International Journal of Business Management & Research, 3(1).
- Djamel Torqui, G., Mohammed, K., & Mohammed, L. (2023). L’inclusion financière: Enjeux et objectifs. *مجلة بحوث الاقتصاد والمناجمنت*, *4*(1), 717-740.
- Dupas, P. &. (2013). Savings constraints and microenterprise development: Evidence from a field experiment in Kenya. American Economic Journal : Applied Economics, 5(1), 163-92.
- Ehrbeck, T., Pickens, M. and Tarazi, M. (2012) Financially Inclusive Ecosystems: The Roles of Government Today. CGAP Focus Note No.76.
- Ellis K., Lemma A., & Rud J., (2010). « Financial inclusion, household investment and growth in Kenya and Tanzania », ODI Project Briefings. 43:(43).
- Exclusion et liens financiers : Rapport du Centre Walras, 1999-2000 page 19-20

- FEMIP Trust Fund, Etude sur l'inclusion financière en Tunisie, Février 2014.
- Fungacova Z., & Weill L., (2015). « Understanding financial inclusion in China ». China Economic Review, 34. 196–206.
- Fungacova Z., & Weill L., (2016). « Determinants of Financial Inclusion in Asia »,
- Gloukoviezoff, G. (2010), « L'exclusion bancaire. Le lien social à l'épreuve de la rentabilité », Presses Universitaires de France, Collection « le lien social »,
- Goodwin D., Adelman L., Middleton S., & Ashworth K., (2000), « Debt, money, management and access to financial services », 1999 PSE Survey Working Paper n°.8. Poverty and Social Exclusion, Survey of Britain.
- Grim N (2012), Entrepreneurs, pouvoir et société en Algérie, Casbah Editions.
- GSMA. (2020). State of the Industry Report on Mobile Money.
- HADEFI, A. Z. (2016). Impact de la micro-finance sur le niveau de vie des Ménages (Cas d'étude wilaya de Mascara). Maascara : Université de Mustapha Istambouli de Mascara.
- Hallward-Driemeier, M., & Hasan, T. (2012). Empowering women: Legal rights and economic opportunities in Africa. World Bank Publications.
- Han, R., & Melecky, M. (2013). Financial inclusion for financial stability: Access to bank deposits and the growth of deposits in the global financial crisis. World Bank policy research working paper, (6577).
- Hannig, A., & Jansen, S. (2010). Financial inclusion and financial stability: Current policy issues.
- Harley, T.W., A.J. Adegoke and D. Adegbola, (2017).Role of financial inclusion in economic growth and poverty reduction.Internal Journal of Research in Economics and Social Sciences, 2(1).
- Hawkins, P (2006). Financial access and financial stability. BIS (2006),
- Hayton K., Percy V., Latimer K., and Chapman M., (2007). « Financial Inclusion: A topic report from the Scottish Household Survey » (Edinburgh: Scottish Government).
- Honohan P., & King M., (2009) « Cause and Effect of Financial Access: Cross-Country Evidence from the Finscope Surveys », document préparé pour la conférence «Measurement, Promoting, and Impact of Access to Financial Services», Washington, DC, 12-13 mars, Banque Mondiale, 28 p.
- https://dgpp.mf.gov.dz/role-et-missions/ (consulté le 11/04/2025 à 23h30)

- https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2022/10/inclusion7.pdf (consulté le 12/02/2025 à 15h).
- https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/intervenants-sociaux/linclusion-financiere-et-lobservatoire-de-linclusion-bancaire-oib (consulté le 12/02/2025 à 15h)
- https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview (consulté le 12/02/2025 à 15H).
- https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/services-2/prevision-et-politiques/53-direction-generale-de-la-prevision-et-des-politiques-role-et-missions (consulté le 11/04/2025 à 23h30)
- Huong, N. T. T. (2018). The impact of financial inclusion on monetary policy: A case study in Vietnam. Journal of Economics and Development, 20(2), 5-22
- Imadoulou S., (2019). La course à la bancarisation des capitaux informels sans résultats », Liberté Economie du 11/11/2019.
- INCLUSION FINANCIÈRE DANS L'UEMOA : DEFINITION, ETAT DES LIEUX ET DEFIS (Dakar, le 03 juin 2019).
- Inclusion financière, services financiers mobiles et dépôts bancaires dans l'uemoa, N'Guessan Landry Offori
- Jalilian, H., & Kirkpatrick, C. (2002). Financial development and poverty reduction in developing countries. International journal of finance & economics, 7(2), 97-108.
- Jauch, S., &Watzka, S. (2015). Financial development and income inequality?: a panel data approach. Empirical Economics.
- Johnson S., & Max Nino-Zarazua, (2009), « Financial access and exclusion in Kenya and Uganda », document de travail no 1, Center for Development Studies (CDS), University of Bath, Bath Papers in International Development, 34 p.
- Kempson E., (1994). « Outside the Banking System: a Review of Households without a Current Account ». London: HMSO.
- Khaled M (2019) , Efficience informationnelle et excès de confiance : Quel constat pour le marché des actions en Algérie ? Revue d'économie et de statistiques appliquée Volume 16 n° 1, Juin 2019, pp 84-103.

- Khaled M (2019) : Efficience informationnelle et excès de confiance : Quel constat pour le marché des actions en Algérie ? Revue d'économie et de statistiques appliquée Volume 16 n° 1, Juin 2019, pp 84-103.
- Khan, H. R. (2011). Financial inclusion and financial stability: are they two sides of the same coin. Address by Shri HR Khan, Deputy Governor of the Reserve Bank of India, at BANCON, 1-12.
- Khandker, S. R. (2005). Microfinance and poverty: Evidence using panel data from Bangladesh. The world bank economic review, 19(2), 263-286.
- Kim DW, Yu JS, Hassan MK (2017) Financial inclusion and economic growth in OIC countries.
- Lamiri A (2013), La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? , Alger ; Chihab Editions.
- Laure Radermecker, (2015). « Financial Inclusion and Economic Growth », Université de Mons, faculté Warocqué
- Malik, F. A., & Sikarwar, T. S. (Eds.). (2024). The economics of financial inclusion. Taylor & Francis Group.
- Mekouar, Y. et Robert, J. (2019). L'inclusion financière au Moyen-Orient et au Maghreb : défis et opportunités. Revue d'économie financière, 136(4), 315-342.
- Merniz, R., & Bendjelloul, K. (2024). Analyse de situation de l'inclusion financière en Algérie entre 2004-2022 Analysis of the financial inclusion situation in Algeria between 2004-2022 2022-2004. *Revue Dirassat Iqtissadiya Volume, 11*(1), 424-448.
- Merniz, R., & Bendjelloul, K. (2024). Analyse de situation de l'inclusion financière en Algérie entre 2004-2022. *Revue Dirassat Iqtissadiya Volume, 11*(1), 424-448.
- Mishkin F, Bordes C, Haut Cœur PC et al (2007), Monnaie, Banque et marchés financiers , Editions nouveaux horizon, Paris.
- Mosley, P. (2001). Microfinance and poverty in Bolivia. . Journal of Development Studies, 37(4), 101-132.
- Mouhoubi. S (1988), l'Algérie à l'épreuve des réformes économiques, OPU, Alger.
- Naas A (2003), Le système bancaire Algérien. De la décolonisation à l'économie de marché , Editions Maisonneuve et Laroche ; Paris.

- Niño-Zarazua M., & Copestake J., (2009). « Financial inclusion, vulnerability, and mental models: From physical access to effective use of financial services in a low income area of Mexico City ». Centre for Development Studies, University of Bath.
- Nouioua B (2017), Le dinar algérien Passé et présent, Editions Casbah ; Alger
- OCDE (2006), Pour une meilleure éducation financière : Enjeux et initiatives, Éditions OCDE, Paris.
- Otiwu, K., P. Okere, L. Uzowuru and P. Ozuzu, 2018. Financial inclusion and economic growth of nigeria (the microfinance option). International Journal forIinnovation Education and Research, 6(2): 61-74.
- Park, D.; Shin, K. Economic Growth, Financial Development, and Income Inequality. Emerg. Mark. Financ. Trade 2017, 53, 2794–2825.
- Pratima Trivedi, (2008). "Financial Inclusion: A Must for Financial Stability" - Vinimaya July - September 2008-Vol. XXIX, n° 2.
- Priyanka, S. (2014). A Study of the Impact of Financial Inclusion in Rural Development. PHD, Research Centre Prestige Institute of Management and Research 2, Education and Health Sector, India.
- Rabhi M., (2020), La bourse d'Alger dans un état rachitique, Rapport annuel de la Cosob ,Revue économie du 9/5/2020.
- Rakhrour, Y., & Benilles, B. (2021). L'inclusion financière: un levier au service d'une croissance économique inclusive en Algérie. *les cahiers du mecas*, *17*(1), 298-309.
- Rhine SLW., & Greene WH., (2013). "Factors That Contribute to Becoming Unbanked". J. Consum. Aff. 47(1):27-45.
- Sahay, R., Čihák, M., N'Diaye, P., & Barajas, A. (2015). Rethinking financial deepening: Stability and growth in emerging markets. Revista de Economía Institucional, 17(33), 73-107.
- Sari C (2011), Algérie et Maroc : Quelles convergences économiques. Editions Cabrera et All Media ; Alger.
- Sarma, M., & Pais, J. (2011). Financial inclusion and development. Journal of international development, 23(5), 613-628.
- Schumpeter, J.A. (1911) The Theory of Economic Development. Harvard University Press, Cambridge.

- Sethi D, Acharya D (2018) Financial inclusion and economic growth linkage: Some cross-country evidence. J Financ Econ Policy 10.
- Siagh L (2012), Les arcanes de la finance islamique, Casbah Editions, Alger.
- Sinha J., & Subramanian A., (2007), « The Next Billion Consumers Boston Consulting group's report ».
- Washington, DC: World Bank.
- Wydick, B. (1999). The effect of microenterprise lending on child schooling in Guatemala. Economic development and cultural change, 47(4), 853-869.
- Zins A., & Weill L., (2016). « The Determinants of Financial Inclusion in Africa ». Rev. Dev. Financ. 6:46-57.
- ايمان فتحي عبده ال. (2022). تأثير وعي أصحاب المشروعات المتوسطة والصغيرة ومتناهية الصغر بمبادرات البنك المركزي المصري على تعزيز شمولهم المالي والدور الوسيط لحواجز الاستبعاد المالي و محو الأمية المالية. *Business Studies Journal/Mağallaẗ Al-Dirāsāt Al-Māliyyaẗ wa Al- & Financial Tiğāriyyaẗ*, *32*(3).
- مطاير, & سامية. (2022). دراسة محددات الاستبعاد المالي في منطقة المغرب العربي باستخدام الجيل الثاني للتكامل المتزامن ومنهجية pmg-Panel ARDL خلال الفترة 2004-2019. مجاميع المعرفة, 8(2), 7-27.

Annexes

Annexes

Annexe 1 : Les matrices de corrélation obtenues à l'aide du logiciel EViews

	V7_NB_AG...	V14_DISTRI...	V18_SUCC...	V17_SOCIE...
V7_NB...	1.000000	0.862766	0.599992	-0.042603
V14_DI...	0.862766	1.000000	0.590999	0.242276
V18_S...	0.599992	0.590999	1.000000	0.234350
V17_S...	-0.042603	0.242276	0.234350	1.000000

Correlation

	V5_NB_DE...	V6_NB_DE...	V8_NOMBR...	V9_NOMBR...	V15_BANQ...
V5_NB...	1.000000	0.850461	0.547724	0.706398	0.429366
V6_NB...	0.850461	1.000000	0.844631	0.923717	0.285207
V8_NO...	0.547724	0.844631	1.000000	0.945121	0.082184
V9_NO...	0.706398	0.923717	0.945121	1.000000	0.234338
V15_B...	0.429366	0.285207	0.082184	0.234338	1.000000

Correlation

	V1_NB_DE...	V2_NB_DE...	V3_NB_DE...	V4_NB_D_...	V5_NB_DE...	V16_DEPO...	V12_EMPR...	V19_PRET...	V11_CART...	V13_COMP...
V1_NB...	1.000000	0.946281	0.589261	0.864729	0.622983	0.676551	0.807316	0.513656	0.907699	0.815213
V2_NB...	0.946281	1.000000	0.607937	0.793306	0.579773	0.605406	0.667386	0.495499	0.848970	0.698260
V3_NB...	0.589261	0.607937	1.000000	0.342073	0.633570	0.530297	0.314103	0.316688	0.466379	0.581555
V4_NB...	0.864729	0.793306	0.342073	1.000000	0.557811	0.689335	0.906402	0.660963	0.695377	0.619787
V5_NB...	0.622983	0.579773	0.633570	0.557811	1.000000	0.411642	0.485484	0.569361	0.318622	0.747996
V16_D...	0.676551	0.605406	0.530297	0.689335	0.411642	1.000000	0.675478	0.815054	0.549744	0.487977
V12_E...	0.807316	0.667386	0.314103	0.906402	0.485484	0.675478	1.000000	0.590074	0.698247	0.744493
V19_P...	0.513656	0.495499	0.316688	0.660963	0.569361	0.815054	0.590074	1.000000	0.302514	0.396732
V11_C...	0.907699	0.848970	0.466379	0.695377	0.318622	0.549744	0.698247	0.302514	1.000000	0.702455
V13_C...	0.815213	0.698260	0.581555	0.619787	0.747996	0.487977	0.744493	0.396732	0.702455	1.000000